LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 38 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 15 JANVIER 1969 PRIX 10c

A la Société Franco-Manitobaine

Programme d'animation sociale mis en branle sous peu

La Société Franco-Manitobaine annonce qu'elle prépare activement le programme d'animation sociale qui a été une des principales recommandations des précédents rallyes. On en est présentement aux diverses démarches nécessaires qui doivent conduire, dans un avenir prochain, à l'embauchage du personnel compétent pour ce genre de travail.

Une première étude rapide de la situation à travers les centres franco-manitobains, conduite par le vice-président de l'administration externe, M. Albert Lepage, constate qu'il est dans l'intérêt de la SFM de travailler immédiatement avec les groupes locaux déjà existants, avant de songer à en former de nouveaux.

Théâtre de marionnettes

La SFM servira d'intermédiaire pour faire venir au Manitoba le "Théâtre de marionnettes" qui effectuera une tournée dans les écoles de trois divisions scolaires bilingues de la province. Les représentations auront lieu au cours de la première quinzaine de février. Ce "théâtre de marionnettes" a été mis sur pied au Québec et constitue présentement un des moyens pédagogiques les plus populaires pour amener les jeunes à parler correctement la langue française.

Une rectification

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé antérieurement, la SFM précise qu'il y a eu trois gagnants, et non deux, lors du concours sur le choix d'un nom pour le nouvel organisme franco-manitobain. Ce concours s'est déroulé l'automne dernier.

Il y aura donc aussi Mme Irène Lane, de St-Boniface, à partager le prix de $100 avec MM. René Toupin et Godias Brunet.

La jeunesse francophone internationale

M. Michel Monnin, qui a représenté la jeunesse franco-manitobaine au premier congrès international des jeunesses francophones qui s'est tenu à Tunis en fin-décembre, a présenté à la SFM un rapport écrit des délibérations de ce congrès.

Selon M. Monnin, cette rencontre internationale s'avérera des plus utiles pour les jeunes Franco-Manitobains eux-mêmes.

M. Trudeau reçu au Vatican jeudi

ROME — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a profité de son voyage à Londres pour se rendre en Italie avant de regagner Ottawa.

Il sera reçu en audience privée par le pape Paul VI jeudi. Il semble bien que cette rencontre servira de prélude à des relations diplomatiques officielles entre le Vatican et Ottawa.

M. Trudeau se rendra aussi au Quirinal où il rencontrera le président italien, M. Giuseppe Saragat, le premier ministre Mariano Rumor et le ministre des Affaires étrangères, M. Pietro Nenni.

Robarts y précède Trudeau

On apprend, d'autre part, de l'Agence France-Presse, que le premier ministre John Robarts, d'Ontario, a été reçu mercredi dernier en audience par le Pape. Il était à Rome à titre privé pour y rencontrer les financiers italiens. L'Ontario négocie depuis quelque temps sur le marché européen.

Protestation en faveur des écoliers indiens

MONTREAL — La Fédération des enseignants canadiens ou Canadian Teachers' Federation a demandé le 3 janvier le "retrait immédiat" de l'article 119 de la Loi fédérale sur les Indiens.

Cet article stipule qu'un enfant indien qui est renvoyé ou suspendu de l'école ou qui refuse de fréquenter l'école régulièrement "doit être considéré comme un délinquant juvénile".

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, la fédération déclare que cet article "place l'enseignant dans un rôle de policier en mettant l'écolier indien absent dans la catégorie du délinquant juvénile et dès lors du criminel".

La fédération déclare donc qu'un enfant indien qui ne fréquente pas l'école régulièrement ne devrait pas être classé comme un délinquant.

47 journalistes à Londres

Le gouvernement canadien a nolisé un DC-8 d'Air-Canada pour permettre à 47 journalistes canadiens de se rendre à Londres pour la conférence du Commonwealth. Le prix du voyage aller-retour a été de $190 pour chaque journaliste.

Le coût des soins médicaux

Une étude fédérale-provinciale relève des faits étonnants

OTTAWA — Une étude fédérale-provinciale chargée de contrôler le coût des soins médicaux au Canada a soulevé des questions fondamentales et parfois explosives.

L'une concerne les échelles de tarifs médicaux et chirurgicaux et l'écart qui sépare les remboursements d'honoraires pour les interventions chirurgicales et ceux des examens médicaux et de la médecine préventive.

Une équipe de recherche déposera une importante étude à ce sujet devant les groupes d'enquête du comité des sous-ministres créé en novembre dernier, à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé.

Cette étude portait entre autres sur les pratiques observées en 1964 par un groupe de médecins pratiquant dans le cadre du régime d'assurance-maladie de Saskatchewan. Les enquêteurs ont relevé des faits étonnants et posent des questions embarrassantes.

Par exemple, les recherchistes ont découvert que les omnipraticiens de la Saskatchewan gagnaient environ deux fois et demie plus cher en salle chirurgicale qu'au bureau. L'ablation des amygdales rapporte une fois et demie plus cher en salle chirurgicale qu'au bureau. L'ablation des amygdales rapporte une fois et demie ce que rapportent les consultations médicales, pour le même nombre d'heures de travail.

"L'échelle des tarifs semble sortir de l'époque où la chirurgie était un fait héroïque pour l'opéré et le médecin et elle paie les omnipraticiens trop cher pour des interventions que d'autres médecins feraient mieux et trop peu pour les services où l'omnipraticien devrait être un expert".

Faits étonnants

L'échelle des honoraires, a constaté l'étude, insiste beaucoup trop sur les interventions chirurgicales importantes ou mineures et pas assez sur les visites médicales.

Dans le groupe médical où l'équipe a fait son enquête, les six omnipraticiens passaient environ le quart de leur période de bureau à des examens généraux, c'est-à-dire en moyenne 23.8 minutes. Dans 27 pour cent des cas, les médecins ont découvert de nouveaux symptômes de maladies. Près de 38 pour cent des patients à qui le médecin avait ordonné un examen général, ont relevé surtout des maladies du système de circulation, des affections du système génito-urinaire, des problèmes allergiques, glandulaires, métaboliques et des problèmes de nutrition.

D'autre part, l'équipe a découvert que le chirurgien du groupe avait gagné environ $40,000 en un an. Il ne faisait partie du groupe que depuis six mois quand l'étude a commencé et a calculé qu'il aurait pu faire trois fois plus de travail qu'il n'en avait accompli.

Ce salaire équivaut à la moyenne que les 63 chirurgiens de la province avaient gagnée en 1964. "Faut-il conclure, demandent les enquêteurs, que nos chirurgiens de la Saskatchewan ne travaillent pas à plein rendement?"

Questions embarrassantes

En comparant la pratique générale et la chirurgie, l'équipe de recherche a déclaré:

"Quelles que soient les pratiques médicales: honoraires au bureau, appels à la maison ou appels d'urgence, frais d'hospitalisation ou revenu moyen par heure de bureau, le salaire du chirurgien équivaut à trois fois celui de l'omnipraticien".

Les enquêteurs, à la suite de leurs observations, ont posé quelques questions:

— Faudrait-il réduire les honoraires chirurgicaux de l'omnipraticien pour récupérer des millions de dollars pour les visites médicales et les soins préventifs;

— Faut-il effectuer un pareil changement dans l'échelle d'honoraires des spécialistes;

— Est-il réaliste de la part du corps médical de demander des augmentations d'honoraires pour les visites et de laisser les frais chirurgicaux à leur taux actuel sous prétexte de ne pas faire de scission dans la profession médicale?

En vue d'obtenir une école secondaire publique

Grand ralliement, à Toronto de francophones, le 19 janvier

A la suite du refus du Metropolitan Toronto Board of Education d'accorder une école secondaire publique aux francophones de la région, ces derniers exprimeront leur solidarité devant les autorités scolaires et gouvernementales en tenant un ralliement, au gymnase de l'école De Charbonnel, le 19 janvier prochain.

Le but de cette assemblée est de montrer à toutes les parties concernées que les francophones tiennent à ce que leurs droits soient respectés, ce en vertu du Bill 141. De plus, les participants seront appelés à se prononcer de façon catégorique en signant une formule individuelle sur laquelle on leur demandera d'appuyer les démarches du Comité du Toronto métropolitain pour l'obtention de l'école secondaire publique de langue française. Cette même formule servira non seulement de requête, mais aussi comme moyen de faire un relevé des effectifs.

Parmi les personnalités invitées à ce ralliement, l'on compte M. William Davis, ministre de l'Education, les chefs de l'opposition, des membres de la Législature ontarienne; MM. Roger Séguin, président de l'A.C.F.E.O.; Denis St-Onge, président de la Fédération des A.P.I., et M. Gérard Raymond, directeur de l'Ecole de la Confédération à Welland, en plus des représentants de toutes les associations de la région.

Le conférencier principal sera M. André Lécuyer, président du Comité du Toronto Métropolitain pour l'obtention de l'école secondaire publique de langue française.

En plus de ce grand ralliement, d'autres réunions du même genre ont eu lieu le 12 janvier, à Hamilton, Oshawa, Georgetown et Galt. Elles furent organisées par les A.P.I. locales. Des délégués de ces réunions seront présents à Toronto pour y rapporter les résultats de leurs assemblées respectives.

Ce ralliement groupera tous les francophones, catholiques, protestants ou autres, intéressés à l'obtention de cette école qui s'avère une nécessité pour cette minorité torontoise.

Un célèbre chirurgien de Saint-Boniface, le Dr Louis Collin, vient de décéder

Dimanche dernier, le Dr Louis-Donat Collin décédait à l'hôpital Taché, à l'âge de 87 ans. Le docteur Collin s'était acquis au cours des années une grande réputation comme chirurgien à l'hôpital Saint-Boniface où il pratiqua de 1913 jusqu'à sa retraite en 1948.

Né à Stanfold, Qué., en 1881, le Dr Collin arriva au Manitoba en 1882. Il étudia au Collège de Saint-Boniface, puis à l'université d'Ottawa et à l'université de Montréal où il obtint son doctorat en médecine en 1913.

Après un court stage à l'hôpital Saint-Boniface, il servit en France, dans le corps médical de l'Armée canadienne, lors du premier conflit mondial, en 1915. Le gouvernement français lui décerna à cette occasion la Médaille d'Honneur.

De retour à l'hôpital Saint-Boniface, le Dr Collin en fut pendant de nombreuses années le chirurgien en chef. Il était également membre du Collège royal des Chirurgiens.

Il se distingua en outre par l'intérêt actif qu'il prit dans la formation des jeunes médecins. C'est ainsi qu'il aida de ses propres deniers les études médicales de onze jeunes de Saint-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rose, du 149, boulevard Dollard. Les funérailles eurent lieu ce matin dans la chapelle des Soeurs Oblates. Les porteurs honoraires furent les docteurs J.-M. Huot, R. Jacques, M. Gydé et P. L'Heureux, MM. Arthur Corriveau et Walter Wlock.

Des élections partielles le 20 février prochain

Un vote de première importance pour le gouvernement Weir

Le premier ministre Walter Weir a annoncé mercredi dernier que des élections partielles auront lieu le 20 février prochain dans quatre circonscriptions manitobaines: Churchill, Birtle-Russell, Morris et Wolseley.

Ces élections revêtent une importance particulière pour le gouvernement Weir qui ne détient actuellement que 28 sièges alors que les Libéraux en comptent 13, les Néo-Démocrates, 11, et le Crédit Social, 1.

Si le parti conservateur perdait les quatre sièges, il serait mis en minorité, ce qui pourrait entrainer à brève échéance la chute du gouvernement et des élections générales.



La conduite préventive est toujours de rigueur mais encore plus en ce temps de l'année. Encore faut-il bien lire les panneaux indicateurs. Ici, apparemment, un jeune Winnipegois de 16 ans s'est aperçu du "détour" un peu trop tard! Fort heureusement c'est la "paternelle" qui a subi tous les dégâts; lui s'en est tiré indemne! (Cliché Winnipeg Free Press)

Contre les tendances inflationnistes

La Chambre de Commerce du Canada demande au gouvernement fédéral de prêcher d'exemple

OTTAWA — Le programme législatif que l'on se propose d'adopter dans l'actuel budget fédéral, en augmentant notamment et de façon sensible l'impôt sur les dons et sur les biens transmis par décès, rend beaucoup plus difficile la constitution de réserves de capitaux dont le Canada a besoin et aura des répercussions sur un nombre beaucoup plus important de familles canadiennes.

Telle est la déclaration faite le 30 décembre dernier par le Conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada dans un mémoire adressé à M. Edgar Benson, ministre des Finances. Ce mémoire reflète une importante préoccupation: on s'inquiète de ce que, loin de supprimer l'impôt sur les biens transmis par décès, le budget actuel augmente les taux de l'impôt combiné sur les dons et les biens transmis par décès par rapport aux taux pratiqués actuellement.

Le ministre a été invité à reconsidérer la question des impôts sur les dons et sur les biens transmis par décès et tout au moins à revenir aux taux en vigueur pour les impôts frappant les biens passant d'une génération à l'autre.

M. Lionel P. Kent, président du Conseil exécutif de la Chambre, a déclaré à M. Benson que les nombreuses critiques dont faisaient l'objet les réformes radicales en matière d'impôt sur les dons et sur les biens transmis par décès étaient considérées par la Chambre de Commerce du Canada comme étant bien fondées.

Manque de coopération entre le fédéral et les provinces

Il a déclaré que les répercussions sur le plan fiscal et social des modifications envisagées n'étaient pas seules à rendre compte de ces critiques. Celles-ci résultaient également du fait qu'il n'y avait eu apparemment aucune coopération entre le fédéral et les provinces à ce sujet.

Dans son mémoire, le Conseil de la Chambre a répété les déclarations faites précédemment au gouvernement, à savoir qu'il appartient au gouvernement de montrer l'exemple en faisant connaitre au grand public la signification exacte et les véritables effets de l'inflation sur l'économie de façon que chacun dans sa propre sphère puisse la combattre.

La proposition faite dans le livre blanc en vue de la création d'une commission indépendante des prix et des revenus semble tout à fait raisonnable, lit-on dans le mémoire, et devrait contribuer à dissiper certaines des idées préconçues qui existent dans notre pays sur le monde des affaires. Il est à espérer d'autre part que l'existence d'une telle commission encouragerait une économie de marché efficace.

Par ailleurs, on exprimait

(Suite à la douzième page)

Selon le Joint Church Aid

Quarante pour cent des petits Biafrais âgés de deux à quatre ans seraient morts

GENEVE — "On peut admettre que quarante pour cent des petits Biafrais, âgés de deux à quatre ans, sont morts", a déclaré le 3 janvier l'organisation inter-confessionnelle Joint Church Aid, à l'occasion de son millième vol vers le Biafra.

Joint Church Aid a créé en avril 1968 le pont aérien reliant Sao Tome à l'aérodrome d'Uli (Biafra). Parallèlement aux organisations de Croix-Rouge, l'organisation inter-confessionnelle, qui groupe les secours d'églises protestantes ou catholiques, mais reçoit également des subsides d'associations juives ou non confessionnelles, a porté secours à près d'un million de réfugiés accueillis dans les camps biafrais.

"L'aérodrome d'Uli n'est qu'une simple piste aménagée sur une ancienne grande route, a rappelé Joint Church Aid. Il est pourtant devenu de nuit l'aéroport le plus fréquenté d'Afrique, même si les équipages déchargent leurs dix tonnes de ravitaillement en vingt minutes pour repartir aussitôt en direction de Sao Tome.

Vols difficiles

"Tourner en spirale pour descendre à Uli sur une piste sans lumières n'est pas une petite affaire, même si les conditions météorologiques sont bonnes, ajoute Joint Church Aid, qui évoque les moments d'héroïsme du pont aérien, destiné surtout à acheminer sur le Biafra des vivres à haute teneur en protéines et des médicaments de première urgence.

"En 1969, avec les conditions qui se dégradent chaque jour davantage, l'aide apportée jusqu'ici au Biafra ne sera guère plus qu'une goutte d'eau dans l'océan, a indiqué encore Joint Church Aid. Au début de l'année, les réserves en hydrates de carbone seront probablement épuisées. Cela signifie que les camps de réfugiés auront besoin de dix fois plus de marchandises qu'ils n'en reçoivent aujourd'hui. Il faudrait expédier au Biafra, selon le docteur Middlecoop, du Conseil oecuménique des Eglises, 3,000 tonnes de marchandises par nuit pour éviter la famine en 1969. Actuellement, les vols de la Croix-Rouge, ajoutés à ceux du Joint Church Aid, arrivent tout juste à transporter quotidiennement deux cents tonnes.

"Le problème le plus critique est de maintenir ce qui existe, conclut l'organisation inter-confessionnelle. Le pont aérien de Sao Tome a représenté jusqu'à présent une dépense de deux millions de dollars par mois."

(AFP)

Décès de l'ex-juge Turgeon

PRINCE-ALBERT, Sask. — M. W.-F.-A. Turgeon, dont la personnalité a laissé une empreinte marquée dans l'histoire judiciaire du Canada, est mort samedi dernier à l'hôpital, à l'âge de 91 ans. Sa carrière publique avait duré 54 ans.

Membre du Conseil privé de la reine au Canada et du système judiciaire depuis plus de 20 ans, M. Turgeon avait dirigé plus de commissions d'enquête que n'importe qui au Canada. Il avait été décoré de l'Ordre du Canada en 1967.

A Ottawa, le ministre de la Justice, M. John Turner, a rendu hommage au disparu pour ses "activités remarquables".

"Un homme qui atteint l'âge de 91 ans survit à presque tous ses contemporains et on l'oublie facilement, a déclaré le ministre.

"Il est bon que nous nous rappelions comment un homme a servi le Canada avec un tel mérite pendant plus de la moitié du 20e siècle."

Né à Bathurst, N.-B., le 3 juin 1877, M. Turgeon a fait ses études élémentaires à New York et a reçu son baccalauréat ès arts de l'université Laval de Québec en 1899. Il est retourné à Saint-Jean pour y étudier le droit et a été reçu au barreau du Nouveau-Brunswick en 1920. Il a ensuite pratiqué le droit en Saskatchewan.

Après avoir passé un certain temps comme procureur de la Couronne, M. Turgeon est devenu procureur général de la province de la Saskatchewan en 1907 et a entamé sa carrière politique la même année en étant élu député provincial de Prince-Albert.

Politique et diplomatie

Réélu en 1908, 1912 et 1917, M. Turgeon a institué des méthodes de réorganisation qui ont mené à la création des lois administratives et municipales, au système de téléphone de la province, à la création de l'Université de la Saskat-

(Suite à la douzième page)

Dans les milieux scolaires de St-Boniface

Ce que les élèves pensent de leurs cours de français

— IV —

Il est peut-être opportun de rappeler ici que ce tableau plutôt schématique des milieux scolaires "bilingues" de Saint-Boniface est fait à partir de notes recueillies au cours de reportages effectués l'automne dernier. Etant donné que dans nos milieux francophones presque tout le monde se connait, il est souvent nécessaire de se résumer ici à une vue d'ensemble et de sacrifier certains détails. Il serait en effet inutile de miner la bonne entente.

Au cours de ces reportages, il nous a été permis de demander aux élèves ce qu'ils pensaient de leurs cours de français, des manuels qu'ils y utilisaient. La question était sans doute explosive et mettait les enseignants au blanc. Dans d'autres milieux elle aurait pu fomenter la "contestation". Mais il faut dire que la plupart des élèves interrogés ici nous ont paru trop bien sélectionnés pour appartenir à la catégorie des "contestataires". Dociles, studieux, ils répondirent aux questions avec pas plus de passion que s'il s'était agi d'un examen!

Le groupe qui a semblé le plus satisfait de ses cours de français, ce sont les élèves de l'école Lacerte. Il existe d'ailleurs dans cette école une atmosphère particulière: enthousiastes, visiblement conscients de leur identité française, les élèves n'hésitent pas à se dire privilégiés de pouvoir apprendre le français. Il était intéressant d'entendre des élèves des 7e et 8e années établir des comparaisons.

"Autrefois, affirmait l'un d'eux, les cours de français m'ennuyaient. On faisait seulement de la grammaire et de la lecture. Maintenant, nous étudions la chanson, des récits, des journaux. L'heure passe vite et c'est plus vivant!"

Un autre, de 8e année, s'est plu à souligner l'intérêt que ses maitres apportaient à leur tâche: "Ils nous font aimer cette période, déclarait-il. On a banni les fameuses répétitions et les exercices et on analyse des disques. C'est plus attrayant!".

Ailleurs les réactions sont plus variées. "J'aime la littérature française, écrit un élève de l'école du Précieux-Sang. Mais ce que je trouve 'plat', c'est que le professeur nous arrête à chaque deuxième mot pour nous expliquer la leçon!"

Pour un autre de la même école, le cours de français s'était amélioré durant les deux dernières semaines. On employait maintenant des disques français en classe.

Une élève de 11e année ne voit pas pourquoi on lui fait lire des lettres de Voltaire: "Ça ne m'amuse pas! Pourquoi pas des livres ou des histoires de notre temps? demande-t-elle. Ce serait plus intéressant!".

Sa compagne est du même avis. Cela l'inquiète aussi de voir que "les livres qu'elle étudie ne viennent que de France. Il devrait y en avoir aussi du Canada".

La même réflexion est revenue chez d'autres élèves. Ils se sentent dépaysés devant certains livres français. Ils souhaiteraient lire plus d'auteurs canadiens.

Au Collège, il y en a un qui trouve son cours de français intéressant mais, avoue-t-il, "je me demande souvent si ce ne serait pas une perte de temps!".

Même si, dans l'ensemble, les collégiens se disent satisfaits de leurs cours de français, d'aucuns cependant trouvent que c'est une chose à "apprendre par coeur comme des perroquets", "que l'on enseigne par devoir et non par goût!"

On ne sait par quel hasard, mais les réflexions recueillies à l'institut Louis-Riel sont toutes des plus louangeuses pour leurs professeurs et leurs cours de français. — C'est ce qui nous fait soupçonner que ces élèves ont été triés sur le volet. — "Notre maitresse est parfaite pour l'enseignement du français!", nous déclare l'un d'eux.

Un autre ne tarie pas d'éloge sur son professeur qui "a produit un programme de français qui nous donne de l'initiative et de l'enthousiasme. A mon avis, c'est fantastique et magnifique!"

Néanmoins, quelqu'un apporte à ce concert sa note discordante: "Notre professeur de grammaire connait tellement bien son français que les étudiants ont de la difficulté à le suivre!". Décidément, le mieux est l'ennemi du bien!

(à suivre)

Un exemple de maladresse

Au début de la semaine dernière, on apprenait par la voix des journaux que Manitoba Hydro projetait de déverser une partie des eaux du fleuve Churchill dans le fleuve Nelson. Ce projet comporterait l'élévation du niveau du lac Southern Indian et le déplacement des groupes indiens et métis qui vivent actuellement dans la région. La société Manitoba Hydro annonçait en même temps qu'elle était prête à faire sa part pour défrayer le déménagement de la population ainsi que l'aménagement de nouvelles installations de pêche.

Comme on pouvait le prévoir, les Indiens et Métis concernés ont refusé catégoriquement les offres du Manitoba Hydro. Ils estimèrent qu'on leur garantissait trop peu pour contrebalancer les graves inconvénients que le déménagement leur ferait subir.

Quelques jours plus tard, on apprenait que déjà en 1967 un comité d'experts de l'Université de Manitoba, chargé par le gouvernement manitobain d'étudier ce projet et ses conséquences, s'était fortement opposé au programme de Manitoba Hydro dans la région du lac Southern Indian. Dans son rapport, le comité en question avait exposé des points de vue qu'il jugeait aussi importants que les avantages économiques envisagés par Manitoba Hydro.

Mais, pour des raisons qu'il est seul à connaitre, le gouvernement manitobain s'est toujours refusé à rendre publique ces études. Préférant s'en remettre aux arguments nécessairement intéressés d'un de ses organismes plutôt qu'aux recommandations plus larges d'une équipe composée d'anthropologues, de sociologues, aussi bien que de spécialistes en génie, géologie, zoologie, et assistance sociale, le gouvernement vient de permettre une fois de plus un conflit qui affecte une partie de la population la plus déshéritée de cette province, les Indiens et Métis.

C'est à se demander si nos gouvernants et leurs fonctionnaires n'apprendront jamais à considérer ces gens comme des personnes humaines, méritant d'être consultées et surtout respectées dans leurs sentiments les plus profonds. Cet incident du lac Southern Indian illustre bien ce qu'il arrive quand les technocrates échafaudent leurs beaux projets sans tenir compte du facteur humain, surtout quand il s'agit des Indiens et des Métis.

On s'est payé pendant longtemps de leur tête en cherchant à leur faire accepter presque n'importe quoi sous le couvert de pseudo-consultations. On y a assez souvent réussi, mais aujourd'hui de tels procédés ne passent plus et il est temps qu'on l'apprenne.

J.-P. A.

Aux partisans des demi-mesures

Nous invitons les partisans des demi-mesures en matière de bilinguisme et les amateurs des formules "50-50" dans notre système scolaire de lire ci-contre un éditorial du GLOBE AND MAIL de Toronto. Peut-être qu'ils se laisseront convaincre par cette voix venue d'ailleurs qui n'hésite pas à souligner les incongruités d'un programme d'éducation qui ne tient nullement compte de l'importance de l'ambiance dans la formation linguistique et culturelle.

Ceux-là se leurrent joliment qui croient que nous devons nous contenter de ce qui se passe actuellement dans les écoles qui sont supposées être au service de notre population francophone. S'il est une situation que la Société Franco-Manitobaine devra chercher à modifier sans tarder, c'est bien celle-là. Nous osons croire qu'elle trouvera l'appui de la majorité des Franco-Manitobains et saura gagner l'adhésion des hésitants.

J.-P. A.

Une façon discrète de faire oublier un système démodé

N.D.L.R. — Nous publions à titre d'information une partie de l'article que M. Jean-Charles Bonenfant, archiviste du gouvernement du Québec, faisait paraitre le 4 janvier sous le titre "La Monarchie s'estompe au Québec" dans le quotidien L'Action.

"Au Québec, le désir de remplacer la monarchie par une république a longtemps été regardé comme une manifestation de sentiments antibritanniques, mais on admet de plus en plus que ce peut être simplement le refus d'un système désuet qui confie le pouvoir, pouvoir fictif d'ailleurs, à une personne désignée par le hasard de la naissance.

Par ailleurs, au Canada, la personne qui incarne la Couronne est en même temps reine de d'autres royaumes, y compris celui de Grande-Bretagne, et malgré toutes les belles théories de la divisibilité de la Couronne, cela permet à de nombreux étrangers de croire que notre pays a encore un statut colonial. Il est donc bien difficile de défendre la monarchie canadienne si ce n'est pour des raisons sentimentales qu'on peut accepter chez les Canadiens anglais, mais pas chez les Canadiens français. Toutefois, la disparition de la monarchie ne vaut pas une croisade, et la plupart des hommes politiques soutiennent avec raison que la question n'est pas suffisamment sérieuse pour qu'on risque en la soulevant de diviser une fois de plus le Canada.

Consciemment ou par hasard, le Québec semble avoir adopté la meilleure méthode pour que s'estompe la Couronne ainsi qu'en témoignent quelques mesures adoptées au cours de la dernière session de la Législature.

Le serment

Dans deux lois, le bill 13, Loi du Protecteur du citoyen et le bill 14, Loi de police, on avait à formuler le texte d'un serment d'allégeance et d'office. Jusqu'ici tous les serments d'allégeance, à l'image de celui qu'on trouve dans la cinquième annexe de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, engageaient à la fidélité au souverain qu'on nommait soit depuis 1952, Elizabeth II. Par le nouveau serment, on jure d'être loyal et de porter "vraie allégeance à l'autorité constituée", ce qui, à toutes fins pratiques, peut convenir aux républicains aussi bien qu'aux monarchistes, mais ce qui évite le ridicule de promettre fidélité à une jeune femme de Grande-Bretagne qui, en vertu des conventions constitutionnelles n'a d'ailleurs aucun pouvoir.

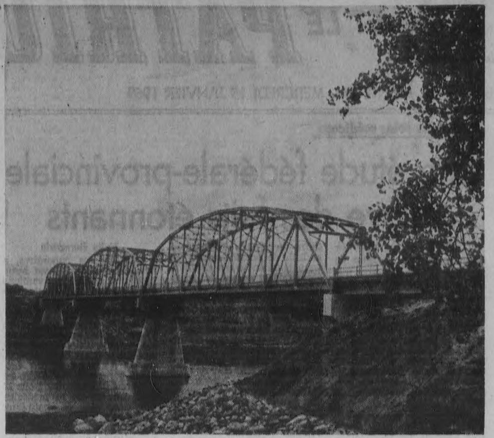
Les années de règne

Sous le titre inoffensif de Loi modifiant la Loi d'interprétation, le bill 70 a fait disparaitre, à la dernière session, la mention la plus fréquente de la monarchie. Depuis qu'existe en Angleterre le système parlementaire, on a toujours classé les lois en référant à une session et en désignant celle-ci par l'année de règne du souverain pendant laquelle elle était tenue. On faisait d'ailleurs la même chose pour ces recueils de jurisprudence qu'on appelait les Year Books. Il en avait été de même à Rome où on référait à l'année de tel préteur pour situer un événement dans le temps. Quand les divorces se multiplièrent, les malins disaient que certaines femmes comptaient les années par leurs maris plutôt que par les préteurs. Après la Conquête lorsque furent adoptées les premières mesures législatives, celles du Conseil créé en vertu de l'Acte de Québec, soit en 1774, on imita le système de la métropole. Nos lois commencent avec 17 George III pour employer l'usage du temps avec "Anno decimo septimo Georgii III Regis" et elles se termineront avec 17… Elizabeth II.

L'imprimeur de la Reine

Par le bill 71, il y a aussi un personnage de l'administration provinciale qui, dorénavant, portera un nom moins monarchique. Toutes les administrations de type britannique ont depuis longtemps un imprimeur du roi ou de la reine. Celui du Québec s'appellera dorénavant "L'éditeur officiel du Québec" et en anglais "The Quebec Official Publisher".

La meilleure façon de faire disparaitre une institution désuète n'est peut-être pas d'adopter une mesure tapageuse qui la détruit, mais c'est d'en parler le moins possible…"



Nous voyons ci-dessus le pont Gabriel inauguré l'automne dernier à Rosthern, Saskatchewan, à peu de distance de Batoche, lieu rendu célèbre par la résistance de la Nation Métisse en 1885. Le pont a été nommé d'après Gabriel Dumont, chef métis de grand talent, qui dirigea pendant une quinzaine d'années les destinées de son peuple. Il dut s'enfuir aux Etats-Unis après l'échec du 12 mai 1885. (Photo Gouvernement de la Saskatchewan)

Opinions de la presse anglophone sur le bilinguisme scolaire

Des demi-mesures condamnables

The Globe and Mail (Toronto) — Les demi-mesures ne suffiront pas à corriger les déficiences qui font partie de l'éducation qu'ont reçue les enfants de langue française de l'Ontario. Elles ne combleront pas non plus l'écart qui existe entre les Canadiens francophones et anglophones. Et cependant, ce sont des demi-mesures qui ont été adoptées par la Commission scolaire métropolitaine.

La commission a rejeté le principe d'un collège secondaire français dans le Toronto métropolitain et a proposé à la place l'établissement de sections françaises dans les écoles déjà existantes. Cette décision a été immédiatement attaquée par l'Association canadienne-française pour l'Education en Ontario.

Les élèves d'expression française dans une section d'une école anglophone suivraient leur cours en français; mais dans les cours de jeux, dans les piscines, dans la plupart des activités extra-académiques ils seraient perdus dans la masse anglophone.

Le véritable bilinguisme et biculturalisme signifie que le groupe minoritaire d'une province a la possibilité d'apprendre et de mûrir dans sa propre langue et dans sa propre culture. Cela ne peut se faire en plaçant des ilots d'élèves francophones dans des océans d'anglophones, qui les engloutiraient en une génération.

Si la Commission scolaire métropolitaine et M. Davis ont l'intention de passer outre à ces principes essentiels, M. Robarts, qui a toujours été l'un des plus logiques et des plus respectés parmi les amis du Canada français, devra leur faire connaitre quels sont leurs devoirs réels à ce sujet.

Bilinguisme: entreprise nationale

The Star (Toronto) — Le premier ministre John Robarts se montre méfiant, à tort, au sujet d'une proposition visant à faire payer aux provinces par le gouvernement fédéral l'enseignement de la langue minoritaire — soit l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces.

Cette idée est contenue dans le second rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. Elle est entièrement logique, puisque la promotion du bilinguisme est une entreprise nationale, ayant comme objectif l'unité nationale.

Mais la logique domine rarement dans les relations fédérales-provinciales, au Canada.

Voilà que M. Robarts déclare que la recommandation du rapport BB est "une intrusion financière dans les droits constitutionnels des provinces". Comme si l'indépendance de l'Ontario n'avait jamais été amoindrie en acceptant des subsides fédéraux pour l'éducation.

Le fait est, évidemment, qu'Ottawa paye 50 pour cent des coûts de l'enseignement universitaire dans toutes les provinces anglophones, et accorde au Québec un pouvoir de taxation additionnel pour y pourvoir.

Dans ce but, Ottawa "s'immisce" donc dans la juridiction provinciale au rythme de plus de $500 millions cette année et l'Ontario reçoit la part la plus importante de cette aide.

Cet arrangement constitue une admission du fait que l'enseignement supérieur est une préoccupation nationale, et il reconnait également que les provinces sont très inégalement capables de le financer.

L'extension ou la conservation des droits linguistiques français ou anglais n'est pas moins un sujet de préoccupation nationale.

Le français enseigné par des francophones

The Albertan (Calgary) — La Commission des Ecoles séparées a pris une décision qui pourrait mener à la création d'une école bilingue dans cette ville. La commission a approuvé un projet de sondage visant à déterminer jusqu'à quel point les parents sont intéressés à une école de ce genre.

On dit que si les parents manifestent un intérêt suffisant dans ce projet, l'école pourrait être ouverte en septembre 1970. Selon un rapport à ce sujet, l'objectif de cette école serait "de former des citoyens dont la connaissance approfondie des deux langues du pays leur permettrait de contribuer à tous les aspects de notre vie nationale, consolidant et fomentant (sic) ainsi l'unité nationale".

Une école bilingue serait en mesure d'offrir de grandes choses à ses élèves. Mais si on veut que les élèves reçoivent un enseignement efficace dans une langue seconde, il faudra dès le début prendre soin d'assurer un maximum de succès. Ceci impliquerait, entre autres choses, l'établissement d'un personnel compétent et véritablement francophone.

Il serait ridicule en effet que les élèves d'une école bilingue reçoivent l'enseignement en français de professeurs essentiellement anglophones se débattant péniblement sur une base branlante faite de rudiments de français.

Après le succès d'Apollo-8, l'industrie aéronautique américaine s'inquiète de son avenir immédiat

WASHINGTON — L'homme n'est pas encore sur la Lune, mais après le succès d'Apollo-8, les entreprises américaines engagées dans la réalisation du programme lunaire commencent déjà à s'énerver.

L'énorme budget de près de 24 milliards de dollars qui avait été alloué à la NASA pour tenir la promesse du président Kennedy de mettre un Américain sur la Lune avant 1970 est maintenant pratiquement épuisé et n'a encore été remplacé par aucun programme spatial d'une comparable envergure.

Tout l'équipement nécessaire à la réalisation du programme jusqu'en 1971 est en cours de terminaison dans les grandes entreprises spatiales.

L'exemple de North American Rockwell, le principal fournisseur du programme Apollo est significatif. North American avait mobilisé 9,600 personnes pour construire 49 capsules Apollo — dont 18 seulement sont destinées à des vols réels — avec un budget de 3.4 milliards de dollars. Les derniers vaisseaux de l'espace sont en cours de montage et les effectifs sont déjà tombés au-dessous de 7,500.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que le plus grand nombre possible de ces techniciens serait récupéré dans d'autres divisions, mais qu'il y aurait fatalement des licenciements faute de programmes nouveaux suffisants.

Interventions auprès de Nixon

La compagnie Grumman Aircraft, qui a reçu 2 milliards de dollars pour construire 15 véhicules d'exploration lunaire en a déjà livré trois à la NASA et est en train de terminer le douzième. Elle a déjà commencé à réduire les effectifs du programme lunaire qui s'élevaient à 6,000 personnes.

La situation est la même pour les cinq sociétés à qui a été confiée la construction des différents éléments de la puissante fusée Saturne-5 utilisée dans le programme lunaire. Elles se sont partagé 7 milliards de dollars pour la construction de 15 fusées.

Boeing, qui construit le premier étage pour 1 milliard de dollars en a déjà terminé dix et assemblé les cinq derniers. Au plus fort du programme, elle employait près de 8,000 personnes sur Saturne-5. Il n'y en a déjà plus que la moitié et la réduction de personnel va s'accélérer dans les mois qui vont venir. Comme à North American, un porte-parole de Boeing a prévenu que tout le monde ne pourrait pas être récupéré. Le puissant complexe de l'industrie spatiale a déjà commencé ses interventions auprès de M. Richard Nixon pour que son gouvernement lance, dès le début de 1969, un nouveau grand programme de conquête de l'espace.

(AFP)

Visiteurs de Terre des Hommes 68

Soixante-quatorze pour cent des 12,516,480 visiteurs de Terre des Hommes 68 venaient du Canada, 21 pour cent des Etats-Unis, et 4 pour cent d'autres pays. La plus grande partie — 57 pour cent — provenaient des villes et des localités situées dans un rayon de 600 milles de Montréal.

Le coût d'exploitation des services de santé sera scruté en détail

OTTAWA—Tout ce qui concerne la médecine, à partir de la durée du séjour d'un patient à l'hôpital jusqu'aux implications des transplantations coûteuses d'organes, sera étudié attentivement par les autorités fédérales et provinciales qui entreprennent une campagne destinée à freiner la hausse du coût d'exploitation des services de santé, apprend-on dans un article de Ken Kelly de la Presse Canadienne.

Un comité formé en novembre dernier, lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, se propose d'attribuer à une multitude de sous-comités les diverses tâches que nécessitera cette étude.

Selon des sources bien informées, le comité permanent a proposé qu'une étude détaillée soit entreprise dans trois domaines particuliers, à savoir: l'utilisation efficace des hôpitaux, l'efficacité des services de soins médicaux et le contrôle du coût des soins médicaux en mettant l'accent sur des mesures préventives sur le plan de la santé.

Questions à l'étude

Parmi les secteurs spécifiques qui feront l'objet d'une étude approfondie figurent notamment la construction d'hôpitaux, les fonctions hospitalières, une attention particulière étant portée à la durée du séjour des patients dans les institutions, les implications des greffes du coeur, du foie et autres transplantations d'organes, les moyens dont on dispos pour les traitements et les soins aux personnes âgées et aux convalescents, la création d'hôpitaux universitaires, et pratiquement toute question qui affecte le personnel médical dont les salaires et horaires représentent environ 70 pour cent des budgets des institution: hospitalières.

Des renseignements pertinents sont disponibles sur plusieurs de ces sujets, tant au Canada qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Aussi, une bonne partie du travail des sous-comités consistera-t-il à examiner les informations disponibles, quitte à soumettre ensuite des propositions concrètes au comité principal.

Lors de la formation du comité, le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, avait clairement indiqué qu'aucun gouvernement ne sera tenu de mettre ces recommandations en vigueur. Mais les autorités tant fédérales que provinciales accueilleront favorablement toute formule susceptible d'alléger la pression sur leurs ressources financières causée principalement par la hausse vertigineuse du coût des services de santé.

La langue française en Nouvelle-Angleterre

D'aucuns prétendent que la langue française, en Nouvelle-Angleterre, est à son déclin, que sa disparition complète n'est plus qu'une question de temps. Précisons. De quelle langue s'agit-il au juste? Du français métropolitain? De la langue de l'élite canadienne-française? Du "joual"? Ou bien encore, de l'argot franco américain?

Lors des grandes vagues d'immigration, c'est surtout une classe pauvre et peu instruite de Canadiens français qui reflua en Nouvelle-Angleterre. Ce n'est qu'un peu plus tard que vinrent des prêtres et des hommes de professions. Honnête, laborieux, profondément religieux mais peu instruit, voilà en général la caractéristique de l'immigrant canadien-français, vers la fin du siècle dernier et au début du vingtième siècle. La langue de nos pères était donc une langue rude, mêlée de régionalismes et d'expressions désuètes. Transplantée aux Etats-Unis, elle s'altéra davantage au mélange de mots anglais. N'empêche qu'elle gardait toujours une certaine chaleur et qu'elle disait beaucoup au coeur de nos gens. Ceux-ci, du reste, la considéraient comme un lien indissoluble entre eux et le pays qu'ils avaient dû quitter mais qu'ils aimaient toujours.

Or, les années ont passé et le temps a fait son oeuvre. La jeune génération d'aujourd'hui n'a plus d'attaches au Canada français. Sa langue maternelle, disons le sans réticence, c'est l'anglais. Mais grâce à son sang et à son ascendance, elle a des aptitudes naturelles pour le français. Après avoir bien appris la langue officielle du pays, bon nombre de nos jeunes se livrent à l'étude du français, comme langue de culture. Ils ne sont donc pas le moindrement intéressés au jargon de leurs devanciers. Et pourquoi les en blâmer? Sans doute fallait-il que le langage du peuple disparaisse afin que la langue française puisse refleurir de nouveau sur les lèvres d'une génération nouvelle, dans toute sa beauté, dans toute sa gloire. Nous sommes donc dans le vent. Sous ce rapport, une élite très sérieuse et considérable est en train de se former en Nouvelle-Angleterre. Il va de soi que l'élite n'est jamais le plus grand nombre. Mais même en démocratie, si c'est la majorité qui décide, c'est l'élite qui donne le ton.

C'est donc un devoir civique, pour ceux qui occupent des postes clefs, de promouvoir l'étude de la langue française et d'encourager tous ceux qui la parlent, ainsi que l'ont rappelé les présidents Eisenhower et Kennedy, et tant d'autres. La langue française est par elle-même une source de lumière et de beauté. C'est un mode de penser. C'est une discipline mentale. Priver notre nation d'une telle ressource intellectuelle, c'est faire une injustice à la patrie.

Gabriel Crevier

Interview du Pape à un journaliste

TURIN — La paix, les jeunes, les exploits des astronautes qu'il a largement traités dans les quatre grands discours qu'il a prononcés à l'occasion des Fêtes, ont été évoqués par le Pape dans une interview à un collaborateur de la Stampa.

Après avoir insisté sur la nécessité d'éduquer les esprits à l'idée de renoncer à l'emploi de la force "sauf dans les cas de nécessité de légitime défense", Paul VI, déclare qu'une des conditions de l'avènement d'une paix véritable est la limitation des armements "pour aboutir, on ne sait quand, à un véritable désarmement mondial, en particulier des armes extrêmement meurtrières dont dispose aujourd'hui l'humanité terrorisée."

Sur le problème du Moyen-Orient le journal, sans citer les paroles du Pape dit: "Le Saint-Père évoque en termes précis et riches de détails les conditions de la paix au Moyen-Orient, une paix qui pourra naitre seulement de la générosité, de la volonté générale de briser la chaine des violences, peut-être avec l'intervention, d'un commun accord des grandes puissances".

Parlant ensuite de la nécessité d'assurer le développement des peuples, le Saint-Père a répété qu'il faut éviter que les pays riches deviennent plus riches et les pays pauvres plus pauvres et cela en favorisant le commerce.

Les efforts accomplis en vue de donner à l'humanité une paix durable n'ont pas encore abouti. Le Pape s'en afflige, certes, "mais cela, dit-il, ne nous déçoit pas et ne nous décourage pas non plus. Car la paix est une oeuvre lente et longue".

Les jeunes

Le Pape n'est pas pessimiste en ce qui concerne les jeunes. Il estime que leur "soif de sincérité, de justice, de rénovation, ne doit pas être méconnue, mais plutôt interprétée comme une évolution, dans un certain sens légitime et incoercible, vers des formes plus mûres de coexistence sociale". Paul VI affirme que les jeunes font preuve de sérieux chaque fois qu'ils sont au contact des malheurs d'autrui, comme à l'occasion des grandes calamités qui ont frappé notamment l'Italie.

Evoquant l'exploit de Apollo-8 Paul VI dit: "Nous nous sentons plus copernicien dans la vision de la terre comme un astre parmi tant d'autres, mais aussi plus ptoléméen sur le plan spirituel parce qu'il nous semble que c'est précisément ici qu'est descendu le rayon divin qui a éclairé la conscience humaine".

Paul VI, ajoute le journal, a ensuite évoqué la philosophie de l'homme selon Pascal, "écrasé par le 'silence éternel de cet espace infini' et toutefois plus grand que toute chose parce que capable de connaitre, par la pensée, toutes les choses".

Son interlocuteur lui ayant parlé de la Russie, où il a vécu et lui ayant dit que ce pays était celui où le principe d'autorité demeure le plus intact, Paul VI s'est demandé: "Est-ce là une grande force ou une faiblesse?"

Après avoir dit que le Pape ne lui est pas apparu "dominé par le découragement", comme certains le prétendent, le journaliste écrit:

Paul VI est un homme serein, aux yeux rieurs et perçants, curieux, doué de beaucoup de sensibilité humaine et de perspicacité et avec qui il est très aisé de parler. Voilà mon impression de ce Pape. Je dirai aussi, parce que cela nous tient à coeur, que le Pape est de toute évidence en bonne santé et qu'il ne parait pas ses 71 ans. Il m'est apparu plein de vigueur spirituelle, intellectuelle et physique."

Le journaliste Carlo Levi qui est israélite, en prenant congé de lui, l'ayant salué en lui disant "Shalom Lekha" Paul VI lui a répondu par la même invocation de paix.

AEP

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00

Etats-Unis: $6.00

Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (8)

Abondance et pauvreté

Peut-on vraiment craindre que notre économie ne parviendrait pas à faire vivre convenablement une population qui s'accroîtrait rapidement? Doit-on avoir peur des grandes familles? A-t-on les moyens de nourrir, vêtir, abriter, éduquer, divertir, des millions de vies nouvelles?

Partons d'abord d'une première constatation: ce que nous utilisons, nous l'avons. Il est impossible d'utiliser ce que l'on n'a pas. En conséquence, nous pouvons certainement produire ce qui existe, vu que nous l'avons produit: c'est dans nos moyens d'avoir nos écoles, nos hôpitaux, nos services des postes, nos policiers, nos pompiers, nos arénas, nos maisons, notre nourriture, etc. Le niveau de vie que nous entretenons présentement est donc normal et ne peut aucunement être dit "au-delà de nos moyens", vu que nos moyens le produisent.

Deuxièmement, non seulement nous produisons de quoi faire vivre ceux qui produisent, mais nous produisons aussi de quoi faire vivre tous ceux qui ne produisent pas. Nos moyens nous permettent de faire vivre une armée de chômeurs et leurs dépendants à partir de la production de ceux qui travaillent. Si donc ces hommes travaillaient, nous aurions une plus grande abondance de biens pour ceux qui travaillent déjà.

Troisièmement, pendant que nous faisons vivre travailleurs et chômeurs, nous nous privons de la production que pourrait faire ceux qui sont contraints à ne rien faire, les chômeurs. Nous vivons donc au-dessous de nos moyens en contraignant à l'inaction des hommes qui ont la capacité de produire.

Quatrièmement, nos moyens de produire ce que nous requérons sont tels que nous pouvons nous permettre le luxe des grèves sans que nous soyons trop gravement dérangés. Ceci signifie qu'une part de nos moyens de production peuvent se reposer momentanément sans que l'ensemble de notre vie souffre d'une privation sérieuse. L'absence de grèves, c'est-à-dire une production continue de toute la main-d'oeuvre — dans un climat de justice — augmenterait donc notre production réelle.

Cinquièmement, afin d'employer tout ce que nous produisons, il est nécessaire de créer des demandes artificielles par la publicité, puis par les modes qui nous poussent à mettre au rancart des biens à peine utilisés. Ceci manifeste que souvent nos moyens de production dépassent nos besoins. Il se pourrait donc que nous vivions au-dessous de nos moyens.

Sixièmement, afin de ne pas "noyer le marché", un grand nombre de nos produits sont de mauvaise qualité. Ils pourront ainsi se détériorer facilement et il nous faudra en acheter de nouveaux. Mais si l'on acceptait de "noyer le marché", cela ne signifierait-il pas que l'on accepterait que tous aient de tout? Une fois le marché noyé d'un produit, nos efforts de production pourraient se tourner ailleurs et produire de nouveaux objets. Nos moyens de production sont tels qu'ils pourraient favoriser la stérilité plutôt que l'abondance.

Septièmement, nous avons des surproductions réelles dans certains domaines, par exemple dans le domaine alimentaire. Alors donc que nos moyens surpassent nos besoins, pourquoi est-il si difficile aux familles nombreuses de se procurer la nourriture de bonne qualité dont ils ont réellement besoin?

Enfin, il nous arrive de connaître des "périodes de ralentissement économique" suscitées artificiellement. On contraint les producteurs, par une restriction du crédit, à diminuer leur production, à mettre des ouvriers au chômage, et on invite la population à "se serrer la ceinture". Que l'on doive se serrer la ceinture en période de disette, cela va de soi. Mais comment peut-on prétendre qu'il faille à la fois couper la production et la consommation pour le bien de la population? Si la population a trop de biens, on peut diminuer la production en allant en vacances ou en diminuant les heures de travail; et l'on aura toujours le ventre plein. Mais si la population est obligée de "se serrer la ceinture", il faut alors exiger une plus grande production pour obtenir les biens dont on est privé. Pourtant, on préconise la stérilité sur tous les fronts au nom d'une économie rationalisée!

Nous n'avons rien à craindre des exigences des familles nombreuses. Elles sont naturelles et nous avons les moyens de les remplir en surabondance... si nous savons faire usage des ressources qui sont à notre disposition plutôt que de créer la disette en restreignant les moyens d'abondance.

Pie XII disait: "Dieu ne refuse pas les moyens de vivre à celui qu'il appelle à la vie. ...Si des épisodes particuliers, petits et grands, semblent parfois prouver le contraire, c'est un signe que quelque empêchement a été opposé par l'homme à l'exécution de l'ordre divin, ou bien, dans des cas exceptionnels, que prévalent des desseins supérieurs de bonté" (20/1/58). Il semble évident que dans le cas présent, ce n'est pas Dieu qui nous prive.

Georges Allaire

Note: M. Georges Allaire est professeur au Collège de St-Boniface.

M. Léo Noonan, qui est depuis quatre ans gérant du magasin Safeway de St-Boniface, angle des rues Marion et Braemar, a récemment été élu président du Club Kiwanis de St-Boniface et de St-Vital. Les autres directeurs pour l'année 1969 sont: W. J. Fawcett, gérant de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, Marion et Taché, vice-président; Don McLennan, secrétaire; R. Marinelli, trésorier, ainsi que Tom Brown, Les Robert, Gérald Rajotte, James Einfeld, H. Jenkins, Alex Robertson et Roy Sykes.

Deux films de choix à la télévision scolaire

Telle qu'annoncée, la présentation du film "Les nouveaux aristocrates" aura lieu vendredi prochain, 17 janvier, à 1 h. 30, au poste CBWFT. Pour plus de détails se référer à La Liberté et le Patriote du 8 janvier ou au manuel des Emissions scolaires françaises.

Le 24 janvier, on présentera, pour les élèves des 7e et 8e années, le film "Le petit garçon de l'ascenseur".

Ce film élégamment porté à l'écran est tiré du roman délicat de Paul Vialar. Il constitue un spectacle de choix.

Jules Ansionas, adolescent de quatorze ans, vient de perdre sa mère. M. Anselme, chef du personnel d'un grand hôtel de Monte-Carlo, l'engage comme liftier. Le gamin a vite fait de s'initier aux secrets de son nouveau métier.

A l'occasion de la fête du Carnaval, un concours est organisé par la direction de l'hôtel. Il s'agit d'un concours de slogans publicitaires. Le premier prix donne droit à passer deux jours dans le plus somptueux appartement de l'hôtel. Le jeune liftier profiterait de cette aubaine pour essayer de découvrir ce qui se passe dans son hôtel. De plus il pourrait tenter de gagner en l'éblouissant, Mireille, une petite fleuriste de son âge qu'il aime beaucoup. Ces raisons l'incitent à participer au concours.

Sera-t-il gagnant? Ses rêves se réaliseront-ils?

Ce film cerne avec délicatesse et talent la psychologie d'un adolescent orphelin, plongé très jeune dans l'univers des adultes. Caractère attachant de cet adolescent très pur découvrant l'amour et ses malfaçons. Il apprendra que le bonheur n'est pas dépendant du luxe et de la richesse.

A la suite de cette représentation, il serait peut-être bon de susciter les réactions des étudiants, de les inscrire au tableau noir et de là bâtir un questionnaire autour de leurs problèmes immédiats.

Vu le sujet traité et le caractère de ce film, il conviendrait bien, également, aux étudiants des 9e et 10e années, mais non pas cependant aux 5e et 6e années.

Ici encore les adultes pourraient en jouir et en tirer profit, afin de pouvoir ensuite en discuter avec les jeunes.

On rappelle aux professeurs de bien vouloir envoyer une critique, une évaluation du programme à Mademoiselle McCance, du Département de l'Instruction publique, 1181, avenue Portage, Winnipeg. Cette évaluation peut être envoyée par les étudiants. On vous encouragerait de la rédiger en français.

Soeur Maria Prenovault, S.N.J.M.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Dans toutes les organisations il y a des hommes de paille. Ils ont été atteints par le virus de non-participation. On les trouve habituellement "avachis" devant la boîte pour idiots. Est-ce ainsi que l'on peut gagner le ciel? Qu'ils se demandent une fois pour toutes "Qui porte les pantalons chez nous, moi ou la télévision".

Nous vivons présentement dans une ère d'abondance extrême. Nous nous permettons — et nous avons les moyens de satisfaire nos caprices les plus invraisemblables. Le plus pauvre d'entre nous est un millionnaire à comparer aux millions d'êtres humains qui crèvent de faim dans les pays sous-développés. Cela nous inquiète très peu, ou pas du tout, et nous ne voulons pas le savoir. Nous nous complaisons dans le désordre et l'aveulissement et nous rejetons toute contrainte, tout ce qui demande un effort. Lorsque nous faisons un effort, ce n'est que pour en tirer du plaisir, de l'argent ou un profit quelconque.

Divers

Une équipe de curling s'organise. Si vous êtes intéressé, parlez-en au frère Lambert. Il faut organiser une grande partie de cartes cette année. Il y a aussi un concert d'amateurs qui est en préparation. Parlez-en à vos amis.

Comme dirait le Père Desmarets: "L'essentiel c'est le ciel".

Après-Tout

Catéchèse aux adultes aux émissions télévisées

Une nouvelle série d'émissions télévisées de catéchèse aux adultes débutera au poste CBWFT le dimanche 26 janvier, à 5 heures.

Cette série de treize émissions intitulées "Le temps s'ouvre" sera animée par le Père Emile Legault. Soutenu par une équipe de théologiens, de catéchètes et de spécialistes de la Bible, l'animateur tentera de présenter la signification dynamique du Christ dans le monde. Le Christ a-t-il vraiment ouvert un temps nouveau? Comment peut-il aider les hommes d'aujourd'hui à trouver le sens de leur vie?

Grâce à la collaboration des dix stations de Radio-Canada, la majorité des téléspectateurs d'expression française pourront profiter de cette initiative tous les dimanches après-midi à 5 heures, du 26 janvier au 20 avril inclusivement. L'organisation de cette série relève de l'Office Catéchistique Provincial et de l'Office des Communications Sociales.

Communiqué

Plan de Sécurité familiale

La Société Franco-Manitobaine se joint à M. Louis Lemoing, agent de liaison du Plan de Sécurité Familiale pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Albert-J. Lepage, Ste-Anne-des-Chênes, du 14 janvier.

M. Maurice-H. Noël, Ste-Anne, du 15 janvier.

M. René Philippot, Jogues Road, St-Boniface, du 15 janvier.

M. Eulore Cahill, St-Pierre, du 17 janvier.

M. Roland Gauthier, La Broquerie, du 17 janvier.

Mgr A. Hacault, St-Boniface, du 17 janvier.



M. Philippe-M. Teillet, que l'on voit dans la photo, s'est vu décerner une bourse d'excellence renouvelable de 300 dollars plus les frais de scolarité, offerte par "The International Nickel Company of Canada Limited". Philippe, fils de M. et Mme Roger Teillet, d'Ottawa, fréquente l'université de cette ville.

Dans les écoles de St-Boniface

Des cours de conduite défensive

La Chambre de Commerce de St-Boniface, en collaboration avec le "Greater Winnipeg Safety Council", donnera des cours de conduite défensive dans les écoles de St-Boniface. M. Allen Palmer, président, annonça ces jours derniers que la Chambre était convaincue qu'un plus grand nombre de personnes de la région suivraient ces cours si ceux-ci étaient donnés sur place plutôt qu'à Winnipeg.

Des arrangements ont donc été conclus avec le "Greater Winnipeg Safety Council" et la Commission scolaire de la Division St-Boniface pour donner ces cours à l'école Provencher, le mardi soir, et au Windsor Park Collegiate, le jeudi soir, à compter du 4 février prochain. Ces cours se termineront en juin.

Toute personne intéressée à suivre ces cours peut obtenir des renseignements ainsi que des formules d'inscription, en s'adressant au bureau de la Chambre de Commerce, 109, rue Marion (tél.: 247-6991).

Communiqué

Dief est toujours populaire

OTTAWA — Ceux qui sont portés à croire que la popularité de M. John Diefenbaker est à la baisse feraient mieux de consulter la liste d'invitations qui s'accumulent sur son bureau du parlement à Ottawa.

Ces invitations proviennent de Clubs canadiens, d'associations conservatrices, de groupements féminins, d'universités, de High schools, etc.

"Je pense qu'il a maintenant plus d'invitations que jamais, a déclaré un aide de camp du vieux lion des Prairies. Il a déjà des engagements jusqu'au 25 juin." Parmi ces invitations, on retrouve celles de deux universités du Texas, pour le mois de mars.

Contrairement aux autres parlementaires conservateurs, M. Diefenbaker ne reçoit pas ses engagements par le canal du bureau central du parti. Il est le seul — avec son aide de camp — à décider de ses itinéraires, et à refuser invariablement une invitation si elle coïncide avec un jour de session.

Il y a beaucoup de gens dont la facilité de parler ne vient que d'une impuissance de se taire. (Cyrano de Bergerac)

Le Canada doit aussi orienter son commerce par le Pacifique

Ce n'est que tout récemment que les Canadiens se sont sérieusement rendu compte des possibilités que leur offrait le Bassin du Pacifique, déclarait la Banque de Nouvelle-Ecosse dans sa Revue Mensuelle. Bien que les liens qui unissent le Canada aux Etats-Unis et ceux que le Canada a noués au-delà de l'Atlantique continueront à dominer les relations économiques extérieures du pays, il ne reste pas moins vrai qu'un véritable désir d'explorer de nouvelles voies vient de se faire jour et l'impression d'ensemble (surtout et bien entendu sur la côte Ouest) est que la participation accrue du Canada dans l'expansion du commerce intra-Pacifique ne peut être qu'extrêmement favorable à son économie.

Depuis le milieu des années 1940, le commerce intra-Pacifique s'est accru plus rapidement que le commerce du Pacifique avec le restant du monde. Les facteurs qui ont contribué à cette tendance ont tout d'abord été l'irruption du Japon en tant que puissance industrielle considérable, et l'orientation progressive de l'Amérique du Nord en direction de l'Ouest. L'Australie, elle aussi, a fait des progrès; son économie est plus diversifiée et l'orientation de son commerce a subi des changements profonds. Un triangle d'influence extrêmement prospère a fait son apparition parmi les pays développés de la zone — Canada, Etats-Unis, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande — et c'est le noyau autour duquel on peut s'attendre à voir se développer un courant de plus en plus fort d'échanges commerciaux à exploiter pour l'avenir.

En ce qui concerne le Canada, le commerce avec le Japon a été le motif principal de son expansion dans le Pacifique. Entre 1957 et 1967, les exportations canadiennes à destination du Japon sont passées de $140 million à $572 millions, et à l'heure actuelle, le Japon figure au troisième rang des clients les plus importants du Canada. Mais les exportations japonaises à destination du Canada ont presque rivalisé d'importance avec nos exportations vers le Japon. En même temps, l'intérêt des entreprises japonaises envers l'exploitation des ressources canadiennes, et surtout celles des provinces de l'Ouest, n'a cessé de croître.

En portant ses regards vers l'Ouest afin d'évaluer le potentiel d'absorption du marché japonais en produits canadiens, la Revue Mensuelle a fait remarquer que les exportateurs ne doivent pas négliger les possibilités futures d'expansion commerciale dans les pays sud-ouest avoisinants qui n'en progressent pas moins rapidement pour autant. Des progrès considérables ont déjà été accomplis dans ce sens mais ils doivent être poursuivis puisque maintenant, les nations asiatiques du sud-est participent d'une manière croissante à l'expansion du commerce dans le Pacifique.

L'Australie

L'Australie est peut-être le plus bel exemple qu'on puisse citer d'expansion commerciale dans le Pacifique. Ses exportations dans la zone du Pacifique sont plus élevées maintenant que la totalité de ses exportations à destination du reste du monde. Le commerce canadien avec ce pays s'est développé à un point tel que l'Australie se classe maintenant au 5e rang des clients les plus importants du Canada. Cependant, et justement à cause de la similitude qui existe entre les possibilités économiques de nos deux pays, l'accroissement des échanges de marchandises semblerait, dans l'ensemble, être limité aux produits manufacturés.

Les pays moins développés du Pacifique asiatique constituent un maillon d'importance vitale dans la chaîne des nations virtuellement fortes du Pacifique. Ils détiennent la clé de la stabilité politique et contribuent rapidement et d'une manière significative à augmenter le volume des transactions commerciales qui s'effectuent dans cette zone. Etant donné l'intérêt qu'elles manifestent pour étendre leurs débouchés d'exportation à destination des pays industriels comme le Canada, ces nations se sont jointes à d'autres nations en plein essor afin d'exercer une pression susceptible d'apporter des changements considérables dans les pratiques commerciales mondiales. C'est grâce à des efforts de ce genre qu'elles ont pu acquérir un plus libre accès de leurs produits sur les marchés des pays développés, bien que de nombreuses restrictions subsistent encore. Le lent progrès n'a fait qu'ajouter à l'intérêt croissant que suscite l'idée d'un effort concentré vers une expansion commerciale dans les limites régionales du Pacifique.

En dépit des incertitudes qui planent sur la région, le potentiel d'expansion commerciale au sein du Bassin du Pacifique est énorme et les chances de sa réussite semblent s'améliorer, conclut la Revue. En saisissant les occasions qui se présentent, les avantages se feront immanquablement sentir tant pour les nations qui tentent d'émerger que pour les grandes nations industrielles.

La vie au Petit Séminaire

Pour faire suite à notre dernière chronique du 4 décembre, soulignons les événements suivants:

Le dimanche 15 décembre, dans une belle atmosphère des fêtes, grâce au beau travail décoratif des différents comités, nous avions notre soirée de Noël. Plusieurs parents et amis assistèrent à cet événement toujours apprécié. Cette soirée comprenait des "sketchs" appropriés, des chants et de la musique des fêtes surtout. Evidemment, un Père Noël fut personnifié cette année par Mérille Kirouac.

Le mercredi 18 décembre, nous avions notre souper de Noël toujours si bien préparé par nos dévouées religieuses. A cette occasion bien particulière, nous avions invité nos "anciens" de l'an dernier.

Enfin les vacances! Le jeudi midi 19 décembre, début officiel des vacances de Noël. Mais quelques-uns sont demeurés pour aider au ménage de la maison. Quel bel esprit de générosité!...

Le dimanche 5 janvier, on se retrouve tous de nouveau réunis en vue du second semestre.

Dès lundi soir, nos deux patinoires étaient déblayées et on reprenait les activités du hockey.

Le mercredi soir 8 janvier, nous avions notre première partie officielle de hockey 1969 de la ligue "B". Notre club P.S. 2 rencontrait le club du Collège. Ce fut une partie nulle au compte de 3 à 3. Nos compteurs furent Paul Campeau, Jean-Pierre Dubé et G. Kirouac. Rémi Bisson s'est mérité un assiste.

Dimanche dernier, notre club P.S. 3, nouvellement formé, recevait un club du Précieux-Sang. Ce fut une brillante victoire de 3 à 0 en faveur de nos benjamins. Nos compteurs furent René Massicotte, 2 buts et un assiste; Roger Massicotte, un but, et Léo Parent, un assiste. Notre club P.S. 3 est composé de Roger Bilodeau, Léo Charrière, Paul Choiselat, Martin Delaquis, Avelin Gautron, Georges et Louis Kirouac, Claude Lagacé, René et Roger Massicotte, Léo Parent et Normand Roy.

Nous avons fait quelques changements au comité des sports. Mérille Kirouac a été élu à ce comité et Gérald Labossière a été élu président-responsable. Nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès!

Aussitôt de retour des vacances de Noël, nous avons entrepris un grand projet d'hiver. Samedi dernier, nous avons construit une grande glissade sur les bords de la rivière Seine. Grâce à un beau travail d'équipe, sous l'habile direction de M. l'abbé Gérard Dionne et de Charles Provost, dès dimanche après-midi nous pouvions glisser à toute vitesse. L'hiver nous réserve donc de beaux moments de plaisir!

Le chroniqueur

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

	G	P	Pts
Western Paint	16	5	22
Chez Huot	13	8	19
Club Belge no 1	13	8	18
Twin Cities Painting	13	8	17
CKSB	11	10	16
Seals	11	10	14
Canadiens de Naissance	11	10	13
Marion	9	12	12
Cercle Ouvrier	8½	12½	11½
The Blues	7½	13½	10½
Club Belge no 2	7	14	8
Medo-Land	6	15	7

Haute partie: Western Paint, 937.

Hautes trois parties: Western Paint, 2720.

Haute partie: A. Desloges, 225.

Hautes trois parties: G. Léveillé, •01.

Chronique de CBWFT

Jeudi 16 janvier

Au Point, à 7 h. 30: Emission locale d'affaires publiques. On traite des sujets d'actualité propres à notre milieu franco-manitobain.

Vendredi 17 janvier

Nos écrivains à l'écran, à 1 h. 30: "Les nouveaux aristocrates". D'après le roman de Michel de Saint-Pierre. Ce film répond courageusement à l'attitude des jeunes que la vie effraye. Il montre la difficulté de la tâche des éducateurs, parents et maîtres. Il donne la clef de toute éducation: "Il suffit d'aimer".

Des agents très spéciaux, à 9 h.: "Une belle discothèque". L'agence Trush s'apprête à déménager le fichier de sécurité de ses agents. U.N.C.L.F. découvre qu'il est entreposé au sous-sol d'une élégante discothèque. Solo et Kiriakim s'immiscent dans la place.

Samedi 18 janvier

Cher oncle Bill, à 7 h. 08: "Le père Idéal". De retour d'un long voyage, l'oncle Bill constate que les enfants ont désormais des souvenirs dont il est absent.

Dimanche 19 janvier

D'hier à demain, à 4 h. 30: "Les Phéniciens; Carthage et la route de l'or". Documentaire de Jean Mazel. Suivant la route de l'or, les Phéniciens fondèrent Carthage qui devait périr sous les Romains, malgré les efforts d'Annibal. Ils laissèrent les traces d'une civilisation très avancée en Libye, au Maroc, au Sénégal où des fouilles ont mis à jour des trésors d'or, d'ivoire, de poteries, d'urnes en céramique et des objets en verre.

Les beaux dimanches, à 8 h. 30: Soirée au théâtre Alcan. "Baby Hamilton". Comédie de Maurice Braddell et d'Anita Hart, dans une adaptation française de Marianne André. Avec: Guy Hoffmann, Yves Létourneau, Janine Sutto, Gisèle Schmidt, Benoit Marleau, Pascal Rollin, Anne Pauzé, Monique Joly et François Tassé. Réalisation: Florent Froget.

Lundi 20 janvier

Ma sorcière bien-aimée, à 8 h. 30: "Le filtre d'amour". Déterminée à briser le ménage Stevens, Endora convoque le séduisant sorcier Rollo, ancien flirt de Samantha. Elle invite Rollo à diner à la maison et lui donne un filtre d'amour. Il en verse un peu dans le verre de Samantha, mais c'est Endora qui le boit.

Le sel de la semaine, à 10 h.: Invité: Alain Grandbois, écrivain. Interviewer: Fernand Séguin.

Mardi 21 janvier

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Dominique fait une chute en ski. Denise craint que ce soit très grave et la transporte à l'hôpital. Elle verra à ce que Dominique soit très bien soignée.

Mercredi 22 janvier

Le commando du désert, à 7 h. 30: "Des hommes bien trempés". Le sergent Troy et Mark Hitchcodk tombent dans une embûche et sont faits prisonniers par les Nazis qui les conduisent devant le chef de la stratégie allemande.

Gagnant d'une médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, l'an dernier, le jeune viennois Wolfgang Schwarz sera une des étoiles à la 28e saison des Ices Capades qui seront à Winnipeg du 30 janvier au 4 février. Les Ices Capades ont préparé pour cette année cinq grands numéros spéciaux dont le "Rituel des eaux" où l'on aura recours à l'écran magique.

Commissions établies pour l'année 1969 au Conseil de Ville de St-Boniface

Lors de l'assemblée inaugurale du 62e Conseil de Ville de St-Boniface, tenue le vendredi 3 janvier dernier, les commissions et comités suivants furent établis:

Commissions permanentes

Finances: GEE, Farrell, Ludwick, Couture, Watson, McOuat.

Travaux publics: COUTURE, Gee, Farrell, Ludwick, Watson, McOuat.

Eau et lumières: SPARLING, Peterson, St-Hilaire, Lonergan, Kotowich, Morin.

Incendies: McOUAT, Gee, Farrell, Ludwick, Couture, Watson.

Santé et licences: MORIN, Peterson, Sparling, St-Hilaire, Lonergan, Kotowich.

Législation et réception: LUDWICK, Gee, Farrell, Couture, Watson, McOuat.

Commission spéciales

Propriétés foncières: LONERGAN, Peterson, Sparling, St-Hilaire, Kotowich, Morin.

Circulation et transport: FARRELL, Gee, Ludwick, Couture, Watson, McOuat.

Personnel: PETERSON, Sparling, St-Hilaire, Lonergan, Kotowich, Morin.

Administration des immeubles: ST-HILAIRE, Peterson, Sparling, Lonergan, Kotowich, Morin.

Rénovation urbaine: KOTOWICH, Peterson, Sparling, St-Hilaire, Lonergan, Morin.

Bien-être social: WATSON, Gee, Farrell, Ludwick, Couture, McOuat.

Autres commissions

Unité sanitaire: Son Hon. le maire, Morin, Lonergan, Sparling, Kotowich.

Responsables de la Caisse d'amortissement: GEE, Maurice Cachon, Jos. C. Stangl.

Police: Son Hon. le maire, Peterson, Ludwick, Dr C. Benoit, Donat Bilodeau.

Parcs publics: Son Hon. le maire, Gee, Sparling, Ludwick, Couture, Watson, McOuat, D. Bayer, Etienne Bohémier, H. Pascoe, Denis Prenovault, B. Smith.

Bibliothèques publiques: St-Hilaire, Farrell, Lonergan, Kotowich, Morin, Peterson, E. Simonson, T. Glenwrigt, Anna Dufault, Hélène Léveillé, R. Smith, Jos. Robert.

Commission - Conseil d'urbanisme: Lonergan, Kotowich, G. Reynolds, Leo Soenen, D. Asselin, Leo Noonan.

Musée: St-Hilaire, Farrell, Gee, Lonergan, Watson, Morin, Michael Lysyk, Glen Gladue, Emile Pelletier, Gérard Prenovault, Léo Leblanc.

Délégués

Protection des rivières et cours d'eau: Son Hon. le maire.

Association des bonnes routes du Manitoba: Ludwick, Farrell.

Union des municipalités du Manitoba: Couture, Watson.

Association urbaine du Manitoba: St-Hilaire, McOuat.

Plus de réclame de cigarettes

LONDRES — La British Broadcasting Corporation a annoncé qu'à partir du 1er juillet prochain, elle ne permettra plus la réclame de cigarettes dans ses publications. La décision n'implique pas les cigares ni le tabac à pipe.

Cette mesure affectera surtout l'hebdomadaire Radio Times, qui a un tirage de 4,500,000 copies et des publicitaires ont affirmé que la BBC perdra ainsi $1,000,000 par an.

Les réseaux de télévision et de radio de la BBC ne transmettent aucune réclame étant donné qu'il s'agit d'une corporation de la Couronne, financée par le gouvernement.

Image destructrice

Nous devons prendre garde de ne pas nous dépasser nous-mêmes dans notre volonté de contrôler la nature. Sur un mur de musée, on peut lire cette inscription: "L'animal que nous voyons ici est la plus dangereuse et la plus destructrice créature sur terre". Sous cette inscription, pend un miroir.

(Lettre mensuelle de la Banque Royale)

Fiançailles

M. et Mme Léo Collette désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Nicole, à M. Jacques Bernard, fils de M. et Mme N. Bernard, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à midi, le 28 juin prochain, dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à Montréal.

Lecture de pièces dramatiques à l'Alliance Française de Winnipeg

L'Alliance Française vous invite, ainsi que vos amis, à assister à une lecture de deux pièces: "Va-et-vient" (dramaticule) de Samuel Beckett et "L'Apollon de Bellac" de Jean Giraudoux, sous la direction du professeur A. Gordon et avec le concours des élèves de l'Université de Manitoba, le mercredi 22 janvier, à 8 h. 30 du soir, à l'University Women's Club, 54 Westgate. Un goûter sera servi. Les prix d'abonnement annuel est de $5.00. L'entrée pour les non-membres est de $1.00 et pour les étudiants de $0.50.

Les prochaines conférences

On vous prie de prendre note de la date des deux prochaines conférences qui auront lieu le 5 février et le 5 mars respectivement.

Le 5 février, on entendra le professeur Jacques Collin, de la faculté d'Architecture de l'Université de Manitoba, ainsi que son collègue, le professeur Claude de Forest.

Le 5 mars, M. Georges Jourdet, membre de la Société Française de Musicologie et concertiste, parlera des "Trois âges de la musique française".

Un voyage-groupe en France

Ceux des membres qui s'intéressent à un voyage-groupe en France à l'occasion du Premier Festival International du Livre qui se tiendra à Nice fin mai-mi-juin sont priés de s'adresser à un membre du Conseil exécutif.

Communiqué

Les Russes en tournée au Canada

L'équipe nationale russe arrive au Canada aujourd'hui en vue d'une série de huit matches hors-concours de hockey avec l'équipe nationale canadienne, laquelle débutera à Montréal le 17.

Peaux de chevreuil et d'orignaux utilisées dans le nord-ouest ontarien

OTTAWA — Les clubs sportifs et le personnel des Terres et Forêts dans le nord-ouest de l'Ontario coopèrent pour recueillir les paux de chevreuils et d'orignaux qui contribuent à améliorer la situation économique des Indiens du Nord.

Selon Ed Ferrie, surintendant de la faune dans le district de Sioux Lookout, on peut donner des commandes d'une valeur de plus de $2,000 aux Indiens pour des pantoufles, des bourses, des gants, etc., fabriqués avec ces peaux tannées.

Les clubs de conservation ont lancé cette initiative en 1967 et l'ont continuée en 1968 durant la saison de chasse. Les chasseurs laissent ces peaux à des points de collection. Une fois salées et enroulées, elles sont envoyées à des tanneries et ensuite portées aux Indiens par un employé du ministère fédéral des Affaires indiennes. D'où les souvenirs "vraiment canadiens" à l'intention des touristes.

Saviez-vous que . . .

— Au VIIIe siècle, le savant persan Muhammad ib Musa al-Kharezmi consacra à l'équation mathématique un travail dont le titre commençait par le mot "Aljabr" qui, dûment latinisé, devait être universellement adopté pour désigner cette importante branche des mathématiques qu'est l'**algèbre.**

PARTIES DE HOCKEY

à l'Aréna de Winnipeg

JANVIER 1969

Jeudi 16 — Monarchs c. West Kildonan à 8 h.
Vendredi 17 — **Les Anciens de la Ligue Nationale à 8 h.**
Dimanche 19 — Jets c. Swift Current à 2 h. 30.
Mardi 21 — Jets c. Swift Current à 8 heures.

Les jeunes devront y penser deux fois avant de choisir le hockey professionnel

Les jeunes joueurs de hockey qui ont eu la chance de capter une émission récente intitulée "Sports Hot Seat", où l'ancien Maple Leaf de Toronto Brian Conacher fut "chauffé à blanc", y penseront peut-être deux fois avant de se lancer à corps perdu dans le hockey professionnel. Conacher, fils d'un athlète illustre, est ce jeune homme qui a décidé d'accrocher ses patins cette saison et de mettre son éducation universitaire au service des jeunes du Canada, les adeptes du hockey en particulier.

Conacher ne nourrit aucune animosité envers le hockey professionnel, à qui il sait gré de lui avoir ouvert les yeux sur les problèmes de la vie... S'avouant lui-même un joueur banal, il déclare sans ambages que 90 p.c. des joueurs de hockey professionnel sont inquiets de leur avenir, parce que ce sport ne les prépare nullement, sauf les grandes vedettes, à affronter la vie lorsqu'ils prennent leur retraite . . . Conacher, qui s'exprime admirablement bien, n'a pas voulu donner d'exemples, mais on n'a qu'à regarder autour de soi pour en trouver des dizaines.

En terminant, Conacher a déclaré qu'il n'empêcherait pas son fils de devenir joueur de hockey professionnel si ce sport reprenait un retard de 20 ans et s'adaptait aux besoins d'aujourd'hui, à savoir permettre aux joueurs de penser un peu plus par eux-mêmes, et non pas se faire dire qu'ils ne sont "pas payés pour penser mais bien jouer au hockey seulement".

☆ ☆ ☆

Le badminton junior connaîtra certainement un regain de vie cet hiver, grâce à une nouvelle formule pour la présentation du grand Tournoi interprovincial par équipes pour le trophée Pepsi-Cola . . . Au lieu d'amener, à grands frais, les équipes de chaque province en une ville pour une période de près d'une semaine, le pays a été divisé en zones Est ou Ouest, chaque zone déterminant son équipe gagnante, formée de deux garçons et deux filles de 18 ans et moins . . . La grande finale Est-Ouest aura lieu à la fin de février, en un endroit à déterminer.

Au poste CBWFT

JEUDI 16 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "La Mouche Noire". Science fiction avec Al Hedison et Patricia Owens. Un jeune savant atomiste a mis au point deux nouvelles machines. L'une à désintégrer et l'autre à réintégrer la matière. Après des expériences sur des objets, il passe à la matière vivante, et la réussite parfaite obtenue sur les bêtes il va s'attaquer à l'humain.
9.45—Tirez au clair
10.45—Masques de Venise
11.00—Cinéma: "Les brigands". Aventures de Mario Bonnard, avec Debra Paget, Danielle Rocca et Antonio Cifartello. Rome vers 1580. Les Etats du pape sont ravagés par des pillards et pour s'assurer la succession du pape Grégoire XIII, de puissantes familles mènent de ténébreuses intrigues. Les plans du duc de Bolsena sont déjoués par Léonardo, un bel hors-la-loi siennois. (Italien 1960)

VENDREDI 17 JANVIER

1.30—Emissions scolaires: "Les Nouveaux Aristocrates".
2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "L'oeil du malin". Drame psychologique écrit et réalisé par Claude Chabrol, avec Jacques Charrier, Stéphane Audran et W. Reyer. Un jeune journaliste est envoyé en Allemagne pour un reportage. Il fait la connaissance d'un jeune couple qui semble filer le parfait amour. Esseulé, il décide de faire la conquête de la jeune femme. Mais il découvre que celle-ci trompe son mari. Il la suit dans ses sorties et prend des photos compromettantes qu'il utilise ensuite pour la faire chanter. (Français 1961)

SAMEDI 18 JANVIER

1.30—Le golf
2.15—Cours universitaire (Gabrielle Roy et son oeuvre)
3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "La chanson du souvenir".
10.00—Chronique de France
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Main basse sur la ville". Drame social de Francesco Rosi, avec Rod Steiger, Salvo Randone et Guido Alberti. Dans un quartier populaire d'une grande ville, un immeuble s'écroule, causant des morts et des blessés. Cela vient de travaux de construction effectués par une entreprise sous la direction d'un conseiller municipal influent. (Italien 1963)

DIMANCHE 19 JANVIER

3.00—Cinq D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.30—Deux plus un
11.00—Napoléon vu par Guillemin
11.30—Cinéma: "Le signe du lion". Drame psychologique d'Eric Rohmer, avec Jess Hahn, Van Doude et Michèle Girardon. Un Américain vit en bohème à Paris en s'adonnant vaguement à la composition musicale. Un été, il se retrouve seul, après avoir fêté un héritage présumé. (Français 1959)

LUNDI 20 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Les aventures de Salavin". Etude de Pierre Granier-Deferre, avec Maurice Biraud, Christiane Minazzoli et Mona Dol. Un petit employé de bureau, poussé par une impulsion aberrante qu'il ne peut réprimer, ne résiste pas à l'envie de tirer l'oreille de son patron. Naturellement, il se retrouve chômeur. (Français 1964)

MARDI 21 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis (C)
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Le fort de la dernière chance". Comédie épique avec Audie Murphy, Katryn Grant et Hope Emerson. Pendant la guerre de Sécession, aux frontières du Texas, un colonel nordiste, criminel de guerre, s'attaque à une pacifique tribu d'Indiens en dépit des conseils d'un lieutenant sudiste, qui redoute de voir les Indiens se dresser contre les ranchs où ne se trouvent que les femmes et les enfants. (Américain 1967)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "L'ange exterminateur". Drame fantastique écrit et réalisé par Luis Bunuel, avec Silvia Pinal, Jose Raviera et Augusto Benedico. A la fin d'une soirée dans une riche demeure mexicaine, les invités s'aperçoivent qu'une force mystérieuse les retient dans le salon où ils se sont réunis. Plusieurs jours passent au cours desquels personne ne trouve le moyen de partir. Un climat d'hystérie entoure bientôt les personnages. (Mexicain 1962)

MERCREDI 22 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma: à communiquer.
9.30—Justice
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Tonnerre sur le Mexique". Film muet de Sol Lesser d'après Eisenstein. Interprètes non professionnels. Dans une plantation de Maguez, trois pions coupables d'avoir voulu délivrer la jeune femme de l'un d'eux sur le point d'être violée par un ami du propriétaire terrien, sont mis à mort. (Américain 1931)

Victoir de skieurs canadiens en Suède

De jeunes Indiens, Métis et Esquimaux remportent les honneurs au ski nordique

OTTAWA — Grâce à un programme désigné sous le nom de TEST, le Canada a pratiqué une brèche dans la suprématie traditionnelle de la Scandinavie dans les épreuves de fond en ski en remportant les honneurs des Championnats nordiques nationaux de Suède, qui se sont déroulés à Hassala, en Suède.

Inspirés par les jumelles Sharon et Shirley Firth, un groupe de neuf jeunes Métis, Indiens et Esquimaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont affirmé la puissance croissante du Canada dans les épreuves de ski nordique et le sérieux de sa candidature aux médailles d'or lors des Jeux olympiques d'hiver de 1972.

Les deux jeunes soeurs Firth, âgées de 15 ans, se sont classées première et deuxième dans les championnats juniors du cinq kilomètres, touchant la ligne d'arrivée une bonne minute et demie en avant des autres participantes. Un autre membre de l'équipe, Roseanne Allen, a décroché la cinquième place.

Les jeunes Canadiens représentent leur pays dans une série de compétitions de disciplines nordiques qui se déroulent à travers l'Europe. Ils sont le fruit d'un programme d'entraînement des jeunes skieurs des Territoires, connu sous le nom de TEST (Territorial Experimental Ski Training) et subventionné par le Programme de la santé et du sport amateur, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Fred "Express" Kelly, un jeune Indien de 17 ans demeurant à Fort Good Hope, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui avait surpris les milieux sportifs du Canada, le printemps dernier, en remportant le championnat junior canadien de course de fond, a aussi brillé dans les rencontres de Suède. Il est arrivé bon premier dans la course Brgsjo, une épreuve de 7½ kilomètres reconnue par la Fédération internationale de ski, avec une avance d'une minute et demie sur son plus proche concurrent. Puis, il s'est classé quatrième, juste après son compatriote Roger Allen, dans le championnat junior de Suède pour la course de sept kilomètres, à peine six secondes après le champion.

Les observateurs internationaux de la scène sportive ont été frappés par l'excellente technique affichée par les jeunes Canadiens. Cette grande habileté acquise sous la direction de l'instructeur norvégien Bjorger Pettersen, qui s'ajoute à une détermination et un esprit de compétition sans pareil, pourrait fort bien contribuer à consoler les fervents du sport au Canada de la perte causée par le retrait de Nancy Greene des grandes compétitions.

Le programme TEST doit son existence au Père J.-M. Mouchet, O.M.I., d'Old Crow, au Yukon, et est sanctionné par l'Association canadienne de ski amateur. Il a reçu l'appui du Programme national de la santé et du sport amateur, au moyen de subventions de l'ordre de $50,000 au cours des deux dernières années.

La tournée actuelle de l'équipe en Europe permettra aux jeunes Canadiens de participer à des compétitions à Oslo, Norvège; à Stockholm, Suède; à Lillehammer et Trondheim, Norvège; à Vaggeryd et Falun, Suède; et à Helsinki, Finlande. Ils reviendront ensuite à Prince George, Colombie-Britannique, pour prendre part aux championnats juniors canadiens, du 10 au 16 février.



Conseil Goulet no 3681

Assemblées

Notre première assemblée d'affaires de l'année a eu lieu lundi dernier. On prie les frères de noter le changement de date pour la réunion sociale de janvier: elle aura lieu le lundi 20 janvier, à 8 h. 15 du soir. Venez-y nombreux.

Patinage

Tous les frères et leurs familles sont invités à venir patiner à l'aréna Bertrand, le samedi après-midi 18 janvier, de 3 h. 30 à 4 h. 30. Il n'y a rien comme l'exercice pour assouplir les muscles! Profitez-en!

Grande loterie

C'est le temps de sortir vos livrets de la grande loterie de vos tiroirs! Mettez-vous à l'oeuvre! Le frère G. Champagne est à la disposition de tous ceux qui sont à court de livrets et qui croient pouvoir en disposer de quelques autres...

Le nombre de nos activités dépend du résultat financier de ce grand tirage annuel! Maintenez la bonne réputation du Conseil Goulet en continuant d'être des membres actifs et généreux.

Ligue de 5 quilles

Après deux rencontres dans la troisième série, le classement des équipes est le suivant:

Equipe	Points
D. Nolin	32
H. Sala	24
C. Jeanson	23
L. Girouard	22
A. Jeanson	21
A. Girard	19
T. Girard	17
E. McCarthy	10

Rigoletto

Ci-dessus, le carillon de quatre cloches (fa dièze, la, si, do dièze) que les Etablissements Cogné Enrg. de Montréal ont installé à l'église Saint-Jude de la métropole canadienne. La Maison Robert et Jean Bollée, de France, coula ces cloches en 1955.
(Cliché Etablissements Cogné, Montréal)

☆ ☆ ☆

Les Etablissements Cogné installeront une sonnerie à Mundare, Alberta

Michel-Lucien Rowan, agent et représentant des Etablissements Cogné Enrg. de Montréal pour Winnipeg et l'Ouest canadien, annonce la vente d'une sonnerie de cloches au Monastère des Pères Basiliens à Mundare, Alberta. La maison Cogné, importateurs de cloches et carillons depuis 1906, a obtenu le contrat vers la fin de décembre 1968.

Ce carillon sera coulé par la vieille et célèbre fonderie de cloches Jean Bollée, Saint-Jean-de-Braye, Orléans, France. Cette fonderie existe depuis 1716. Plus de 1,400 cloches Bollée font entendre leurs voix dans des clochers canadiens. Le carillon de Mundare, Alberta sera composé de quatre cloches donnant l'accord SOL-DO-RE-MI. Bollée coulera les trois cloches DO-RE-MI et quand elles arriveront au Canada, elles seront mariées avec la vieille cloche déjà existante à Mundare et donnant la note SOL. Accordant leur vieille avec trois cloches neuves fut une tâche très délicate. La sonnerie pèsera 3,250 livres.

Les cloches seront munies de nouveaux accessoires: joug rétrolancé, battant rétrolancé, roue en acier et charpente pour chaque cloche. Ces accessoires seront fabriqués à Montréal par la maison Cogné. En juin de cette année, les techniciens de la maison Cogné feront l'installation des quatre cloches dans le superbe clocher neuf du monastère de Mundare.

Les cloches seront actionnées par les fameux moteurs électriques BODET de Trémentines en France. Ces superbes appareils sonneront en "volée" ou en "tintement" les quatre cloches.

La bénédiction solennelle du carillon, du nouveau clocher et de l'église neuve moderne aura lieu à Mundare le 30 juin 1969.

Quant à la fonderie Bollée, ses dix générations de Bollée ont coulé plusieurs des plus beaux et prestigieux carillons et bourdons au monde. En France, les bijoux sonores sortis de la fonderie Bollée sont les grosses sonneries et bourdons des cathédrales d'Avranches, Orléans, Chartres, Metz, Reims, Le Mans, Auch, Soissons, La Rochelle, Bordeaux, Amiens, Beauvais, etc.

Au Canada, les Bollée ont coulé les sonneries des cathédrales d'Ottawa et de Haileybury. Au Québec, d'après Michel Rowan, qui les a entendues sonner et les a enregistrées sur bande magnétique, les sonneries Bollée les plus remarquables sont celles de Saint-Charles (Montréal), Varennes, Qué., Saint-Pierre de Sorel, Sainte-Brigitte (Montréal), Sainte-Victoire de Victoriaville, Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End (Montréal) et Pointe-au-Père (près de Rimouski). Le gros bourdon de 7,400 livres (Sib) de Saint-Charles de Montréal, coulé par Louis Bollée en 1927, est un véritable chef-d'oeuvre.

Michel-Lucien Rowan,
Les Etablissements Cogné.

A l'Affiche

Galerie des Beaux-arts

Une exposition d'objets divers permettant d'explorer la culture et la civilisation des Vikings intéressera les visiteurs à la galerie des Beaux-arts de Winnipeg du 17 janvier au 19 février. Des découvertes archéologiques ont révélé que les Vikings n'étaient pas que des guerriers aventureux, mais aussi d'habiles artistes, et avaient aussi le don de l'organisation. Certains des objets en montre sont des originaux, mais d'autres sont de fidèles reproductions de trésors trop rares ou trop fragiles pour être transportés à l'étranger.

Un des films du jeudi midi qui précédera cette exposition sera "Edvard Munch". L'histoire est celle de ce grand peintre norvégien et de ses oeuvres et comprend une visite au musée Munch et de la Galerie nationale d'Oslo. Un second film intitulé "Vasa" porte sur la restauration du navire de guerre du même nom qui coula en 1628 alors qu'il voguait pour la première fois à destination de Stockholm. Un musée spécial a été construit pour l'abriter, ainsi que pour exposer les objets précieux trouvés à son bord.

• • •

...Mme Urmila Garg expose jusqu'au 26 janvier 39 gravures et huiles. Ces oeuvres font voir l'évolution de l'artiste depuis 1964. Née en Inde, Mme Garg y reçut sa première formation artistique. Elle étudia ensuite à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris. Au Canada depuis 1967, elle s'occupe présentement d'arts graphiques à l'université d'Edmonton.

L'exposition du Canadien Marcel Barbeau, qui durera jusqu'au 2 février, fait connaître le chemin parcouru par l'artiste depuis ses débuts à Montréal en 1943.

Le film du jeudi

Le jeudi midi 23 janvier, deux films seront présentés sur l'art et l'artisanat de Norvège et de Suède.

Le Ballet National

Le Ballet National du Canada sera à la Salle du Centenaire en février. Le jeudi 6 février, il donnera en entier le "Lac des Cygnes"; et, le vendredi 7, il présentera à 5 h. 30 et 9 h. du soir la "Suite Casse-Noisette". Les billets sont actuellement en vente aux magasins Eaton et The Bay.

Musique de Chambre

Le troisième concert de musique de chambre, sous les auspices notamment de la Galerie des Beaux-Arts, aura lieu dimanche prochain, 19 janvier, à 3 h. de l'après-midi. Ce concert se donne dans l'"Assembly Hall" de la Galerie des Beaux-Arts et l'entrée est gratuite. On y exécutera du Handel, Mozart et Anton Dvorak.

La semaine du hockey mineur

"N'envoyez pas votre garçon à l'aréna, accompagnez-le, regardez-le jouer"

La semaine du hockey mineur débutera cette année le 25 janvier. Les organisateurs ont choisi un slogan officiel très approprié: "N'envoyez pas votre garçon à l'aréna, accompagnez-le, regardez-le jouer."

Un peu partout, les organisations du hockey mineur profitent de cette semaine pour inviter le public adulte à donner son appui aux jeunes qui font partie des ligues et apprennent ainsi le sens de l'équipe et de la compétition sportive.

La semaine du hockey mineur a aussi pour but de susciter là où elles n'existent pas encore la formation de ligues ou d'organisations de hockey mineur.

Plus d'adhérence aux pneus en hiver

Un système qui permet, par le simple jeu d'un bouton poussoir à portée de la main du conducteur, d'appliquer un composé chimique pour donner aux pneus une adhérence beaucoup plus grande que normale sur la glace ou dans la neige profonde, vient d'être lancé par la société General Motors du Canada. Disponible moyennant supplément, le système est destiné à jouer le rôle de chaine et à assurer au pneu une adhérence trois fois plus grande que celle qu'il peut normalement donner. Le composé est vaporisé sur les pneus arrière au moyen d'un aérosol alimenté par un réservoir monté dans le coffre à bagages et dont la commande se trouve devant le conducteur, au bas du panneau de bord. Un pneu ainsi traité résiste à plusieurs milles de roulements sur des routes couvertes de neige. Cependant le composé s'use rapidement lorsqu'on roule à grande vitesse sur des surfaces sèches.

Participez à:

Join the MARCH OF DIMES
GIVE... to Rehabilitate the Handicapped

Donnez . . . pour réadapter les handicapés.

★ ★ ★

Marche des Dix sous

La campagne de la Marche des Dix sous a lieu chaque année au mois de janvier, sous les auspices de la Société pour enfants et adultes infirmes du Manitoba.

La campagne se poursuit dans presque toutes les localités du Manitoba, sous le patronage d'une organisation locale ou d'un comité communautaire. (La Société est une agence-membre du Fonds de bienfaisance "United Way".) A Winnipeg et dans d'autres communautés du Manitoba où on fait la campagne de cette organisation, il n'y a pas de campagne de Marche des Dix sous.

A la fin de janvier, "les mères marchent pour recueillir des dix sous". Elles passent aux portes dans plusieurs localités.

L'objectif de la campagne de la Marche des Dix sous est de $75,000.00 cette année.

Les argents perçus sont destinés à la réadaptation des infirmes des régions rurales du Manitoba (en dehors du Winnipeg métropolitain).

En 1968, la Société pour enfants et adultes infirmes a prodigué ses services à 1,627 adultes. Beaucoup ne reçoivent pas d'aide et il y a un grand besoin d'augmenter les services.

CKSB – SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
3.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir
7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir
7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir
7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir
7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir
7.33—Chronique de France
7.35—Interviews ou variétés
8.00—La boîte à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir
6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

Expériences de transfert de la mémoire

La mémoire serait contenue dans des molécules du cerveau

DALLAS, Texas — La mémoire, cette faculté mystérieuse, serait contenue dans des molécules du cerveau, selon de récentes expériences.

Au cours de ces expériences, on a pu transférer au cerveau d'un animal par une parcelle du tissu cérébral, une chose qu'un autre animal avait apprise.

De plus, des scientifiques ont décelé des différences dans le format ou la composition des molécules qui transportent les leçons apprises par des animaux.

Les docteurs Georges Ungar et Ejnar J. Fjerdingstad, attachés à la faculté de médecine de l'université de Baylor, ont exposé le 29 décembre dernier ces théories sur la mémoire devant l'Association américaine pour l'avancement de la Science.

Le Dr Ungar a relaté des expériences pratiquées sur 2,810 animaux, surtout des rats, qui préféraient l'obscurité à la lumière. Après avoir reçu des chocs électriques, les animaux craignaient d'entrer dans une boîte obscure.

Les scientifiques ont injecté à des souris des extraits des cerveaux de ces animaux. Les souris ont passé 63 secondes à l'obscurité, comparativement à 118 secondes pour celles qui avaient reçu des extraits cérébraux de rats réfractaires à la noirceur.

Il en ressortirait que la mémoire dépend des changements de l'activité électrique du cerveau.

The Public Utilities Board
PUBLIC NOTICE
MANITOBA HYDRO RATE HEARINGS

Manitoba Hydro has applied to The Public Utilities Board, under the provisions of The Manitoba Hydro Act, for a determination of the prices which Hydro should charge for power. The Public Utilities Board will soon hold public hearings, in Winnipeg and elsewhere in the Province as required, to receive submissions and briefs from interested parties with respect to that application.

It should be noted that these first hearings will be limited to the presentation of prepared briefs or submissions. The Public Utilities Board will not be receiving formal evidence under oath on Hydro's application until after the rate specialists have completed their studies. That formal evidence under oath will be presented subsequently at hearings to be held in The City of Winnipeg.

In the meantime, all persons wishing to submit prepared briefs or wishing simply to make oral submissions to the Board regarding Manitoba Hydro's application, are requested to write to the Secretary, The Public Utilities Board, 1075 Portage Avenue, Winnipeg 10, on or before February 15, 1969, giving the following information:

1. Name.
2. Address.
3. If you will be appearing on behalf of some other person, or on behalf of a corporation, the name of that other person or corporation.
4. Advising whether you intend to submit a typewritten brief, or simply to make an oral submission to the Board. If you are submitting a typewritten brief, do you wish to outline orally the salient points of the brief in presenting it?
5. Indicating whether you would prefer to appear before The Public Utilities Board in Winnipeg for this purpose, or at some other centre in the Province — If the latter, please indicate where.

F. C. TAPLEY
Secretary
The Public Utilities Board



Michel est un petit garçon aimable qui a besoin de parents qui lui offriront une maison où il recevra de l'amour et de la sécurité.

Si vous êtes intéressés à adopter Michel, s'il vous plait signaler 233-7181 "The Children's Aid Society of Eastern Manitoba" — 123 B, rue Marion, St-Boniface 6, Manitoba.

Du théâtre au Collège de St-Boniface

Un groupe d'étudiants universitaires du Collège de St-Boniface présentent les 24, 25 et 26 janvier prochain "La cantatrice chauve", une anti-pièce d'Eugène Ionesco. Ces jeunes débutants profitent de l'occasion pour inviter de façon cordiale tout le public manitobain à cette première manifestation théâtrale de grande envergure au Collège cette année. En effet cette oeuvre d'Ionesco réserve à tout spectateur bon nombre de surprises.

Nos correspondants s'étant glissés derrière les rideaux affirment avec enthousiasme que la mise en scène demeure des plus spontanées, des plus fraiches, des plus vivantes, des plus "conventionnellement originales" qu'ils aient jamais vues. La mise en scène est de Mme M. Pénisson, professeur de théâtre au Collège.

Décorateurs, maquilleurs, éclairagistes, machinistes, bruiteurs et acteurs, avec l'aide de certains professionnels du "Cercle Molière", travaillent depuis deux mois en vue de faire de cette présentation un véritable chef-d'oeuvre théâtral.

Avant-goût

(...) "Rien n'arrive, personne n'a rien à dire, c'est tout à fait comme dans la vie. Cette 'anti-pièce' de M. E. Ionesco serait en somme entachée du plus vilain naturalisme si le dialogue n'avait une fantaisie parfaitement bouffonne... Chaque personnage vit à peine, dans une sorte de cercueil vertical et transparent, et cela donne, finalement, une pièce intelligente et extrêmement drôle..." (Combat 29-5-1950).

Vous aimez rire... expérience à ne pas manquer. Les billets sont en vente chez Huot et au Collège de St-Boniface.

Comité de publicité

Ste-Agathe

Voyageurs

M. et Mme Edmour Fontaine sont allés visiter leurs fils, Joseph, à Toronto, et Maurice, à Fort William.

M. et Mme Adolphe St-Onge sont revenus de leurs vacances à Edmonton où ils visitèrent leurs gendre et fille, M. et Mme Ken McIver (Jocelyne). A Noël, les familles Roger Hébert et Roland Gauthier sont allés les rejoindre.

Assemblée

A l'assemblée de la Chambre de Commerce du 9 janvier, M. Bob Finlay expliqua ce qu'est une Chambre de Commerce, mentionna ses nombreux avantages, entre autres, ce qu'elle peut faire pour rehausser le niveau de vie d'une agglomération. Il demanda à l'assistance si elle croyait qu'une Chambre de Commerce à Ste-Agathe répondrait à un véritable besoin; si les gens seraient prêts à établir un programme d'études sérieuses des nécessités urgentes pour le progrès du district et s'ils feraient l'effort nécessaire pour assister régulièrement aux assemblées.

Si les gens de Ste-Agathe sont intéressés à voir leurs propres entreprises aller de l'avant, qu'ils se rendent sans faute et nombreux à la salle de l'école le jeudi soir 23 janvier, à 8 h. 15. On compte qu'un invité spécial saura vous éclairer sur la question.

Malades

Mme Elie Dorge a subi une opération à l'hôpital de Morris le 8 janvier.

Mme Orise Joyal fut hospitalisée le 10 janvier.

Aubigny

Curling

Félicitations à l'équipe de curling, comprenant Mmes P. Bouchard, Benoit et Louis Saurette et John Castel, qui participa à la première série à Morris. Elles ont réussi à gagner cinq parties, mais l'équipe de Heinrichs fut la gagnante au compte de 7 à 8.

Hockey

Voici les résultats des parties de hockey jouées jusqu'à date: Ste-Elisabeth 4, Aubigny 4; La Salle 0, Aubigny 4.

Le 11 janvier, à l'aréna de Morris, dans la joute de l'équipe All Stars contre l'équipe de Rosenort, les joueurs que représentaient les Aces d'Aubigny ont compté trois buts. Résultat: Rosenort 4, All Stars 5. Après la joute, M. Marcel Caron, entraineur des Aces, présenta un trophée à M. W. Bell pour services rendus au club durant plusieurs années.

M. W. Bell, qui fut nommé président de la Ligue Rivière Rouge, remplace M. Emilien Lussier. Cette ligue, établie durant la saison 1962-63 par des sportifs de Ste-Elisabeth, Arnaud et Aubigny, a pour but de permettre aux jeunes des petits centres ruraux de participer au hockey.

Çà et là

M. et Mme L. Saurette se sont rendus à Toronto et Windsor par avion.

MM. François-L. Palud et G. Bérard sont hospitalisés à Morris.

Mme N. Derbrouke est de retour au foyer après un séjour à l'hôpital.

Sincères condoléances aux familles Yves Guillou et Kerbrat à l'occasion du décès de M. H. Kerbrat.

Le 8 janvier, les membres de l'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient au presbytère pour préparer l'assemblée mensuelle et discuter d'un rendez-vous des exécutifs du diocèse à St-Malo le 17 janvier.

St-Norbert

Condoléances

Sincères condoléances à M. Roland Papineau, qui vient de perdre son père, M. Odias Papineau, le 23 décembre, et sa belle-soeur, Mme Emérille Papineau, le 29 décembre; à la famille Landry à l'occasion du décès de M. Arthur Landry le jour de Noël; à Mme Louis Lapointe qui a perdu son frère, M. Aza. Levac; aux familles Bonin, Lord et Laverie à l'occasion du décès de Soeur Maria Lord, et à M. Edouard Labossière dont son père, M. Léopold Labossière, de Fort Garry, est décédé récemment.

Examens écrits en français ou en anglais

ST-JEAN, N.-B. — M. David Ouchterlony, directeur du Royal Conservatory of Music de Toronto, a déclaré le 8 janvier dernier que les étudiants du conservatoire pourront passer, avant l'été, leurs examens écrits en français ou en anglais.

M. Ouchterlony, qui effectue présentement une tournée transcanadienne, portait la parole devant un groupe de professeurs de musique de St-Jean.



M. G. Patterson, président de Green Acres Memorial Chapel and Memorial Gardens, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis LaFrenière comme directeur des pompes funèbres.

Né à St-Jean-Baptiste, M. LaFrenière, qui est âgé de 38 ans, fit ses études à l'école Provencher et demeure à St-Vital.

Le nouveau directeur exerce sa profession depuis plusieurs années et apporte à sa nouvelle situation toute la compétence et la compréhension voulues. Il sera disponible pour donner des informations et faire les arrangements offerts par Green Acres Memorial Gardens.

Transcona

"Mini-Rallye Féminin"

Pour faire suite au grand Rallye franco-manitobain, la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale l'Assomption, organise présentement un Mini-Rallye féminin, pour le mercredi 12 février prochain à 8 h. 30 p.m., en l'auditorium de l'école l'Assomption, angle des rues Leola et Rosseau, à Transcona.

Le but de ce programme d'actualité, qui suivra la réunion régulière de la Ligue, est de faire ressortir quelques points saillants du Grand Rallye concernant directement la population féminine et les méthodes à suivre pour passer à l'action, soit les mettre en pratique.

On se limitera aux domaines de l'éducation et de l'économie. Un panel d'experts en la matière fera la mise au point.

Mme Suzanne Prince, de St-Boniface, élue à l'exécutif de la nouvelle Société Franco-Manitobaine, sera l'invitée d'honneur pour cette rencontre.

La Ligue de l'Assomption lance une invitation à tous les membres des autres sections paroissiales intéressées à assister à ce mini-rallye. Qu'on passe le mot pour le 12 février prochain.

Partie de cartes

La première partie de cartes d'une série de quatre débutera le dimanche 19 janvier à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école l'Assomption. Il y aura prix de whist, d'entrée et de consolation. Tous sont cordialement invités. Un café sera servi.

Powerview

Visiteurs

M. et Mme Ernest Bouthillier, d'Edmonton, ont visité leurs parents et amis de Powerview, Pine Falls, Lac-du-Bonnet, Winnipeg, etc.

St-Pierre

Catéchèse

Les paroissiens de St-Pierre organisent un cours de catéchèse pour adultes qui commencera le dimanche 19 janvier, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'école secondaire à St-Pierre.

Cette initiative des équipes de foyers répond à un besoin qui se fait sentir surtout depuis Vatican II. Désireux d'approfondir l'enseignement de l'Eglise, de mieux connaître les responsabilités du chrétien d'aujourd'hui, et afin de vivre pleinement leur baptême, un groupe de paroissiens de St-Pierre a invité quelques catéchètes de la place et de l'extérieur pour donner l'exposé d'un thème, canaliser une discussion de groupe et diriger une plénière.

L'abbé Jean-Pierre Leclerc, directeur diocésain de la catéchèse d'adultes, conduira la première session qui traitera de "La crise de la foi et le remède à y apporter".

Le renouveau de la catéchèse a atteint les jeunes dans les écoles. Cette nouvelle façon de présenter le message de l'Evangile déconcerte souvent les adultes. Ces rencontres d'adultes leur permettront de réajuster leurs antennes afin de saisir les ondes de la bonne nouvelle pour aujourd'hui et pour demain.

Ces treize conférences qui se donneront une fois par semaine ne se paient pas. Cependant, une cotisation de cinquante sous donnera droit à une carte que les membres devront présenter à chacune des sessions. Le succès de ces rencontres dépend de la présence assidue au cours.

A tous les paroissiens donc, une invitation de venir s'enrichir et enrichir les autres dans un échange fraternel qui est lancé.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée sociale

Une soirée sociale aura lieu à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 31 janvier à 8 h., en l'honneur de Mlle Gloria Vineham et de M. Henri Sauteur à l'occasion de leur futur mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités à y assister.

Salle municipale

Le bureau sera désormais ouvert du lundi au vendredi inclusivement, de 1 h. à 5 h. p.m.

Bingo

La première soirée de l'année fut un succès, avec plus de 150 personnes présentes. Le lot de $50.00 fut gagné par Mme Victor Pantel; $15.00, Mmes Jean-Baptiste Pantel, Roland Brouzes et A. Parachoiski, de Manitou; $10.00, Mme Rosa Roch, MM. Keith Dupasquier et Olli Brown, de Manitou (4 bingos); $5.00, Mmes Joseph Bosc, Julien Mabon, Constant Dupasquier, Hélène Brouzes, Raymond Guéret et Joseph Lapointe, de St-Claude, M. Archie Jackson, de Treherne; $3.00, Mlle B. Patton, de Winnipeg, Mme Joseph Rémillard, de Manitou, MM. Maurice Durand et Pete Produniuk, de St-Claude. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Mlle B. Patton, de Winnipeg, et M. Marcel Weicker, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 19 janvier, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $450.00.

Bonspiel

Le grand bonspiel ouvert commencera le lundi 27 janvier. M. René Comte, administrateur du Foyer Notre-Dame et en charge des inscriptions, laisse entendre que plusieurs équipes sont déjà inscrites. La première est celle de la Brasserie "Molson" de Winnipeg. Amateurs de Curling, hâtez-vous de donner votre nom à René Comte, téléphone: 14 Notre-Dame. De beaux et magnifiques prix sont offerts.

La nouvelle "super-voiture"

La division Pontiac de General Motors a annoncé qu'elle présentera vers la fin du mois une nouvelle voiture dont les performances marqueront un progrès sur les voitures de la catégorie GTO, créée par Pontiac il y a cinq ans avec le succès que l'on sait.

La nouvelle "super-voiture", appelée "The Judge", offre à la fois des performances élevées, de brillantes qualités routières et des lignes particulièrement attrayantes. Livrable comme coupé hardtop ou comme décapotable, elle sera facilement reconnaissable.

L'avant se distingue par une calandre noire, des phares découverts et de vraies prises d'air au capot. De côté, la voiture se reconnait à une bande effilée en trois couleurs allant du bord supérieur de l'aile avant jusqu'à la porte, et le nom de la voiture en décalcomanie sur l'aile avant et celui du moteur, "Ram Air", sur les côtés des prises d'air du capot. A l'arrière, on remarquera un stabilisateur de 60 pouces surmontant la plage, avec l'emblème de la voiture au-dessus, à droite.

Pour achever de distinguer cette voiture, les premiers modèles de série seront peints rouge vif, y compris le pare-chocs avant fait du nouveau matériel amortissant, Endura.

A l'instar de la GTO de Pontiac, "The Judge" a un empattement de 112 pouces et une voie de 60 pouces de largeur à l'avant et à l'arrière.

Avec cette voiture, qui sera mise en vente dans les établissements Pontiac vers la fin du mois, on aura également le choix d'une liste complète d'équipement en option et d'accessoires.

La Broquerie

Va-et-vient

Mme Aurélie Henrie est allée par avion à Calgary, Alta, passer trois semaines chez son fils, Dollard, et sa famille.

M. et Mme Emile Lambert (Thérèse Boily), de Le Pas, Manitoba, étaient en visite chez les frères de Mme Lambert, Georges, Marcien et Alphonse Boily, à l'occasion des Fêtes.

Félicitations

Félicitations à une paroissienne, Mlle Yvonne Beaupré, qui fut choisie "Mlle Marche des Dix Sous 1969". Tous en sont très fiers car c'est un honneur pour la paroisse.

Résultats du Hockey

Séniors: Le 5 janvier — à Letellier — La Broquerie 7, Letellier 5. Le 7 janvier — à La Broquerie — La Broquerie 7, Dominion City 4. Le 9 janvier — à Morris — La Broquerie 12, Morris 4. Le 11 janvier — à La Broquerie — La Broquerie 10, Etoiles 3. Le 12 janvier — à Letellier — La Broquerie 7, Letellier 4.

Juvéniles: Le 4 janvier — à Ste-Anne — La Broquerie 7, Ste-Anne 2.

Bantams: Le 4 janvier — à La Broquerie — La Broquerie 4, Lorette 1. Le 11 janvier — à Ste-Anne — Ste-Anne 8, La Broquerie 0.

Pee Wees: Le 4 janvier — à La Broquerie — La Broquerie 6, Lorette 2. Le 11 janvier — à Ste-Anne — La Broquerie 5, Ste-Anne 4.

Comme la saison du hockey est déjà pas mal avancée, on désire souhaiter un bon succès à toutes les équipes de la paroisse.

Soirée sociale

Les Chevaliers de Colomb organisent une soirée sociale pour venir en aide à M. Armand Bédard, qui fut éprouvé par un incendie qui détruisit tout ce qu'il possédait.

Cette soirée aura lieu le vendredi 17 janvier, à 8 h., à la salle de l'aréna. Les amis de la famille Bédard des paroisses environnantes et de St-Boniface sont tout spécialement invités.

St-Malo

Conférences

La première d'une série de trois conférences sur un sujet à la fois important et délicat: "L'éducation sexuelle des jeunes", sera donnée le vendredi soir 17 janvier, à l'école intermédiaire de St-Malo.

Le conférencier invité ce soir-là sera M. Roger Dubois, psychologue de Brandon et anciennement de la paroisse. La partie traitée sera: "La psychologie de l'enfant surtout dans son développement sexuel".

Tous sont invités, spécialement les parents, à cette série de conférences qui comprendra trois aspects différents: psychologique, physique et moral, et qui seront traités par des personnes compétentes.

L.F.C.

Mesdames, n'oubliez pas notre prochaine réunion qui aura lieu mardi soir prochain 21 janvier, à 8 h., à l'école élémentaire.

Village de Notre-Dame-de-Lourdes
Règlement no 56

Etant un règlement du village de Notre-Dame-de-Lourdes, en la province du Manitoba, faisant provision pour la nomination de ses officiers et du comité pour fixer les salaires des officiers et les indemnités au Maire et aux conseillers du dit village pour l'année 1969.

Le Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, dûment réuni en conseil au village de Notre-Dame-de-Lourdes en la province du Manitoba, décrète que:

1. Marcel Hébrard est nommé Secrétaire-trésorier à cent trente-cinq dollars ($135.00) par mois. Il s'occupera aussi de l'entretien de la salle municipale. Le constable du village recevra soixante-quinze dollars ($75.00) par mois. Le surintendant du village, préposé au service des vidanges et à l'entretien recevra un dollar et cinquante cents ($1.50) l'heure.
2. Le Maire recevra la somme de deux cents cinquante dollars ($250.00) par année sous forme de quatre paiements égaux au montant de soixante-deux dollars et cinquante cents ($62.50) et que chacun des conseillers recevra la somme de cent cinquante dollars ($150.00) par année, payable en quatre versements égaux de trente-sept dollars et cinquante cents ($37.50).
3. Marcel Deroche est nommé chef des pompiers et est responsable de l'équipement, à un salaire de cinquante dollars ($50.00) par année.
4. Paul Dansereau est nommé chef-adjoint des pompiers au salaire de vingt-cinq dollars ($25.00) par année.
5. Les membres de la brigade des incendies recevront la somme de trois dollars ($3.00) pour chaque exercice auquel ils auront participé.
6. Les comités d'assistance publique, de finance et des travaux publics sont composés de tous les membres du Conseil.
7. Le conseiller Raphaël Vuignier est nommé maire suppléant et est autorisé à signer les chèques lorsque le maire Marcel Roch est absent.
8. L'étude Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine et W. E. Scurfield sont nommés avocats du village.
9. Le docteur M. Hunter, de Notre-Dame-de-Lourdes, médecin pratiquant, est nommé officier de santé pour le village de Notre-Dame-de-Lourdes.
10. Tout membre du conseil, y compris le Maire, qui, avec l'autorisation du Conseil, doit se déplacer en dehors des limites du village dans l'intérêt du Conseil, sera remboursé pour ses dépenses exactes et recevra une indemnité ne dépassant pas la somme de six dollars ($6.00) par jour, plus chambre et pension, aussi douze cents ($0.12) du mille pour usage de sa voiture.
11. L'assemblée générale du Conseil aura lieu le premier mardi de chaque mois à huit heures et demie (8 h. 30 p.m.).
12. Les nominations ci-haut mentionnées sont pour l'année 1969 et jusqu'à ce que des successeurs soient nommés.

Fait et adopté par le Conseil dûment rassemblé au village de Notre-Dame-de-Lourdes en la province du Manitoba ce septième jour (7e) de janvier 1969.

Marcel Hébrard, sec.-trésorier.





Quatre virologues on is au point un laboratoire des plus fascinants à la station trale de recherches à Ottawa. Ce laboratoire renferme de lections de virus uniques au monde. Cet humble bâtiment evenu un ensemble de laboratoires, bureaux, chambres de c ance et serres assez unique. Le sous-sol a été converti en u semble d'armoires à atmosphère contrôlée, toutes groupées autour de la chaufferie. Au dire des scientifiques qui y travaillent, c'est une preuve vivante qu'il est possible de mener des recherches compliquées avec un modeste budget. Ci-dessus, à gauche, M. Paliwal étudie le puceron du blé; à droite, M. Chiykowski contrôle les virus de l'aster.

Camp international de musique

Les préparatifs sont commencés pour les sessions du 14e Camp international de musique annuel qui ont lieu au Jardin international de la Paix sur la frontière du Dakota-Nord et du Manitoba. La saison débutera le 8 juin et se continuera jusqu'au 3 août, soit une semaine de plus que les années précédentes à cause du développement record du camp. Il y aura huit sessions d'une semaine.

Outre les activités ordinaires qui figurent au programme telles que: fanfare, orchestre, choeurs, opérette, piano, danse moderne, ballet, beaux-arts, tournoiement de bâton et les arts dramatiques, il y aura un programme de "Music Honors" pour les étudiants désirant poursuivre une carrière musicale.

Voici les dates exactes des sessions: 1er, pour fanfare du 8 au 15 juin; 2e, pour fanfare du 15 au 22 juin; 3e, pour fanfare du 22 au 29 juin; 4e, pour fanfare du 29 juin au 6 juillet; 5e, pour choeurs et piano du 6 au 13 juillet; 6e, pour choeurs, opérette et piano du 13 au 20 juillet; 7e, pour orchestre, beaux-arts, musique de chambre du 20 au 27 juillet; 8e tournoiement du bâton, danse moderne, ballet et art dramatique du 27 juillet au 3 août.

Les installations du Camp international de musique comprennent une grande salle de répétition, un immeuble pour les classes artistiques, un studio de danse, une salle de récital, un amphithéâtre, 26 cabines de répétition, une salle à manger, un complexe de dortoirs accommodant 400 étudiants et un édifice d'administration.

Parce que le nombre d'inscriptions s'accroit et que les activités du "International Music Camp" augmentent, d'autres constructions seront terminées avant l'ouverture de la saison 1969. Celles-ci seront une salle de classe musique-arts, un édifice qui combinera les facilités de classe et de bibliothèque et un petit atelier de théâtre qui sera rattaché à l'estrade de l'amphithéâtre.

Un personnel de renommée internationale, des directeurs d'orchestre invités, des professeurs artistes et des cliniciens ont été choisis pour la saison 1969. On s'attend à ce qu'environ 2,900 étudiants participent aux activités du Camp musical cet été.

Pour tous renseignements on est prié d'écrire à: International Music Camp, Bottineau, North Dakota 58318.

Billet du mercredi

L'Académie française et ses curiosités

Le onzième fauteuil de l'Académie française, celui qui accueillera les quatre-vingts ans de Paul Morand, ne connut pas que des célébrités.

Même les plus illustres de ses titulaires ne provoquèrent pas de remous considérables, sauf Maurice Garçon et son successeur Morand, classés parmi ceux qui comptent.

Il y eut bien Georges Goyau, élu en 1922, qui fut un grand honnête homme, un historien non négligeable, un catholique militant, mais il ne dépasse pas la moyenne chez les écrivains de bon repos.

Il y eut avant lui le baron Denys Cochin, dont pas un ouvrage ne revient à la mémoire, et il y eut Albert Vandal, l'un des innombrables commentateurs de l'épopée impériale.

Il y eut Léon Say, plus oublié qu'Edmond About son prédécesseur, et il y eut Jules Sandeau, qui n'en mène pas large au jour d'aujourd'hui.

Plus journaliste que romancier, About disait à un adjoint, lui confiant un livre à présenter à ses lecteurs:

— Surtout, ne le lisez pas, cela pourrait vous influencer!

De 1634 à 1826 — près de deux cents ans — les neuf élus au onzième siège sont aussi inconnus l'un que l'autre: Ph. Habert, J. Esprit, Archevêque Colbert, Abbé de Rothelin, Abbé Girard, P. d'Argenson, d'Aguesstan, Brifaut.

• • •

Seul le nom d'Argenson accroche un peu, car l'on se demande s'il s'agit de celui qui fut mêlé à la police de Paris, au temps de Louis XV.

Peut-être s'agit-il plutôt de ce d'Argenson, diplomate et homme de lettres, qui vécut de 1722 à 1787, réunit les 150,000 volumes de la Bibliothèque de l'Arsenal et vendit celle-ci au comte d'Artois, frère de Louis XVI, en 1785.

Si l'on doit à ce d'Argenson des **Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,** cela ne veut pas dire que l'autre ne laissa pas quelques bouquins — mais il faudra revenir là-dessus.

Si nous accordons plus de confiance au second qu'au premier, il faut rappeler que les académiciens ne furent pas toujours des écrivains.

On crut comprendre, à certains moments, qu'on y pouvait élire des Français illustres, même s'ils écrivaient peu, ou le moins possible.

C'est ainsi qu'on vit sous la Coupole des hommes politiques comme Ribot, Poincaré, Barthou, Clémenceau et ce Jonnart sans beaucoup de lustre, qui fut préféré — si nos souvenirs sont bons — à Charles Maurras.

Accédèrent aussi à l'Académie l'Amiral Lacaze, des soldats comme Lyautey, Joffre, Foch et Pétain, le Maréchal Juin, le Général Weygand.

Si nombre des meilleurs écrivains de France ne furent pas de l'Académie, c'est qu'ils ne le voulurent pas.

Parmi eux André Gide et le jésuite Michel Riquet en 1961, pour ne nommer qu'eux.

D'autres posèrent leur candidature, qui ne furent pas jugés dignes, dont Balzac, Baudelaire, Verlaine, Alphonse Daudet, Emile Zola.

On appela ce dernier le **recordman** de la déconfiture, parce qu'il enregistra vingt-six échecs.

D'autres la quittèrent: Monseigneur Dupanloup en 1871, pour protester contre l'élection de Littré, qui incarnait pour lui l'athéisme intégral — ce qui n'était pas vrai; Georges Duhamel en 1946, parce que certains élus ne lui revenaient pas, parmi lesquels Ernest Seillière, Jean Tharaud, Octave Aubry, René Grousset, Robert d'Harcourt.

Ces derniers n'étaient pas mauvais, mais il y avait du pour et du contre, en ce qui regarde chacun, et seul d'Harcourt paraissait acceptable sans discussion, à la fois écrivain, penseur, philologue.

D'ailleurs, dans le temps, Duhamel ne précisa pas s'il donnait sa démission en qualité d'académicien, ou en celle de secrétaire perpétuel de l'Académie.

Les écrivains furent nombreux, qui se moquèrent de l'Académie et la ridiculisèrent: Voltaire, Montesquieu, Maxime du Camp, Charles Nodier, Musset, Robert de Flers.

Ce qui n'empêcha point la plupart d'entre eux d'y entrer.

On connait le cas de Voltaire, qui avait écrit à Formont: "La place d'académicien est méprisée par les gens qui pensent".

Voltaire remua ensuite, mer et monde pendant douze ans, pour se faire élire.

L'Illettré

Ile-des-Chênes

Hockey

Le dimanche 5 janvier, le club de hockey I.D.C. a rencontré celui de Lorette à l'aréna de Lorette. I.D.C. a subi sa première défaite en comptant seulement qu'un but, réalisé par Jules Dumaine, tandis que Lorette en a compté 7.

Une autre joute de hockey a eu lieu le mardi 7 janvier à Niverville contre Otterburne. I.D.C. a remporté la victoire en comptant 8 points contre 7 pour Otterburne. Les joueurs qui ont compté des buts sont: Gilbert d'Auteuil et Julien Lacroix, chacun 2; Gilbert Dumontier, Joseph Kaptein, Roger Roy et Gilbert St-Laurent, chacun un.

NOUVE ES AGRICOLES EN BR

Les vecteu e virus

A Ottawa, c nvisage présentement un ouveau plan d'attaque con e virus du rabougrissemen e l'orge. Les recherches se centrent chez les insectes articulièrement le puceron. ogesh Paliwal, de l'Institut recherche en biologie ce aire espère, à l'aide de ssants microscopes, déc ir comment les pucerons apent et transmettent le us, après l'avoir contracté plantes malades.

M. Pal se sert d'un microscope ctronique qui lui permet uivre les déplacements d rus dans les organes du eron. Des recherches ide ues se poursuivent sur le v de la maladie bronzée de matc, tant redoutée dans l'emble du Canada.

Dan rtains cas, M. Paliwal en t arrivé à la conclusion q le virus peut séjourner u temps indéfini dans l'intes de l'insecte. M. Paliwal o te maintenant ses recherc pour déterminer le lien q xiste entre le virus et son eur. Si le scientifique parv t à déterminer la durée survie et la location exac u virus dans l'insecte vect il deviendrait assez facil traiter les plantes sur lesq es se nourrissent ces inse et assurer ainsi la destru du virus.

☆ ☆ ☆

Plu profits avec les oeufs

J u'ici, c'est le nombre d'o s par poule qui a servi à me er les progrès annuels d'u troupeau de pondeuses, ma l pourrait en être autreme demain. L'avenir de l'indu e des oeufs pourrait bien dé dre de la valeur nutritive de t aliment. Déjà des rech es sont en cours pour dét miner les principes nutritif que renferme l'oeuf. On me e les quantités d'extraits sec d'albumine et du jaune su nt le égime alimentaire ser aux oiseaux. En outre, il exi une elation étroite entre pour entage des extraits sec et le ombre d'oeufs pondus par oule. On pourrait mê e pré oir si une poule sera onne productrice durant toute sa vie en analysant le pourcentage des extraits secs de l'albumine des premiers oeufs qu'elle pond.

Un nouveau facteur permettant d'accroitre les bénéfices consiste à servir aux poulettes des produits retardant l'ovulation pour les empêcher de pondre avant d'avoir atteint leur maturité. Souvent, les oeufs de jeunes poulettes sont trop petits pour être rentables.

Enfin, l'auteur de ces recherches, M. A. T. Hill, du ministère de l'Agriculture du Canada, envisage la possibilité d'utiliser des produits déterminant l'ovulation pour arrêter brusquement la production des poules suivant les besoins du marché. Ce serait une façon d'éviter les excédents d'oeufs et les chutes de prix qui s'ensuivent.

☆ ☆ ☆

Nouvelles pommes dorées

Deux nouvelles pommes du genre de la Délicieuse dorée ont été créées dans les vergers de la station de recherches à Summerland, C.-B.

Elles n'ont pas encore de nom. Leur principal avantage est de mûrir entre deux et quatre semaines plus tôt que la Délicieuse dorée ordinaire. Ces nouveaux fruits avanceront et prolongeront de quelques semaines la période au cours de laquelle le consommateur pourra obtenir des fruits frais du type de la Délicieuse. Les deux nouvelles lignées ont un inconvénient: elles possèdent une peau et une chair si tendres que la cueillette et le triage doivent se faire avec beaucoup de soin.

Autre point à noter: issues de croisements de la Délicieuse dorée avec d'autres variétés à fruits jaunes, les nouvelles pommes ont une durée de conservation, donc d'entreposage, plutôt courte. Sont appelés à en profiter les pomiculteurs des régions à période de croissance trop brève pour la Délicieuse dorée.

(Information — Ministère de l'Agriculture du Canada)

Dunrea

Célébrations des fêtes

Comme en ce monde toutes les belles et bonnes choses ne durent qu'un temps, les fêtes ont passé avec rapidité, mais le souvenir qui nous en reste est encore bien vivant dans les coeurs.

A Noël, les voix fraiches et harmonieuses d'une vingtaine de jeunes filles et garçons se mêlèrent à celles plus graves des ainés durant la messe de minuit. Le commentateur était M. Ronald Boulet, demeurant maintenant à Boissevain.

Le soir de Noël, M. l'abbé P. Morand terminait ses activités de la journée par une quatrième messe au sanatorium de Ninette. Pour mettre un peu de l'esprit de Noël dans le coeur de ces pauvres malades, M. et Mme Gérard Boulet et quelques-uns de leurs enfants, ainsi que des religieuses du couvent, s'y rendirent et exécutèrent des cantiques appropriés.

Va-et-vient

Parmi les nombreux parents et amis venus avant et pendant les vacances de Noël, on remarquait entre autres, M. et Mme Ernest Rochon et leurs filles, Paulette et Lise, de La Salle, Mme Léon Pineau, sa fille, Suzanne, et l'ami de cette dernière, Mme Joseph Bisson, Mlles Juliette et Gabrielle Boulet, Mme Châtelain et sa fille, Thérèse, de St-Boniface, Mme Lucien Légaré, du Foyer Notre-Dame, le R. F. Camille Légaré, C.S.V., de St-Claude, Mlle Jeanne Légaré, de Montréal, M. l'abbé Edouard Morand et sa nièce, Mlle Cathy Cécile, de Winnipeg et Gimli, M. et Mme Gérard Côté, d'Estevan, M. et Mme O. Shougreene, de Big River, Sask., Mlle Dorothée Boulet et M. et Mme Denis Rondeau, de Rivers, M. William Boulet, étudiant à un collège de Montréal, M. l'abbé Roland Lavoie, de Laurier, le jeune Edouard Légaré, de Winnipeg, M. et Mme Jos. Prescott, M. et Mme Aurèle Desaulniers et leur famille, de St-Lazare.

M. et Mme Henri Beaupré et leurs enfants se sont rendus à Vancouver pour le temps des fêtes; MM. et Mmes Paul et Théo Boulet et leurs enfants se rendirent à Winnipeg.

Projet

M. le curé voudrait, en autant qu'il est possible, avoir les photos de tous les anciens curés pour les placer dans la salle paroissiale. Il aimerait surtout avoir celle du premier curé de la paroisse, M. l'abbé Turcotte. Si un ancien ou l'autre de la paroisse possédait cette photo, veuillez s'il vous plait en prévenir qui de droit.

Noces de rubis

Le vendredi 3 janvier étant le quarantième anniversaire de mariage de M. et Mme Henri Côté (née Malvina Ste-Croix), leurs enfants avaient organisé une fête-surprise avec un succulent souper servi au motel local sous les soins de M. et Mme D. Mailhot. Tous, enfants et petits-enfants, à l'exception des trois plus jeunes dont le dernier n'avait que six jours, s'attablèrent pour ce souper spécial, autour de plats bien garnis, où toutes les décorations, garnitures de gâteaux, vins, fleurs, etc. étaient de couleur rubis.

Le toast d'honneur fut présenté par l'aîné des fils, Olivier, au nom de toute la famille, y compris gendre et bru. Un mot reconnaissant aux bons parents qui ont peiné pour élever si dignement leurs chers enfants: une fille, Mme Nazaire Légaré (Lucille), Olivier, Raymond et Gérard. Il va sans dire que le repas fut très gai, arrosé de bon vin. Chacun des convives portait au corsage ou à la boutonnière une petite rose rouge, et les petits-enfants des boutons de roses. Le gâteau de circonstance avait été décoré artistiquement par Mme Norbert Carney.

A l'issue du repas, tous se rendirent à l'église où il y eut une bénédiciton spéciale et le renouvellement des promesses de mariage. Pour la circonstance, Mme Henri Côté portait une robe rouge avec bouquet de corsage rose offert par les enfants.

A l'issue de cette cérémonie, tous se rendirent à la demeure de M. Raymond Côté pour y passer une intéressante veillée où les principaux amis des jubilaires figuraient pour une bonne partie de cartes, où une bonne farce, ramenant à la surface des souvenirs du passé.

Un excellent goûter, dont le principal invité, M. l'abbé Morand, curé, bénit la table, vint mettre un terme à cette inoubliable célébration. Les jubilaires reçurent plusieurs cadeaux dont un plateau en argent avec le chiffre 40 gravé en évidence. Prenaient part à cette veillée, en plus des bons amis, MM. et Mmes Olivier, Raymond et Gérard Côté, Nazaire Légaré, René Côté et O. Shougreene, Mmes Joseph Côté et Madeleine Côté et M. et Mme Rawny Côté, de Winnipeg.

Tous souhaitent aux jubilaires de nombreuses autres années parmi leurs concitoyens qui les estiment bien!

Le saviez-vous?

Une seule bonne noix de coco contient autant de protéines qu'un quart de livre de bifteck, et un seul cocotier suffirait presque à nourrir un homme sa vie durant. Décrivant le cocotier, aussi appelé "arbre de vie", Sélection du Reader's Digest de janvier le compare à un supermarché aux douze récoltes et aux mille usages. On consomme chaque année dans le monde environ 25 milliards de noix de coco.

Au fond des mers aussi, le silence peut être d'or

par David FISHLOCK
"The London Financial Time"

Selon des informations émanées de sources sérieuses, les Russes auraient réussi à fabriquer un sous-marin vraiment, totalement (à toute fin militaire pratique) silencieux. Exploit considérable, si la nouvelle est exacte, un tel appareil constituant un atout majeur, une force unique, à peu près aussi indétectable qu'une cible invisible. Dans un milieu où pénètrent à peine les ondes électromagnétiques — radar et rayons de lumières en général) — un engin silencieux demeurerait presque indestructible, tout en pouvant remplir ses missions avec une grande liberté.

Le sonar — sorte de radar sonore — reste le seul moyen de communication dans l'eau, exception faite de très courtes distances. Mais l'onde sonore qui, pour cet appareil, remplace l'onde électromagnétique dont se sert le radar, demeure sujette à des distorsions, voire à des absorptions, dans l'élément liquide. Qui plus est, l'emploi du sonar demeure très limité, à maints égards.

Tout d'abord, l'océan lui-même est fort loin d'être homogène. Cela tient à de complexes facteurs: variations de température, de pression et de salinité; variations touchant la faune et la flore marines, ou absence de celles-ci; subtiles influences géophysiques telles que la gravitation et le temps, beau, mauvais, etc. Les ondes sonores peuvent subir des déflections très prononcées, des distorsions graves, des absorptions totales, ces dernières laissant des zones "désertiques" — au point de vue sonore — immenses.

Comportement des ondes

Pourtant, ces dernières années, des recherches ardues et minutieuses ont permis de connaître beaucoup mieux le comportement des ondes sonores dans l'eau. Grâce, par ailleurs, à des progrès notoires en technologie marine, on a réussi à maîtriser davantage les profondeurs des mers. On possède maintenant pour détecter par échos sonores la location de tels ou tels corps, de telles ou telles "choses", etc., un appareil muni d'une bande de fréquences, qui va des infra-sons jusqu'aux sons qui dépassent de beaucoup la perception humaine.

Grosso modo, la fréquence la plus haute correspond à l'onde qui rayonne le plus loin, mais cette onde de plus longue portée sera aussi susceptible des plus grandes atténuations. Pour construire une image sonore, les hautes fréquences sont essentielles: on obtient une image remarquablement précise, en fait, en dépit de l'extrême lenteur du son à travers l'eau. Lorsqu'il s'agit de détecter la présence d'un "véhicule" ennemi, par exemple, on peut se servir des ondes à fréquences plus basses, lesquelles peuvent être concentrées dans un rayon plus large.

Au centre de recherches de l'Amirauté britannique, situé près de Weymouth, et qui se spécialise dans l'étude des armes sous-marines, M. W. K. Grimley, le directeur, oriente les travaux tout particulièrement vers le perfectionnement des "canaux" servant à diriger le rayon détecteur et à localiser le point d'origine des sons détectés; ainsi que vers la minimisation des effets des "faux" bruits (attribuables, par exemple, à l'instabilité de la surface de la mer). Enfin, les recherches de cet établissement portent aussi sur les moyens de rendre silencieux les appareils du propre système de la Royal Navy. On a réussi à mettre au point une machine qui démontre maints prototypes de comportement erroné, erratique, de la part d'une onde sonore lancée dans la mer.

On peut se rendre compte qu'il suffit parfois d'un écart de quelques degrés dans la direction d'une onde pour que celle-ci passe directement de la surface au fond de la mer, en laissant entre les deux niveaux une zone "intouchable" dans laquelle un ou des appareils ennemis pourraient passer, circuler, agir, sans qu'on les repère.

Problèmes ardus

Si tant est que les Russes aient réussi à rendre totalement silencieux un sous-marin, ils ont dû nécessairement trouver une solution aux problèmes que pose le phénomène des bruits émis par un bateau, un véhicule marin, se frayant un chemin à travers la masse liquide. En termes de sonor, un véhicule marin en mouvement émet une extraordinaire variété de sons. Non seulement un tel véhicule, une fois rendu "silencieux" sera-t-il infiniment plus difficile à détecter, mais encore il sera apte lui-même à percevoir plus aisément la présence d'un autre navire, les sons recueillis par son sonar ne se trouvant pas confondus avec des bruits "maison".

Dans un vaisseau marin le point de propulsion, i.e., là où l'énergie interne va ultimement livrer combat à l'élément liquide, constitue la zone de bruit par excellence à "attaquer". A moins qu'on ne procède plus simplement et tout autrement en répandant à volonté, en temps et lieu, autour du vaisseau un produit chimique capable de rendre ce dernier silencieux. Les experts de l'Amirauté anglaise explorent cette possibilité. Peut-être les Russes les ont-ils tout uniment devancés de ce côté. Il existe des produits tels que l'oxide polyéthylène qui, non seulement facilitent le "glissement", l'insertion d'un navire, d'un vaisseau quelconque, dans l'eau, mais aussi qui atténuent substantiellement le flot de bruits émis par le vaisseau en mouvement.

Les spécialistes opinent qu'on a beaucoup sous-estimé la valeur de la torpille. On voit maintes photos de bateaux qui ont pu rallier un port, après avoir subi des dommages considérables à la suite d'un torpillage, mais cela ne nous donne qu'une idée partielle de l'efficacité de ces engins. Il faudrait voir les innombrables navires envoyés aux fonds des eaux par des torpilles pour avoir une idée plus juste de leur force de destruction. Or, la torpille moderne, arme qui fonctionne "dans l'ombre", a grand besoin du sonor et pour exploser au moment propice et pour assurer la rectitude de sa trajectoire.

Un autre moyen de destruction qui reste fort efficace, c'est la mine magnétique devenue plus sensible que jamais aux émissions du champ magnétique et électrique de tout navire qui l'approche. Trois choses peuvent engendrer ces champs: le fer employé dans la construction du navire (ou sous-marin), son équipement électrique et ses mouvements à l'intérieur du champ magnétique de la terre.

En fait, au point de vue magnétique un navire constitue un tout fort complexe. Sa "neutralisation", à cet égard, pose, partant, des problèmes dont plusieurs restent à résoudre. Fort heureusement, on peut maintenant reproduire en laboratoire les conditions magnétiques existantes, ou pouvant exister, n'importe où sur notre planète et dans ses mers. Cela facilitera énormément le travail des hommes de science.

Reste que si les Russes ont déjà réussi à résoudre tous les problèmes impliqués, les savants occidentaux n'auront fait que rattrapper un "retard", s'ils parviennent au même but. Décidément, le silence, même s'il n'est pas littéralement d'or, s'avère fort précieux!

— No 585 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3									■		■	
4					■							
5							■					■
6		■				■						
7		■						■		■		
8												■
9			■		■				■			
10								■				
11			■			■						
12					■					■		

HORIZONTALEMENT

1—Genre de grands poissons.
2—Qui ouvre l'appétit. — Terminaison.
3—Action de se retirer.
4—Substance terreuse qui provient de la décomposition de certaines laves. — Premières formes des grenouilles.
5—Couverte de nattes. — Titre russe.
6—Cent dix. — Roi de Thèbes.
7—Ville de Belgique. — Article.
8—Profession de celui qui fait les tonneaux.
9—Dans le corps. — Meuble de repos. — Principe de la vie.
10—Objets que l'on reproduit par imitation. — Vieux.
11—Préfixe. — Chemin de halage. — Allons çà et là à l'aventure.
12—Dieu de la Guerre. — Disposé. — Règle double.

VERTICALEMENT

1—Opération ayant pour but d'ouvrir le larynx.
2—Eut une première notion de. — Tentons.
3—Demande par écrit, adressée à une autorité.
4—Contraires à la raison.
5—Cri des charretiers. — Dieu des vents. — Article.
6—Inflammation de l'oreille. — Pronom.
7—Paysage. — Enfoncer dans les sables mouvants.
8—Sorte de germandrée. — Conj. — Note.
9—De la gamme. — Genre de composacées. — Adresse.
10—Conforme à la vérité. — Personnage de l'Othello de Shakespeare.
11—Venu en vie. — D'une manière gaie.
12—Unité de travail (plur). — Sym. du sodium. — Crochet de fer.

SOLUTION DU PROBLEME No 584

■ **Horizontalement:** 1. Hétérocarpes; 2. Originel; 3. Mèreau — Lares; 4. Oser — Marées; 5. Li — Idoine — Té; 6. Optèrent — Air; 7. Géo — Ide — Emoi; 8. Aliénerai — No; 9. Test — Mardi; 10. Eole — Mères; 11. Oculi — Béret; 12. Nérée — Cesser.

■ **Verticalement:** 1. Homologation; 2. Erésipèle — Ce; 3. Tire — Toiseur; 4. Egérie — Etole; 5. Ria — Drin — Lie; 6. ONU — Oedème; 7. Ce — Minera — BC; 8. Allant — Armée; 9. Are — Eiders; 10. Pire — AM — Ires; 11. Eétion — Eté; 12. Sasserions.

Le projet de Kettle Rapids

Courant continu: un choix motivé par les circonstances

par Denis Boudrias

Quand il s'est agi de prendre une décision pour le transport de l'énergie provenant des chutes Churchill, l'entreprise a été bien près d'opter pour le courant continu. Mais des considérations d'ordre économique et technique lui ont fait préférer le courant alternatif, à une tension de 735 kV. Pour sa part, l'Hydro-Manitoba n'avait pas le choix. Il lui fallait transporter l'énergie de la rivière Nelson en courant continu.

L'Hydro-Québec transporte actuellement l'énergie produite par les centrales du complexe Manicouagan-aux Outardes par courant alternatif sous une tension de 735 kV. D'ailleurs, l'énergie qui proviendra de l'aménagement des chutes Churchill sera aussi transportée par des lignes à 735 kV. L'Hydro-Manitoba, pour sa part, a dû choisir des lignes à courant continu pour amener vers Winnipeg l'énergie développée par le fleuve Nelson. Soit dit en passant, les lignes qui relieront les installations de Kettle Rapids, sur les bords du fleuve Nelson, à la capitale du Manitoba, auront une longueur de 600 milles, tandis que les lignes à 735 kV qui relient Manicouagan à Montréal parcourent 370 milles. On prévoit qu'il coûtera près de 170 millions de dollars pour l'installation des lignes jumelées qui achemineront l'énergie à une tension de 450 kV par courant continu.

C'est l'Energie atomique du Canada Limitée qui aura la tâche de construire la ligne de transport dont la puissance atteindra les 3 millions de kilowatts. Ceci à cause du fait que le vaste potentiel du fleuve Nelson pourra servir de source d'approvisionnement énergétique pour les provinces avoisinantes et même pour les Etats-Unis. L'Energie atomique du Canada louera les lignes de transport à la province du Manitoba.

Avantage du courant continu

Le courant continu présente dans certains cas des avantages certains. Le courant continu, comme celui que fournit la batterie d'une automobile, peut être transporté à une plus haute tension que le courant alternatif vendu et destiné à l'usage domestique et commercial. Sur de grandes distances, son transport peut être également plus économique. Une fois rendu aux centres de distribution, le courant continu sera transformé en courant alternatif avant d'être mis sur le marché.

Le Manitoba opta principalement pour le courant continu en raison de la mise en service d'une branche initiale de puissance relativement faible (879 MW) suivie d'installations subséquentes à un rythme lent et incertain. Dans un tel cas, le courant alternatif à 735 kV peut s'avérer onéreux puisqu'un circuit transite à lui seul au moins 2,000 MW.

Jusquà présent, le transport de courant continu n'a été utilisé que dans quelques pays. Une telle ligne existe déjà au Canada. Elle relie l'île de Vancouver à la terre ferme en Colombie-Britannique. On prévoit même qu'elle pourra transporter l'énergie du fleuve Columbia, en partant de l'Orégon, aux Etats-Unis, jusqu'en Californie. Mais le 30 novembre 1971, si les travaux respectent l'horaire établi, la ligne Kettle Rapids-Winnipeg sera mise sous tension et deviendra la plus importante ligne à courant continu au monde.

Les premières études concernant l'exploitation de l'énergie du fleuve Nelson remontent à 1963. La commission d'aménagement du fleuve Nelson, formée de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et du Manitoba, avait amorcé l'étude de ce vaste projet. Au mois de février 1966, le gouvernement fédéral annonçait sa participation au projet, à cause de ses implications inter-provinciales et internationales. Fait à souligner, le potentiel d'énergie hydro-électrique du fleuve Nelson dépasse 5,000,000 de kilowatts. L'Hydro-Québec, pour sa part, disposera de 5,600,000 kilowatts de plus en 1973 avec le parachèvement du complexe Manicouagan-aux Outardes. La puissance initiale de la centrale Kettle Rapids sera d'un million de kilowatts. L'aménagement de Kettle Rapids représente un investissement de 222 millions de dollars. Sans compter que le site choisi, situé à 445 milles en ligne directe au nord de Winnipeg, est d'accès assez difficile. On compte cependant l'utiliser comme point de départ en vue de futurs aménagements hydro-électriques du fleuve Nelson.

Progression des travaux

A Kettle Rapids, tout est mis en oeuvre pour respecter l'horaire serré, afin que les quatre premiers groupes générateurs soient mis en marche en 1971. Quant aux huit autres groupes, le rythme de leur installation suivra la courbe de la demande d'énergie. Il a fallu poursuivre le bétonnage durant l'hiver, alors que le baromètre indiquait un joyeux 50°F. sous zéro. Pour ce faire, on a utilisé des abris protecteurs construits en acier et en fibre de verre. Kettle Rapids se trouvant à une latitude de 56°, on a utilisé les abris jusqu'au milieu du mois de mai. Alors que le bétonnage atteignait à peine 4,000 v³ par semaine cet hiver, il atteint maintenant de 15,000 à 20,000 v³ pour la même période, puisqu'on travaille à l'extérieur des abris.

On vise à terminer cette année cinq ouvrages de prise d'eau qui alimenteront les groupes générateurs du no 8 au no 12. Ces seuls ouvrages nécessiteront plus de 15,000 v³ de béton. Les préposés du projet prévoient que le complexe de Kettle Rapids atteindra sa pleine capacité de kV vers 1975. L'excavation de la centrale a quelque peu retardé la marche des travaux ayant dû, à cause du roc trop friable, asseoir plus solidement les fondations. Le barrage principal aura une longueur de 3,800 pieds. Plusieurs barrages en enrochement et en terre sont déjà en place.

Si les températures extrêmement froides ont constitué un handicap sérieux, elles ont parfois été d'une grande utilité. Ainsi, certaines excavations devaient nécessairement s'effectuer durant les temps froids à cause de la nature marécageuse du sol.

Chaque saison amène ses inconvénients. L'hiver, le froid paralyse le travail, ou du moins le ralentit; l'été, ce sont les moustiques. Les autorités ont donc coordonné leurs efforts cette année, afin d'éliminer le plus possible le problème des insectes voraces en répandant au-dessus du camp un mélange de DDT, d'huile et d'autres produits chimiques appropriés. Il semble que ce nouveau mélange ait donné d'excellents résultats à la grande satisfaction de tous les employés.

Ce n'est qu'un commencement

Le projet Kettle Rapids n'est qu'un premier pas dans le développement des ressources énergétiques du fleuve Nelson. Un programme qui exigera des déboursés de 1 billion de dollars est présentement à l'étude. Disons seulement qu'il y a une dénivellation de 712 pieds entre le lac Winnipeg et la baie d'Hudson qui se trouve au niveau de la mer. Comme au Québec, la demande d'énergie augmente sans cesse au Manitoba et il faudra pousser encore plus au nord, afin d'exploiter toutes les ressources du territoire. C'est pourquoi, l'expérience du transport d'énergie par courant continu à 900 kV sur une distance de 600 milles sera déterminante et conditionnera les futurs développements hydro-électriques, tant au Manitoba que dans le reste du Canada.

(Extrait du bi-mensuel de l'Hydro-Québec)
"Entre Nous", 14 octobre 1968

Le m…de vu à travers des …rres de contact

De nos jours, d… illions de personnes à trav… e monde portent des verre… contact — aux seuls Etat… on estime qu'il y en a … n cinq millions. Cependa… e moment où les verres… ontact pourront remplace… lunettes pour tout le mo… st encore éloigné, et ce… r la principale raison q… xiste des personnes qui … leur tempérament ou la … de leurs yeux ne se prêt… s à l'emploi des verres de… act. Sans aucun doute, … nos jours, l'intérêt que s… ent les verres de contact … rs avantages particuliers v… n-dissant.

Un nombre de plus e… s grand d'oculistes et d'op… s se lancent dans la tâche a… bante, très spécialisée et … faisante qui consiste à aj… des verres de contact. Et de… jours dans plusieurs pay… compris la Grande-Breta… nous trouvons une indus… florissante entièrement con… crée aux verres de contact.

Laboratoires et "savoir-faire"

En Grande-Bretagne aujou… d'hui, on compte au moins 2… à 30 firmes qui possèdent les laboratoires spécialisés et le "savoir-faire" sur lesquels comptent les spécialistes des verres de contact. Bien entendu les hommes placés à la tête de telles firmes sont eux-mêmes des spécialistes des verres de contact, certains d'entre eux sont des opticiens et prescrivent eux-mêmes des verres. Ceci explique la bonne entente qui existe en Grande-Bretagne entre les opticiens et les laboratoires et aussi la participation très active des firmes anglaises de verres de contact aux travaux de recherches et de développement.

Des firmes telles que "Kelvin Lenses", G. Nissel & Co. et Smith & Nephew Pharmaceuticals se sont les premières lancées dans des travaux importants concernant les machines pour le polissage des verres, le perfectionnement des modèles et des solutions.

Vers l'exportation

La plupart des laboratoires de verres de contact sont relativement petits; la compétence professionnelle qu'ils exigent du personnel qu'ils emploient dans leurs ateliers est très grande. Mais étant donné le nombre relativement limité d'opticiens britanniques qui consacrent tout leur temps à la prescription de verres de contact, les firmes doivent se tourner vers l'exportation.

Les verres de contact et les machines britanniques ont une excellente réputation en Europe et dans les pays plus lointains; une firme a étudié les possibilités offertes par l'Amérique du Nord et plusieurs firmes comptent exporter jusqu'à un tiers du nombre de leurs verres et de leurs autres produits. Aussi ouvertes aux échanges internationaux que les autres secteurs de l'industrie optique britannique, sinon davantage, les firmes de verres de contact participent régulièrement à des expositions commerciales à l'étranger.

Une fausse appellation

Le mot "verre de contact" est en fait une fausse appellation. Il existe un film naturel de liquide sur le devant de l'oeil humain sain — c'est ce film qui rend les yeux brillants — et c'est sur ce film, non sur l'oeil lui-même que reposent les verres de contact. L'idée d'un tel verre de contact semble avoir été suggérée vers 1820 par Sir John Hershel, éminent astronome britannique. Les premiers travaux sur les verres de contact remontent à environ 1890. Les premiers verres de contact étaient surtout employés pour corriger de très sévères défauts d'optique ou dans des cas de maladies de yeux, et ce dernier emploi reste l'un des plus importants. Il existe des cas où des verres de contact bien prescrits peuvent servir de "béquille" pour l'oeil. Dans d'autres maladies, les verres de contact peuvent offrir le seul espoir réel d'une vue claire et confortable. Pour un grand nombre de personnes qui ont subi l'opération de la cataracte, les verres de contact sont supérieurs aux lunettes et ils peuvent être employés pour dissimuler un oeil aveugle défiguré.

Pour certaines activités, notamment les sports tels que le football et la natation, les verres de contact offrent une aide visuelle plus sûres, plus indiquée que les lunettes.

Mais la grande majorité des personnes qui les portent ont des défauts de vue communs tels que la myopie et désirent une autre solution que les lunettes, quelque chose qui ne révèle pas au reste du monde qu'ils "ont besoin de lunettes."

Les avantages

Ces personnes ne réalisent probablement pas les autres avantages qu'offrent les verres de contact — à savoir un plus grand champ de vision qu'il n'est pas possible d'obtenir avec des lunettes, une réduction de la déformation visuelle, et souvent une vision plus distincte parce qu'une plus grande quantité de lumière peut pénétrer dans l'oeil — mais ces avantages apparaissent très vite à la personne qui, comme moi, étant habituée à des lunettes les échangent pour des …verres de contact.

Il existe différentes sortes de …erres de contact pour des em…ois différents. Pour le sport … pour un grand nombre de …sonnes affligées d'une ma…le des yeux, la première sor…le verres de contact est la …leure. Ces derniers verres … connus sous le nom de ver…e **sclérotique** parce qu'ils c…ent le devant entier de l'… y compris la partie blanch… sclérotique).

…mesure des verres peut êtr… procédé compliqué — les …ades ne peuvent pas tou… porter des verres sclérotiq… pendant une journée entiè… Mais par ailleurs ces verre… otègent l'oeil et constituen… e solution idéale pour les pe… nes qui vivent ou travaill… dans une atmosphère ch… et poussiéreuse, puisque… grains de sable et de pous… e ne peuvent pas pénétrer… us le verre. Pour les verr… clérotiques un liquide sp… est généralement introduit … e le verre et l'oeil pour am… er la vue et le confort.

Le ve… de contact le … utilisé

Le verre … o-cornéal est le verre de con… le plus utilisé de nos jours… verre ne couvre que la … ée — ou une partie seulem… de cette dernière. De tel… rres peuvent être bien plu… etits et plus minces qu'un … le. Ils reposent sur le fil… e liquide qui couvre l'oeil e… suivent les mouvements. … sont encore plus invisibles … les verres sclérotiques.

Shelagh… rdy,
Rédactr… au journal
"The O… an",
Londres

Le saviez…us?

Russes et Am… ains s'épient mutuelleme… grâce à des "espions de … ace", satellites qui survole… le monde à tout moment, lit… dans Sélection du Reader… igest de janvier. Depuis 196… es Etats-Unis ont lancé plu… 200 de ces engins, dont c… ins peuvent photographier … 150 milles d'altitude, des o… s au sol qui ont moins d'u… pied de diamètre.

Patron im…mé





RIVETS par George Sixta



BOZO par Foxo Reardon









Sept ans, et déjà au clavier... de la machine à écrire

BONN — Sous peu, nos enfants n'auront plus à se tourmenter avec des crayons et des stylos. La machine à écrire doit remplacer ces ustensiles démodés. C'est du moins ce que souhaitent les instigateurs d'une expérience unique en son genre en République fédérale allemande.

Les "cobayes" sont 44 enfants âgés de sept ans qui fréquentent l'école primaire de Glarum, près de Wilhelmshaven. Depuis début septembre, la classe de deuxième année de cette école rurale suit des cours de dactylographie. Chaque samedi, les garçons et fillettes qui viennent tout juste d'apprendre l'alphabet durant leur première année d'école, prennent place dans la salle de dactylographie de l'établissement et exercent la méthode des dix doigts. A partir du milieu de la troisième année scolaire environ, la machine à écrire devra devenir le compagnon normal des élèves de cette classe, tant pour noter les cours que pour rédiger les devoirs.

M. Hans Jacobs, le dynamique directeur de l'école primaire de Glarum, est déjà convaincu du succès de l'expérience après les premières semaines d'essai. Il a en effet constaté que les enfants montrent une grande application dans cette discipline. Ce système présente en outre l'avantage d'accroître les performances en lecture.

L'"expérience de Glarum" fait partie d'une série de tests effectués par la Communauté de recherche pour le matériel et les méthodes didactiques, organisme créé en 1966 et qui a déjà obtenu de bons résultats en matière de dactylographie avec des élèves âgés de 12 à 13 ans. L'expérience tentée pour la première fois cette année avec des élèves de sept ans est destinée à procurer des renseignements d'ordre pédagogique quant à la signification de l'écriture manuscrite et dactylographiée pour cet âge. C'est la raison pour laquelle M. Fritz Thaumueller, directeur de la Communauté de recherches, donne lui-même certains cours de dactylographie aux garçons et fillettes de Glarum.

Décès

Au Manitoba

ST-LAURENT —

M. Hervé Kerbrat

Le mardi 7 janvier, à l'hôpital St-Vital, est décédé, à l'âge de 79 ans, M. Hervé Kerbrat, de St-Laurent, époux de Marie-Ane Kerbrat.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Yves, de St-Laurent, le R. P. Dominique, de Winnipeg, et Jean, de St-Brieux, Sask.; six filles, Mmes Romuald Perreault (Anna-Marie), Alex. Gasnow (Rosalie), Alfred Del Dizzo (Clotilde), Yves Guillou (Marie-Jeanne), W. Otto (Angéline) et Robert MacPherson (Hélène), et une soeur, Mme Marie Derrien, de St-Vital.

Les funérailles eurent lieu le samedi 11 janvier, à 3 h. de l'après-midi, en l'église de St-Laurent. L'enterrement se fit au cimetière local. Le salon funéraire Green Acres Memorial est responsable des arrangements.

☆ ☆ ☆

POWERVIEW —

M. Henry Houston

Accidentellement, le 27 octobre 1968, est décédé M. Henry Houston, âgé de 53 ans, et époux d'Isabelle Lodge. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Notre-Dame-du-Laus le dimanche 3 novembre. Le service fut chanté le lendemain et l'enterrement se fit au cimetière de Pine Falls.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, trois fils, Fred, de Thompson, Larry, de Winnipeg, et Craig à la maison; quatre filles, Jean (Mme L. Bérard), de Vancouver, Anne (Mme Bill Mullolland), de Petawawa, Ontario, Bernice (Mme Pete Tobin), d'Allemagne Ouest, et Irène, à la maison.

Le salon Russell de Beauséjour était en charge des funérailles.

M. Denis Malo

A l'hôpital de Pine Falls, après une longue maladie, est décédé M. Denis Malo, âgé de 27 ans, époux de Lucille Pakoo. La dépouille mortelle fut exposée en l'église Notre-Dame-du-Laus, le dimanche 24 novembre. Le service fut chanté par M. l'abbé Louis-Philippe Jean le lundi 25 novembre. L'enterrement se fit au cimetière de Pine Falls.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Donna et Gloria, son père et sa mère, M. et Mme Arthur Malo; trois frères, Laurent, de Port Alberni, François et Robert, de Powerview; huit soeurs, Jeanne, Mélina, Thérèse, Dora, Alice, Denise (sa jumelle), Elaine et Diane, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le salon Russell de Beauséjour était en charge des funérailles.

M. Odias Papineau

Subitement, le lundi 23 décembre, est décédé M. Odias Papineau, à l'âge de 80 ans. Il naquit à Ste-Martine, Qué., en 1888, et vint à St-Georges avec ses parents alors qu'il était encore enfant et y demeura toute sa vie.

Les prières furent récitées dans l'église Notre-Dame-du-Laus le jeudi 26 décembre. La messe des funérailles fut concélébrée par MM. les abbés Louis-Philippe Jean, Gérard Morissette et Yvon Boisvenue. L'enterrement se fit au cimetière de St-Georges. Les porteurs étaient quatre neveux du défunt, Philippe et Henri Vincent, Robert Papineau et Robert Lavallée, et deux petits-fils, Gilbert et Lionel Papineau.

Outre son épouse (Rose Vincent), le défunt laisse dans le deuil six fils, Antonio, Emérille et Raoul, de Powerview, Roland, de St-Norbert, Marius, de Terrace Bay, Ontario, et Oscar, de St-Georges; deux filles, Jeannette et Yvette (Mme Carl Anderson) de Powerview. Un fils, Zéphir, le précéda dans la tombe le 29 septembre. Il laisse aussi 41 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Le salon funéraire Russell de Beauséjour était en charge des arrangements.

Mme Emérille Papineau

Subitement, à sa demeure, le dimanche 29 décembre, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Emérille Papineau, née Dorothy Anderson. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église Notre-Dame-du-Laus et les prières récitées à 8 h. du soir, le mercredi 1er janvier. Le service fut célébré le 2 janvier par M. l'abbé Louis-Philippe Jean. L'enterrement se fit au cimetière de St-Georges.

Les porteurs étaient six neveux: MM. Roger Pépin, Brian Chikowski, Alexandre Lussier, Gilbert, Paul et Wayne Papineau.

Outre son époux, Mme Papineau laisse dans le deuil trois enfants, Corinne, Carol-Lynn et Adrien; son père et sa mère, M. et Mme Julius Anderson; deux frères, Clifford, de Great Falls, et Carl, de Powerview; trois soeurs, Béatrice (Mme Paul Chikowski), Janice (Mme Adélard Pépin), de Powerview, et Laureen (Mme Fred Carlson), de Great Falls.

Le salon funéraire Russell de Beauséjour était en charge des arrangements.

A toutes ces familles éprouvées, sincères condoléances.

☆ ☆ ☆

DUNREA —

M. Léo Poirier

Mme Rosanne Girardin, de cette localité, fut péniblement surprise d'apprendre ces jours derniers le décès presque subit de son frère, M. Léo Poirier, survenu à Sudbury, Ont., le mardi 7 janvier, à l'âge de 47 ans.

Sincères condoléances à cette bonne amie ainsi qu'à la famille en deuil.

☆ ☆ ☆

WINNIPEG —

Mme M.-S. Jérôme

Le mardi 31 décembre, à l'hôpital Grace de Winnipeg, est décédée Mme M.-S. Jérôme.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme C. C. Phelan (Margaret) et Mme Albert Rhéaume (Marie-Louise), ainsi que 8 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 4 janvier en la cathédrale Ste-Marie et l'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial.

En Saskatchewan

BELLEGARDE —

M. Vital Tinant

Le dimanche 28 décembre est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, M. Vital Tinant, âgé de 76 ans. Né en Orgeo, Belgique, il vint au Canada en 1913 et travailla à divers endroits en Saskatchewan où, plus tard, il épousa Mlle Elina Renard et s'établirent dans les environs de Bellegarde où ils y passèrent leur vie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Charles, Georges et Albert; un frère, Laurent, et une soeur, Marie, tous deux en Belgique.

La dépouille mortelle fut transportée en l'église de Bellegarde, le 2 janvier, où les prières furent récitées. Le service funèbre fut chanté à 3 h. de l'après-midi par Mgr H. Poirier. Les porteurs étaient MM. Roger Tinant, Lucien Paulhus, Paul Delvenne, Armand Garnier, Henri Renard et Aimé Wilvers. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Un café fut servi à la salle paroissiale par les Dames de Ste-Anne après le service.

Naissances

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Le 31 décembre: Stéphane-Guy-Georges, fils de Georges LeGal et de Anne-Marie Tétrault, baptisé le 12 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Camille LeGal, oncle et tante de l'enfant.

☆ ☆ ☆

POWERVIEW —

Le 29 novembre: Guy-Georges-Alexandre, fils d'Alfred Cyr et d'Eunice Skrumeda, baptisé le 6 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lamoureux.

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Le 1er janvier: un fils à M. et Mme Maurice Massé.

Quand on perd un fils dont l'avenir est incertain, on peut croire que Dieu a voulu le sauver et que la mort a été pour lui le moyen et le gage de son éternité. Si, au contraire, il était pur et saint, on peut croire qu'il a été une victime pour le salut des autres et que son sang pèsera dans la balance où Dieu juge le monde.

Lacordaire

Le directeur général de la FAO (Food and Agriculture Organization), M. A. H. Boerma, (à gauche) a eu des entretiens dernièrement avec le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, lors d'une visite de trois jours à Ottawa. Les discussions ont porté sur les problèmes de l'alimentation mondiale, le besoin d'accroître la production, de diminuer les pertes, d'améliorer la mise en marché et la distribution. Les discussions ont également porté sur l'importance de l'aide socio-économique que peut apporter la FAO aux nations en voie de développement. On a également étudié les contributions du Canada à la FAO, jusqu'à ce jour. MM. Olson et Boerma ont convenu que l'alimentation mondiale est toujours difficile; que les progrès accomplis sont toutefois encourageants et que tous les pays intéressés doivent continuer d'aborder ces questions d'une façon souple et réaliste afin d'y apporter les solutions les plus souhaitables. "La pénurie de vivres dans le monde n'est aucunement attribuable à l'impuissance des agriculteurs à produire, mais plutôt au régime économique propre à certaines nations ainsi qu'aux problèmes complexes de mise en vente et de distribution", a conclu M. Olson.

Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Pilcic-Roy

Le samedi 28 décembre, M. l'abbé M. Dacquay bénissait le mariage de Mlle Rose-Marie Roy, fille de M. et Mme J.-B. Roy, à M. Joseph Bilcic, de St-Boniface, qui avait pour témoin M. William Duchek.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, portant une longue robe blanche et un voile retenu d'un diadème de pierres du Rhin. Les demoiselles d'honneur, Mlles Sylvia Roy et Paulette Carrière, soeur et nièce de la mariée, étaient ravissantes dans leurs toilettes de velours vert jade. Elles étaient accompagnées de MM. Laurie Declek, ami du marié, et Roger Roy, frère de la mariée.

Un cantique de circonstance, ainsi que l'Ave Maria, furent exécutés par Mlle Louise Paradis, tandis que Mme Joël d'Auteuil touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège nuptial se rendirent à la résidence de M. et Mme Roméo Beauchemin, oncle et tante de la mariée, où eut lieu une réception en leur honneur.

M. et Mme Joseph Pilcic ont choisi résidence à St-Boniface.

☆ ☆ ☆

POWERVIEW —

Alarie-Schneider

Le 30 novembre, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé Louis-Philippe Jean bénissait le mariage de M. André Alarie à Mlle Maxine Schneider. Les témoins étaient MM. Aurius Alarie et Maurice Schneider, pères des mariés.

☆ ☆ ☆

En Saskatchewan

ZENON PARK —

Poulin-Chamberland

Le samedi 28 décembre, en l'église paroissiale, M. l'abbé Aurélien Lalonde, de St-Boniface, bénissait le mariage de Mlle Audry Chamberland, fille de M. et Mme Marcel Chamberland, à M. Robert Poulin, fils de M. et Mme Raymond Poulin, autrefois de la localité et maintenant d'Edmonton. Les pères des mariés accompagnaient leurs enfants à l'autel.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réunion de parents et d'amis des deux familles à la salle paroissiale où un souper fut servi par les Dames Auxiliaires. Une soirée sociale suivit avec assistance d'environ 400 personnes.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: de St-Boniface, M. l'abbé A. Lalonde, M. Jean Lalonde, oncles du marié, Mme Gilberte Lalonde, mère de Mme Raymond Poulin (née Clémence Lalonde), M. et Mme Roland Roy, oncle et tante, et quelques-uns de leurs enfants; d'Edmonton, M. et Mme Raymond Poulin et leurs enfants; de Muenster, M. Alphée Poulin, instituteur. Plusieurs jeunes gens des localités avoisinantes assistaient à la soirée.

Après quelques jours, le nouveau couple partait pour Lynn Lake, Man., où M. Robert Poulin a une position lucrative dans un établissement minier de cet endroit.

Bellegarde

Va-et-vient

Sont venus pour Noël et le Jour de l'An: MM. Normand Sylvestre et Normand George, Mlle Rose-Anne Chouinard et M. Armand Sylvestre, de Gravelbourg; Yolande et Allain Bourgeois, M. et Mme Robert Laval, M. Jos. Cop et M. et Mme Robert Revet, de Regina; M. et Mme Roger Bauche, de Portage-la-Prairie; MM. Daniel et Yvon George, de Thompson; M. et Mme Charles Poirier, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Sont allés à l'extérieur pour les fêtes: les Filles de la Croix, M. et Mme Félix Gabriel, M. et Mme Ubaldine Sylvestre et leur fils, Marc, Mme Madeleine George et son fils, Laurie, M. et Mme Roger Paul et leurs enfants, la famille Lucien Sylvestre et M. et Mme André Aimé.

Mlle Huguette Wolensky est de retour d'une promenade d'une semaine à St-Victor.

M. et Mme Denis Bissonnette et leur fils, Marcel, ont visité M. et Mme Edmond Wolensky.

M. et Mme Alec Renard accompagnèrent Mme Blanche Gofflot à Minot, D.N., où cette dernière continuait pour Los Angeles où elle passera la fin de la saison froide.

Mlle Anne-Marie Poirier visita M. Rosario Poirier.

Malades

Prompt rétablissement au Frère Lalonde, hospitalisé à Saskatoon, ainsi qu'à Mmes Henri George et Paul Wilvers, atteintes de la grippe.

Condoléances

Sincères condoléances aux familles Gofflot à l'occasion du décès de Mme Lucien Gofflot, le 4 janvier, ainsi qu'aux familles Tinant et Wilvers à l'occasion du décès de M. Vital Tinant, le 28 décembre.

$200,000 à Nixon

WASHINGTON — La Chambre des représentants a adopté le 6 janvier un projet de loi doublant le salaire du président des Etats-Unis.

Lorsqu'il entrera à la Maison Blanche, le 20 janvier, M. Richard Nixon aura droit à un salaire de $200,000 par an alors que M. Johnson ne recevait que $100,000.

Le président Nixon touchera par ailleurs, comme ses prédécesseurs, $50,000 de frais de représentation et $40,000 d'indemnité de déplacement.

L'augmentation de salaire, qui ne peut bénéficier à un président en exercice au moment où elle est votée par le Congrès, avait été recommandée par une commission désignée par le président Johnson.

Jubilé d'argent d'ordination sacerdotale à Ferland, de M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch

FERLAND — De nouveau, la paroisse de Ferland a été le fier témoin d'une fête inoubliable. Le 26 décembre 1968, on fêtait le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. l'abbé Adrien Chabot, enfant de la paroisse, né le 4 juillet 1918 et ordonné dans la paroisse le 26 décembre 1943 par Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg.

La célébration, organisée par la famille, débuta par une messe à l'église paroissiale toute resplendissante dans ses décors auxquels s'ajoutèrent des chiffres 25 argentés.

M. l'abbé Chabot concélébra avec M. l'abbé Roger Ducharme, confrère d'ordination, et le R. P. Albert Fournier, O.M.I., enfant de la paroisse, cousin du jubilaire et économe au collège Mathieu. Les servants étaient des neveux: Emile et Daniel Chabot, et des cousins: Gérald et Marc Chabot, Renald Couture et Alain Fournier. Le commentateur était un autre cousin, M. Robert Chabot; le lecteur, le frère du jubilaire, M. Raymond Chabot. L'homélie fut donnée par le Père Fournier. Inspiré par l'exploit des astronautes qui revenaient pour la première fois d'une promenade à la lune, le prédicateur compara leur courage, leur force et leur fidélité aux lois de leur vocation à celles du jubilaire qui, pendant 25 ans, a servi les âmes, les paroisses qui lui furent dévolues: Dollard et missions, Masefield, Vanguard et Willow-Bunch, et l'Eglise avec sagesse, doigté, zèle et une fidélité exemplaire. Le prêtre ressemble un peu à ces astronautes qui ont vu le monde d'un seul coup d'oeil. C'est ainsi que Dieu voit le monde... pour lui Il n'y a plus de temps: le passé, le futur et le présent sont toujours présents. Fait à remarquer la belle aube, portée par M. l'abbé Chabot et crochetée par sa mère, était la même qu'il portait à son ordination, il y a 25 ans... c'est le symbole de la patience, de la précision et de l'amour qu'il faut pour façonner une âme de prêtre. L'orateur rappela aussi le doux souvenir de M. Avila Chabot, père du jubilaire, décédé il y a 8 ans.

La chorale, sous la direction de M. Valmore Couture, exécuta des cantiques appropriés. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

Tous étaient heureux de revoir Mme Avila Chabot, mère du héros de la fête, qui demeure avec son fils, assister à toutes les cérémonies de ce grand jour. Etaient aussi présents tous les frères et soeurs du jubilaire: M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, Mme Emile Tourigny (Simonne) et ses deux filles, Dolorès et Gisèle, de Wolseley, M. et Mme Philibert Gauvin (Thérèse) et leur famille, de Calgary, M. et Mme Raymond Chabot et leurs fils, de Ponteix, M. et Mme Gérald Proulx (Yolande) et leur famille, de Kenora, Ont., et M. et Mme Edmond Chabot, de Ferland.

Après la messe, les invités se rendirent à la salle des Chevaliers de Colomb pour un délicieux banquet offert par la famille. Un gâteau, réel travail d'art, confectionné par Mme St-Jacques, de Cadillac, et sous forme d'un autel du Saint Sacrifice avec gradins, chandeliers, fleurs, calice, aspersoir et encensoir tout en sucre et proportionnés, ornait la table d'honneur.

Les agapes familiales terminées, M. Raymond Chabot, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à tous et présenta à tour de rôle les différents orateurs. D'abord, M. Rosaire Chabot, l'aîné de la famille, qui lut une adresse au nom de la famille. Puis des neveux et nièces qui offrirent des cadeaux, récitèrent des déclamations et chantèrent en l'honneur du cher "mon oncle"; puis le Père Fournier qui renouvela ses hommages, ses félicitations et ses voeux après avoir évoqué le souvenir des absents, en particulier M. Joseph Chabot, retenu à la maison par la grippe, et M. Médelger Chabot, à l'hôpital se remettant d'une attaque de paralysie.

M. l'abbé Chabot, sans texte rédigé d'avance, laissa parler son coeur et remercia en termes choisis sa chère maman, son papa disparu, ses frères et soeurs et tous les autres amis et parents qui ont contribué à sa vocation, à sa persévérance depuis un quart de siècle et au succès formidable de cette fête. Il remercia tout particulièrement un cousin, M. Thomas Chabot, venu de Portland, Oregon, E.-U. Celui-ci était venu avec son père, M. Isaie Chabot, en 1943. Malgré une visite l'été dernier, M. T. Chabot, apprenant l'intention de la famille de souligner ce jubilé d'argent, tint à revenir s'associer aux joies de tous et à représenter la famille Chabot, des Etats-Unis.

Les "variétés", présentées après le banquet, furent exécutées par Gisèle Tourigny, âgée de 6 ans, au piano; André Chabot, un sermon de circonstance; Michel Gauvin, chant "This Land is Our Land"; Robert Proulx, une déclamation; Daniel Chabot, une récitation "Le petit curé".

Une fois les tables rangées, une soirée dansante suivit. Au goûter, Mlles Paulette et Michelle Chabot, cousines de M. l'abbé Chabot, chantèrent de toutes leurs voix, ainsi que Mlle Claudette Bouffard, Mme Lucien Beaudoin et sa fille, Rita. Puis en finale, une chanson, composée pour l'occasion par M. l'abbé R. Ducharme et sous son animation vigoureuse, entraîna toute la foule à repasser la vie du jubilaire, sa jeunesse, ses études, son ministère et à lui souhaiter santé, bonheur, longévité.

M. l'abbé A. Chabot tint encore à remercier tous les participants de cette magnifique fête en son honneur, spécialement de la bourse offerte par les paroissiens et la paroisse de Ferland.

Ad multos annos, Monsieur l'abbé!

Lac Marguerite

Va-et-vient

Parmi les personnes qui ont visité des parents et amis depuis les fêtes, on remarquait M. et Mme Robert Longeau, à Indian Head; M. et Mme Marcel Français et leurs enfants, de Regina; M. et Mme Gabriel Bast et leur fils, André, de Sedley; Mlles Annette et Simone Français, M. et Mme Perry et leurs enfants, de Regina; M. et Mme Paul Français et leur fils, de Sintaluta; M. et Mme Roland Gendron et leurs enfants, de Regina; M. Ronnie Dolter et ses trois fils, de Swift Current; Mme Françoise Wright et ses deux enfants, de Regina; Mlles Doreen Scheinder et Shirley Ritnuller, de Regina; M. et Mme Fred Coueslan et leur fils, de Lake Lenore; M. et Mme Dwight Dunn, de Regina; MM. et Mmes Marcel Français et Charles Henty, M. et Mme Jean Français et leurs trois enfants, d'Indian Head; M. Gordon Pitre, de Belle Plaine; M. Gerry Kraushaar, étudiant au collège de Muenster, et sa soeur, Hélène, de Saskatoon; Mme Cliff Marriott (Marie-Andrée), de Mission City, C.-B.; Mme Norman Folk et son fils, de North Surrey; MM. et Mmes Noël et Raymond Oudot, de Davidson et Prince-Albert; M. et Mme Stanley Miller, de Regina.

Mme Marcel Longeau et son fils, Gabriel, sont allés visiter des parents et amis en France.

Le fromage cheddar canadien se vend bien aux Etats-Unis

OTTAWA — Le nouveau quota américain de 1,255,000 livres de cheddar canadien vieilli a été accueilli avec plaisir à Ottawa par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le total des quotas d'importation de cheddar canadien aux Etats-Unis s'élève maintenant à 1.8 millions de livres.

Le nouveau quota applicable au cheddar vieilli ne sera plus accessible aux autres pays comme il l'était jusqu'ici et, par ailleurs, l'ancien quota de 610,000 livres pour toutes les catégories de cheddar demeurera en vigueur.

$54,000,000 pour 27,000 Montréalais

MONTREAL — Le nombre de Montréalais qui vivent actuellement aux crochets de la ville atteint près de 27,000. Il s'agit là d'un nombre record pour cette période de l'année depuis la seconde Grande Guerre, selon un porte-parole du service de bien-être social.

Ce nombre est de 8,000 supérieur à celui de 1967 à la même date.

Selon ce même porte-parole, des centaines de personnes s'ajoutent chaque mois à la liste des assistés sociaux dont le nombre pourrait fort bien atteindre les 30,000 avant la fin de l'hiver.

La ville de Montréal consacre un budget annuel de $54,000,000 pour l'assistance sociale. De l'avis du porte-parole, il s'agit là du budget le plus élevé au Canada.

Gravelbourg

Va-et-vient

Sont allés passer le temps des fêtes en Californie: M. le Dr et Mme Raymond Piché et leur famille, MM. et Mmes Conrad Piché et Arthur Lorrain.

Sont venus visiter des parents et amis à Gravelbourg pendant les fêtes: M. et Mme Richard Fontaine, de Dorval, Qué., M. et Mme Denis L'Heureux, d'Ottawa, Ont., Mme Marie-Anne Fournier, de New Westminster, C.-B., M. et Mme Raymond Marchand, de Lloydminster, Alta, M. et Mme Marius Morissette et leur famille, de Beamsville, Ont., M. et Mme Arcade Bourgeois, de St-Boniface, Man.

Mme Juliette Doll est allée à Calgary, et de là s'est rendue à Toronto pour y visiter ses enfants.

M. et Mme Kenneth Dreger (Gilberte) et leur famille, de Calgary, Alta, M. et Mme Maurice Cossette (Céline), de St-Boniface, Mlles Thérèse et Yvette Langelier, de Regina, sont venus passer les fêtes chez M. et Mme Jean Langelier.

St-Brieux

Çà et là

Le 25 décembre, M. et Mme Léo Thibault, de Calgary, étaient en visite chez Mme Clémentine Mansière et passèrent plusieurs jours à visiter des parents à St-Brieux et Meskanau.

Le 26 décembre, à l'occasion du 150e anniversaire de la fondation de la congrégation des Filles de la Providence, il y eut une belle cérémonie avec grand-messe au couvent. Les religieuses entrèrent en procession à la chapelle. De beaux cantiqques furent chantés et un sermon de circonstance très touchant fut prononcé par le R. P. J. Rivard.

Mme Marguerite Ménard dut être hospitalisée cinq jours à Wakaw, à la suite d'une chute chez ses gendre et fille, M. et Mme Gustave Beaudet, de Domrémy, qu'elle visitait.

Le 21 décembre, M. Henri Coquet, instituteur dans le district de Melville, rejoignait M. Jean Coquet à Saskatoon pour un voyage en automobile au Mexique.

Le 30 décembre, M. Paul Rocher prenait l'avion à Saskatoon pour Tobago, Indes occidentales, où il visite son frère, Emile.

M. et Mme Frank Harmon et Mme Florence Rice font maintenant partie du Club des anciens citoyens de Melfort. Les réunions ont lieu tous les mercredis après-midi au "Civic Centre". Jusqu'à date, M. et Mme Harmon sont enchantés de ces rencontres amicales avec des personnes de leur âge et encouragent d'autres à faire partie du club.

Le 8 janvier, M. Gilles Tremblay avait la malchance de se fracturer un pouce et dut être hospitalisé.

Prompt rétablissement à M. Alfred Petit, Mme Marie L'Hénaff, MM. Isidore Massé, Théophile Rudulier et Bill Murray et Mlle Blanche Besanger, hospitalisés à Melfort, et à Mme Marie Dubreuil, à Birch Hills.

Sincères condoléances à Mme Maurice Blandin à l'occasion du décès de son frère, Joseph, à Edmonton. Mme Blandin s'est rendue à Edmonton pour les funérailles.

Ce qu'il faut savoir au sujet des biens transmis par décès

OTTAWA — M. E. J. Benson, ministre des Finances, a fait une déclaration sur certains aspects des nouvelles dispositions relatives à l'impôt sur les biens transmis par décès. Certains contribuables, a-t-il fait remarquer, s'inquiètent parce qu'ils ne peuvent savoir quelles modifications apporter à leurs testaments tant qu'ils ignoreront l'incidence de certaines dispositions sur leur responsabilité fiscale. Vu qu'il faudra attendre pour déposer le projet de loi sur les biens transmis par décès que la Chambre se réunisse de nouveau à la mi-janvier, le ministre a cru devoir répondre sans plus tarder aux questions qui sont posées le plus fréquemment.

Personnes victimes d'un même accident

Bien souvent, un testament contient une disposition selon laquelle la succession ira en tout ou en partie à l'épouse ou au mari pourvu qu'elle (ou qu'il) survivre à son conjoint pendant une courte période telle que 30, 60 ou 90 jours. Le principal objet de cette disposition, c'est d'éviter une double imposition des droits successoraux si les deux conjoints sont tués dans un même accident.

Le gouvernement propose que l'exemption relative aux biens transmis à un conjoint comprenne un héritage sans réserve qui devient absolu et irrévocable dans un délai de 120 jours. Il ne sera donc pas nécessaire de changer, dans les testaments déjà faits, la clause relative à la mort dans un même événement à moins que le délai spécifié ne soit d'une longueur anormale.

Clause d'exemption

Parfois, un testament accorde des legs particuliers à certains bénéficiaires et stipule que les droits successoraux doivent être payés sur le reliquat de la succession. Certains contribuables appréhendent que, si les impôts doivent être payés au moyen des biens qui doivent être confiés à une société de fiducie pour le compte du conjoint du testateur, les biens en fiducie, qui par ailleurs seraient exemptés de l'impôt sur les bien transmis par décès, cesseraient d'être exemptés parce que les impôts sur les autres legs auraient été payés au moyen des biens placés en fiducie.

Il n'est pas dans l'intention du gouvernement qu'une telle disposition rende imposable les biens en fiducie mais le montant de l'exemption sera réduit de tous les droits successoraux payés à l'égard des autres héritages.

Remariage

Certains testaments prévoient que le revenu d'une fiducie sera versé à la veuve du défunt seulement jusqu'à son décès ou son remariage, selon celle des deux éventualités qui arrive en premier.

Le gouvernement ne croit pas qu'il puisse exempter les biens placés dans une fiducie de ce genre, à cause des autres effets d'une telle exemption. En vertu du nouveau système, les biens placés dans une fiducie exemptée aux fins de l'impôt, sont considérés tout comme les biens laissés à l'épouse inconditionnellement. Autrement dit, les impôts sur les biens transmis par décès ou sur les dons sont différés jusqu'au moment où les biens ne sont plus détenus au bénéfice de la veuve. Quand le revenu de la fiducie va à la veuve pour le reste de sa vie, les biens sont inclus dans sa succession aux fin de l'impôt.

Si nous exemptions une fiducie comportant une disposition relative au remariage, il serait nécessaire de percevoir l'impôt quand la veuve se remarie. La veuve serait imposée comme si elle avait fait don des biens placés dans la fiducie.

Nous croyons raisonnable d'inclure dans la succession d'une veuve les biens en fiducie quand elle a bénéficié pleinement du revenu de ces biens pendant toute sa vie. Mais c'est tout autre chose, et nous estimons que c'est là une façon de procéder qui serait déraisonnable, de traiter une veuve comme si elle avait fait cadeau de biens quand elle n'a touché le revenu de ces biens que pendant des années relativement peu nombreuses.

Subrogation de droits aux bénéfices des enfants

Certains testaments établissent une fiducie qui peut être exempte du fait que le revenu provenant de la fiducie doit être versé à la veuve du défunt durant toute sa vie. Toutefois, le fiduciaire a le pouvoir d'employer le capital de la fiducie aux bénéfices des enfants.

Le gouvernement ne propose pas d'exempter les biens qui sont placés dans telles fiducies. Cette décision est fondée sur des considérations qui se rapprochent beaucoup de celles qui sont mentionnées à l'égard des dispositions relatives au remariage.

Généralités

Le ministre a signalé que l'un des effets des nouvelles propositions — en fait un des objectifs — était que les impôts sur les biens transmis par décès prélevés sur une succession d'importance donnée seraient les mêmes quelles que soit celles des méthodes les plus courantes de transmission de biens utilisés par le testateur. D'après le système actuel, les impôts sur les biens transmis par décès peuvent différer beaucoup si un homme dispose de sa succession sans condition à sa femme et que celle-ci en retour en dispose à ses enfants de ce qu'ils seraient si ses biens étaient laissés en fiducie avec le revenu allant à sa femme durant sa vie et le reste aux enfants au décès de cette dernière. En vertu du nouveau système, les impôts sur les biens transmis par décès seront les mêmes. Comme résultat, le nouveau système cause moins d'entraves aux stipulations testamentaires de la plupart des Canadiens que ne le faisait l'ancien système.

Une semaine de prière... Pourquoi?

par David Gill*

Pendant la semaine du 18 au 25 janvier, les chrétiens de nombreux pays vont, une fois de plus, prier pour l'unité. Ce pieux martellement annuel implorera le Seigneur d'abattre les barrières qui divisent encore son Eglise.

Plus de 60 ans ont passé depuis que la Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens a été observée pour la première fois. Depuis lors, le mouvement oecuménique a fait d'étonnants progrès.

Il semble donc paradoxal que la valeur de cet exercice soit mise en question aujourd'hui. Jusqu'à présent, c'était les éléments conservateurs dans les Eglises qui se montraient les plus réticents au sujet des entretiens sur l'unité. Maintenant, les novateurs les mettent en doute aussi.

Renouveau ou solidarité?

A quoi bon, demandent les sceptiques, un "replâtrage" de plusieurs Eglises qui ne servent plus à rien? Qui s'intéresse à l'aboutissement des interminables fiançailles des dénominations si leur mariage n'est que l'union stérile de vieillards?

L'union des Eglises n'a de sens, disent-ils, que si elle fait partie du **renouveau** de l'Eglise — lequel, à son tour, n'a de sens que s'il est signe et moyen de renouvellement de la société.

C'est juste. Trop souvent on a parlé de l'unité comme si elle était une fin en soi, comme si un cessez-le-feu entre les dénominations allait automatiquement apporter à la vieille machine ecclésiastique une vie apostolique toute fraiche. Il ne l'a pas fait et ne le fera pas.

Les tenants du renouveau ont bien vu quel est le juste contexte du progrès oecuménique. Par malheur, quelques-uns d'entre eux, ce faisant, ont rejeté la quête de l'unité comme n'étant qu'une perte de temps.

Cependant, tout renouveau de l'Eglise qui n'entrainerait pas la réconciliation des chrétiens divisés serait fort suspect. Lesslie Newbigin, l'un des artisans de l'Eglise de l'Inde du Sud, a indiqué, il y a des années, qu'une Eglise divisée n'est rien de moins qu'un scandale, quelque chose comme une société de tempérance dont les membres seraient perpétuellement ivres.

Les chrétiens parlent beaucoup du pouvoir réconciliateur de Jésus-Christ. Ils exhortent les hommes à pratiquer l'amour du prochain. Mais aussi longtemps que les Eglises ne seront pas l'image et le miroir de cette réconciliation entre les hommes, le monde, très logiquement, ne se laissera pas impressionner.

Il est vraiment tragique que de nombreux chrétiens considèrent encore les occasions offertes de prier ensemble comme quelque chose d'étrange, de dangereux et d'anormal. Comme si une famille chrétienne partagée en plusieurs empires de noms différents pouvait être considérée comme "normale" par qui que ce soit ayant lu le Nouveau Testament!

Ce qu'offre cette semaine de prière, est un aperçu, un avant-goût de ce qu'est réellement l'Eglise, de ce qu'elle est appelée à être. Mais prenons donc conscience de ce qu'impliquent d'immense nos prières.

La fin de quelles divisions?

Traditionnellement, la pointe de l'oecuménisme est dirigée vers les divisions entre les dénominations héritées du passé. Mais dans le monde explosif d'aujourd'hui, les vieilles querelles à propos du baptême et des évêques semblent quelque peu irréelles.

Beaucoup plus sérieuses sont ces nouvelles rivalités qui coupent à travers les confessions. La théologie chrétienne se fraie son chemin dans un temps de grande confusion et, comme il arrive souvent, chaque extrême agit et réagit contre les autres. De plus, quand les Eglises essaient de dire leur mot dans les grandes questions sociales et politiques du jour, il faut généralement peu de temps avant que radicaux et conservateurs en viennent à se prendre à la gorge.

Et que signifie "unité" devant le fossé qui sépare les chrétiens dans les pays riches de ce monde de leur prochain affamé et opprimé?

Un schisme, de potentialité désastreuse, se produit en bien des lieux entre les chrétiens qui hantent encore les églises et ceux qui, désespérant de voir aboutir la lutte pour le changement et le renouveau, ont choisi de s'en tenir à l'écart.

Nous pouvons bien nous passer d'un "oecuménisme au rabais". C'est une chose que d'avoir plaisir à nager dans le courant oecuménique en compagnie de personnes de même mentalité quoique d'autres confessions. C'en est une tout autre que d'essayer d'être un instrument de renouveau et de guérison dans les violentes controverses qui ravagent actuellement toutes les confessions, ou peu s'en faut. Cette année, la prière pour l'unité doit tenir compte non seulement des frères séparés dans d'autres Eglises, mais aussi du frère séparé assis dans le même banc, dont les opinions sont si exaspérantes, le frère qui a faim au centre de la ville (ou dans l'autre continent), et l'adolescent en rupture de ban qui se tient au-dehors.

Des mots, des mots, des mots

Prier signifie s'engager et agir. L'Homme qui est au centre de la foi chrétienne n'a jamais prié sans se jeter lui-même totalement dans la lutte pour la remporter. Les étudiants activistes d'aujourd'hui comprennent cela mieux que beaucoup d' "anciens" dans les Eglises. Que ceux qui participeront cette année à la Semaine de Prière comprennent bien que les mots, en particulier les mots **priés**, qui ne sont pas assortis d'actes, sont une dérision.

Les hommes d'Eglise parlent souvent de l'unité, mais se dérobent quand on en vient à vouloir agir sur la base de l'unité déjà considérable qui est la leur. Pour éviter cette forme particulière d'hypocrisie, cette année, la Semaine devrait servir à fixer des stratégies d'action commune dans la mission et le service. Il ne manque pas de choses qui doivent être faites; il ne manque pas non plus de précédents montrant ce que l'on peut faire; il y a un avertissement divin contre ceux qui disent "Seigneur, Seigeur" et qui ne font rien.

Que les hommes d'Eglise prient pour l'unité! En cette époque tendue, toute forme possible d'unité est nécessaire et doit être recherchée et l'Eglise **doit** être en position — une position unique — d'en offrir. Mais tant que les chrétiens ne seront pas prêts à agir pour le monde sur la base de l'unité qu'ils ont déjà reçue de Dieu, ils ne pourront pas s'attendre à voir leurs prières prises au sérieux — ni par les autres, ni par le Seigneur.

* Le pasteur David Gill, congrégationaliste australien, est membre du personnel du COE (Conseil Oecuménique des Eglises) à titre de secrétaire au Département "Eglise et Société".

Cet article a paru dans S.OE.P.I. (Service oecuménique de Presse et d'Information) no 41, 14 novembre 1968.

Les Jésuites ouvrent un secrétariat pour le développement économique et social

ROME — Le Père Arrupe, supérieur général de la Compagnie de Jésus, a choisi le Père Francis Ivern, jusqu'ici membre de l'Institut Social Indien à New Delhi, comme conseiller de l'activité relative au développement économique et social.

Le Père Ivern, docteur en sciences politiques et sociales, devra diriger, à la Maison généralice des Jésuites à Rome, un Secrétariat pour promouvoir et coordonner une telle oeuvre. Par cette décision, le Père Arrupe a mis l'accent sur l'importance croissante que la Compagnie de Jésus attache à ce travail, spécialement dans les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Le but du nouveau Secrétariat n'est pas de contrôler ou de centraliser ni non plus d'essayer de faire à partir de Rome ce qui se fait déjà et ne peut être fait qu'au niveau national ou régional. Ce Secrétariat est avant tout un organisme fait pour rendre service et dont les fonctions principales sont les suivantes:

1) Encourager l'activité du développement économique et social ainsi que les études doctrinales à ce sujet et dans les domaines connexes;

2) Favoriser les contacts au sein de la Compagnie entre tous ceux qui sont engagés dans ce travail et tendre à ce que s'instaure entre eux une collaboration toujours plus étroite sur une échelle de plus en plus large;

3) Viser à une collaboration plus étroite, au niveau régional et international, entre la Compagnie et les autres organisations, tant séculières que religieuses, travaillant dans le même but. Ceci s'applique tout spécialement à la Commission pontificale "Justice et Paix" ainsi qu'au département "Eglise et Société" du Conseil mondial des Eglises;

4) Orienter le développement de l'activité de la Compagnie vers les régions ou les problèmes requérant une plus grande attention.

Pour aider le Secrétariat dans sa tâche, le Père Arrupe a également annoncé son intention d'établir dans la Compagnie une commission d'experts en matière économique et sociale. Ce seront surtout des Jésuites engagés dans des travaux de développement de par le monde et qui, tout en faisant partie de cette commission, ne seront pas enlevés à leur tâche présente.

Raoul Follereau

Nouveau message à la jeunesse du monde

DEUX MILLIONS! Vous êtes deux millions qui avez demandé avec moi "Un jour de guerre pour la Paix". Aujourd'hui, grâce à vous, l'O.N.U. en est officiellement saisie. Suivant l'exemple du Parlement italien, treize Chefs d'Etat ont réclamé l'inscription de votre requête à l'ordre du jour de sa prochaine Assemblée. Vingt-neuf autres Gouvernements nous ont assuré de leur appui et adressé leurs voeux. Chaque Nation, maintenant, devra prendre ses responsabilités. Qu'elle accepte ou refuse de donner "un jour de guerre pour la Paix", tous les peuples — et je pense aux plus malheureux — le sauront. Et nul n'échappera à leur jugement.

Un jour d'armement du monde, c'est au minimum 500 millions de dollars qui, grâce à vous, seront chaque année consacrés aux affamés, aux malades, aux malheureux. 500 millions de dollars de rente annuelle pour les Pauvres: c'est vous, jeunesse du monde, qui les leur aurez donnés! . . .

DEUX MILLIONS! Vous êtes deux millions qui m'avez répondu, qui m'avez fait confiance et qui m'avez suivi.

Peu d'hommes arrivés au temps de la vieillesse auront connu sans doute cette fierté d'être aimés et continués par deux millions de jeunes coeurs.

Aucun honneur ne peut lui être comparé . . .

* * *

En votre nom, vous m'avez donné mandat de parler.

Ce qui me confère le droit — et le devoir — de vous parler à mon tour. A vous-même.

C'est mériter votre confiance que de vous éclairer et de vous défendre.

* * *

Que le monde soit en pleine mutation, nul ne l'ignore. Et pas même ceux qui feignent de l'ignorer. La place exorbitante prise d'assaut par la technique monstre jamais repue, menace de réduire l'homme à un nouvel esclavage. Plus que jamais il a besoin de ce "supplément d'âme" que réclamait déjà BERGSON . . . lorsque j'avais vingt ans.

Que les jeunes y soient plus sensibles que leurs aînés, c'est évident et c'est normal.

Qu'ils soient impatients d'accélérer le processus de cette évolution, rien de plus conforme à leur nature et à leur vocation.

Mais pas dans le désordre, la violence, l'arbitraire.

Tenter de détruire les vieilles structures sociales — fussent-elles périmées — comme un enfant casse des jouets parce qu'ils ont trop servi, n'est pas le témoignage d'un esprit adulte, la preuve qu'on est déjà un homme.

Ne devenez pas la proie des voyous de l'intelligence: ils vous mèneront sur des chemins sans fleurs, et qui débouchent sur le néant.

Méfiez-vous des systèmes et détournez-vous des sectes. Ne vous laissez pas impressionner par des aboulioues du sophisme, les maniaques du refus. Ils vous laisseront vides, l'intelligence trahie et le coeur en cendres.

Votre jeunesse doit être création, élévation, service et joie.

Vous ne réformerez le monde qu'en l'enrichissant.

Pour cela, il vous faudra museler la machine qui menace de dévorer l'homme, dominer la vitesse dont il s'est fait le prisonnier,

reconquérir le temps d'aimer.

* * *

Donnez-moi un point d'appui disait ARCHIMEDE, et je soulèverai le monde.

Votre point d'appui, c'est l'amour.

Non point un amour bêlant qui se suffit à pleurnicher sur le malheur des autres, mais un amour combat, un amour révolte contre l'injustice sociale, l'asservissement des pauvres, acceptés passivement par ceux que j'ai appelés les volontaires de la surdité, les muets par vocation, ces bonnes âmes qui se mettent en smoking pour refaire le monde et évoquent les grandes famines en grignotant des petits fours . . .

Oui, révoltez-vous. Révoltez-vous en apprenant qu'un porte-avion atomique représente la valeur de trois millions de tonnes de blé, qu'avec le prix d'une fusée, on pourrait distribuer aux Pauvres cent mille tonnes de sucre, qu'un sous-marin de plus, c'est 50,000 tonnes de viande de moins pour les affamés.

La révolution? Oui. En faveur de ceux qui, ce soir, se coucheront — souvent par terre — avec la faim, ces deux milliards d'hommes parmi lesquels 60% ont moins de vingt ans.

Il est temps de clore à jamais l'histoire inhumaine de l'humanité.

Les richesses du monde sont à tout le monde. Voilà la vérité qu'il vous faut conquérir, imposer.

Je le répète: votre point d'appui, c'est l'amour.

C'est le seul mot assez grand pour renfermer le bonheur.

Mais le bonheur, c'est d'abord le bonheur des autres.

C'est le refus, c'est le dégoût d'être heureux tout seul.

A l'oeuvre, mes jeunes compagnons!

Tandis que les Grands préparent le suicide de l'humanité ou s'amusent à jouer aux boules dans la stratosphère, la bouleversante multitude des Pauvres s'efforce de survivre en s'aimant.

C'est vers eux qu'il faut aller. C'est pour eux qu'il faut combattre. C'est eux qu'il faut aimer.

Vous cherchez un but à votre vie?

Il manque dans le monde trois millions de médecins:

devenez des médecins.

Plus d'un milliard d'êtres humains ne savent ni lire, ni écrire:

devenez des enseignants.

Deux hommes sur trois ne mangent pas à leur faim:

devenez des semeurs et, des terres incultes, faites surgir les récoltes qui les rassasieront.

Vos frères ont besoin de vous:

dans n'importe quelle discipline, devenez très simplement très noblement des "ouvriers".

Car tout travail est noblesse lorsqu'on l'accroche à une étoile.

Devenez quelqu'un pour faire quelque chose.

* * *

Refusez de mettre votre vie au garage. Mais refusez aussi l'aventure où l'orgueil a plus de place que le service.

Dénoncez, mais pour exalter.

Constatez, mais pour construire.

Que votre révolte, elle-même et sa colère, soit amour.

* * *

Sont forts ceux qui croient et qui veulent bâtir.

Bâtissez le bonheur des autres.

Demain aura votre visage.

Le monde va, se déshumanisant:

soyez des hommes.

Fondations Raoul Follereau (Ordre de la Charité), par André Récipon, président, 42, rue Laugier, Paris-XVIIe.

La philosophie de Richard Nixon sur la présidence des Etats-Unis

Le nouveau président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, s'est exprimé durant la dernière campagne électorale sur la nature de la charge présidentielle et sur la philosophie qui lui est propre à ce sujet; nous vous en donnons quelques extraits:

Le temps, moins difficile, des présidences passives n'est plus. Le prochain président devra aborder en activiste les devoirs de sa charge. Il devra exprimer les principes qui ont pour la nation valeur essentielle, définir ses buts et regrouper les volontés d'action.

La première responsabilité d'un chef est de se rendre maître de la situation et de donner à l'avenir la forme de nos espoirs. Mais le président doit faire une distinction entre le leadership énergique et l'entêtement autoritaire. Il ne devrait jamais se laisser prendre à l'illusion qu'il peut tout faire lui-même.

Pour définir la nature du leadership que l'on attend d'un président, considérons d'abord les relations particulières — la confiance particulière — qui se sont établies entre le président et le peuple.

On fait confiance au président, sachant qu'il n'est pas guidé par les fluctuations des sondages d'opinion publique et qu'il se fie à son jugement pour l'utilisation des idées les plus valables proposées par les membres de son administration.

Savoir décider

Mais ses responsabilités ne s'arrêtent pas là. Le président a le devoir de décider, mais le peuple a le droit de connaître les raisons de ses décisions. Le président doit expliquer sa manière d'agir, exposer les faits, montrer non seulement les raisons de ses décisions, mais encore l'influence qu'auront ces dernières sur l'avenir. La confiance et l'autorité dont jouit le président ne peuvent être maintenues que par un dialogue ouvert et sincère.

Ce n'est qu'en assurant à l'administration une base philosophique étendue et diverse que nous pourrons être assurés d'un véritable ferment d'idées nouvelles et c'est en invitant des échanges entre les plus grands esprits américains que nous serons certains de bénéficier des inspirations les meilleures et les plus profondes.

Savoir écouter

Qui dit leadership pense souvent persuasion. Mais cette médaille a un envers. Pour diriger, un président doit savoir écouter. Et, en cette époque de recherches et d'incertitude, ceux qui gouvernent doivent entendre, au-delà des clameurs organisées, les voix calmes, les voix intérieures, les voix qui partent du coeur et de la conscience. Ces voix-là expriment la pensée véritable, le vrai message de l'Amérique.

Le président représente à lui seul tous les Américains — riches, pauvres, privilégiés ou non — les Américains ne devraient pas être obligés de violer la loi pour se faire entendre, ils ne devraient pas avoir à crier, à avoir recours à la violence.

Mais quels sont les fardeaux de la présidence? Sont-ils devenus, comme d'aucuns le prétendent, trop lourds pour un seul homme?

Savoir méditer

On a décrit la présidence comme une charge impossible. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi mais ses fonctions souffrent d'encombrement. Le temps dont dispose le président est souvent gaspillé par des activités futiles et la confusion obstrue les voies de l'autorité. A une époque où la survie de la race humaine peut parfois dépendre du jugement d'un seul homme, il importe de ménager à celui-ci le temps nécessaire pour méditer sur les grandes décisions qu'il est le seul à pouvoir prendre.

La fonction essentielle du président est de diriger et non d'administrer; il ne doit pas avoir à se préoccuper de chaque détail, mais plutôt d'en déléguer la responsabilité à des personnes compétentes, leur indiquer dans les grandes lignes ce qu'il désire accomplir, et s'en remettre à elles quant à la réalisation.

Il appartient à la présidence de déterminer l'ordre des priorités et les objectifs à atteindre. Nous avons besoin de réexaminer ces priorités, et de faire preuve d'un nouveau réalisme en ce qui concerne nos objectifs.

Le président doit indiquer à la population ce qui ne peut pas être accompli immédiatement, aussi bien que ce qui peut l'être. L'espérance est chose fragile, elle est trop facilement brisée par le désappointement, conséquence inévitable des promesses non tenues ou impossibles à tenir.

L'Amérique a besoin de tracer sa voie dans le domaine du possible plutôt que de s'abandonner à des excursions dans l'impossible.

Les destins de tous les peuples de la terre n'ont jamais été aussi interdépendants. Les tâches auxquelles le prochain président devra faire face à l'étranger seront parmi les plus complexes et les plus difficiles.

Le jugement de l'histoire ne peut accorder de titre plus glorieux que celui d'artisan de la paix. C'est cet honneur — cette destinée — qui s'offre à l'Amérique: la possibilité de sortir enfin le monde du tumulte des conflits vers ce plateau de la paix dont rêvent les hommes, depuis l'origine des temps. Telle est notre invitation à la grandeur.

Il est certain que l'une des ressources les plus importantes dont dispose un président est l'autorité morale que lui confère le poste qu'il occupe. Il est temps de rétablir cette autorité — il est temps de faire à nouveau appel à tout le potentiel de cette autorité, pour rallier le peuple, définir les impératifs qui sont la base d'une société civilisée, de montrer comment les forces du peuple peuvent être mises au service de ses idéaux.

Ce qui doit être fait, le président et le peuple doivent le faire ensemble, sans quoi rien ne pourra être accompli.

Aucun de ceux qui approchent de la présidence ne peuvent envisager sa puissance légèrement, avec indifférence ou sans éprouver un sentiment profond des responsabilités impressionnantes qu'elle comporte.

Un chapitre de l'histoire sera écrit dans les prochaines années, un chapitre qui pourra changer la face du monde pour des générations. Saisissons donc ce moment et relevons ce défi — non pas comme un fardeau ou dans la crainte — mais avec la certitude qu'aucun peuple n'a jamais disposé de ressources aussi puissantes pour faire face à son destin.

Nous pouvons envisager de voir enfin dans la destinée humaine se réaliser le rêve américain.

Tel est le rôle que nous offre l'histoire; telle est l'espérance qui nous appelle et la possibilité, pour cette génération, de réaliser la grandeur de la nation. Tel est le destin qui s'offre à l'Amérique.

(L'Action, 12-12-68)

Selon le "père des spoutniks"

L'USSR ne prévoit pas de vol humain vers la lune dans un proche avenir

MOSCOU — La question d'un vol humain en direction de la Lune n'a pas encore été soulevée en URSS et ne fait pas partie du programme spatial soviétique pour le proche avenir, a déclaré, le 27 décembre dernier, le professeur Léonide Sedov, le "Père des spoutniks" au cours d'une interview accordée au correspondant de la chaine de télévision américaine CBS à Moscou.

"Je parle, a précisé le professeur Sedov, d'un vol humain en direction de la Lune, qu'il s'agisse de la contourner ou d'y débarquer".

Evoquant l'expérience "Apollo-8", le professeur Sedov a déclaré: "Je connais personnellement beaucoup d'ingénieurs et de savants qui ont travaillé à l'élaboration de ce projet et je ne doutais pas que l'expérience serait couronnée de succès. Je peux témoigner, a-t-il ajouté, que mes collègues, dès la deuxième partie du vol d'"Apollo-8", ont eu la conviction que le succès serait total."

"Je pense, a dit encore le savant soviétique, qu'il y a un risque certain dans chaque vol humain. Mais dans le cas présent, je crois que les systèmes et l'appareillage étaient parfaitement au point et que les savants américains pouvaient tenter l'expérience en toute sécurité. Leur assurance s'est révélée justifiée. Je crois que les spécialistes ont agi en toute confiance".

Evoquant les risques que couraient les cosmonautes, le professeur Sedov a souligné en particulier la réalité du danger des explosions solaires.

Auparavant, le savant soviétique avait chaleureusement félicité les spécialistes qui ont mis au point le programme d'"Apollo-8" qui, a-t-il dit, a démontré une réussite technique fondamentale pour les vols cosmiques de l'avenir. "Je suis heureux, de même que mes collègues, d'apprendre que tout s'est bien passé pendant toute la durée du vol".

Le professeur Sedov a d'autre part exprimé sa conviction que la recherche spatiale contribuait favorablement au développement des relations internationales, aux contacts et à la coopération notamment dans le domaine de l'espace qui, a-t-il dit, demeure assez limité pour l'instant. "Je voudrais ajouter que nous mésestimons encore l'importance de la recherche spatiale pour le développement des relations internationales. A l'heure actuelle, la coopération spatiale est limitée à des rencontres, conférences, échanges de résultats, mais nous n'avons pas encore réalisé de travaux en commun avec les Etats-Unis. La situation internationale tendue empêche pour l'instant le développement de cette coopération, mais nous agissons de manière à ce que cette situation s'améliore et que cette coopération que nous souhaitons des deux côtés s'étende".

Evoquant l'orientation des recherches soviétiques dans le domaine de l'espace, le professeur Sedov a souligné une nouvelle fois l'avantage des plateformes orbitales qui permettent un meilleur choix de la trajectoire et une augmentation du poids des engins. C'est le système qui sera sans doute utilisé dans l'avenir, a-t-il précisé.

En conclusion de sa déclaration, le savant soviétique a tenu à féliciter une nouvelle fois les spécialistes américains et a exprimé l'espoir qu'ils réaliseraient bientôt le programme qu'ils s'étaient fixé, à savoir le débarquement sur la Lune. "Je suis certain, a-t-il dit, que les savants américains résoudront ce problème dans un proche avenir".

"Je crois, a dit enfin le savant, que ce succès ne doit pas être rattaché exclusivement à une réalisation américaine, mais qu'il doit être considéré comme une étape importante dans le développement de la culture humaine".

Nouvel avion soviétique

MOSCOU — L'avion supersonique soviétique Tupolev 144 semblable au Concorde franco-britannique, à l'étude depuis plusieurs années, a volé pour la première fois le 2 janvier dans le ciel des environs de Moscou.

Les essais au sol avaient été effectués il y a plusieurs mois déjà, indique-t-on de même source.

L'essai en vol, qui était prévu pour le 27 décembre dernier, n'avait pu avoir lieu à cette date en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Le TU-144 sera donc le premier avion de transport supersonique à avoir effectué un essai en vol. L'appareil a été conçu sous la direction d'André Tupolev, 80 ans, le célèbre constructeur soviétique, et de son fils Alexis Tupolev.

L'appareil, qui devra être mis en service en 1970, pourra transporter 120 passagers à une vitesse de 2,500 km-heure à une altitude de 20,000 mètres.

L'usage de tabac jaune dans la production de cigarettes s'est accru de 1 pour cent en 1967.

Au sujet de l'enquête BB

M. Pearson avait obtenu l'assentiment de tous les gouvernements provinciaux

OTTAWA — Avant d'instituer en 1963 la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'ex-premier ministre, Lester B. Pearson, a obtenu de tous les gouvernements provinciaux leur assentiment à la formulation du mandat de la commission fédérale pour que celle-ci fasse les recommandations se rapportant à l'éducation, domaine de compétence provinciale.

C'est ce que révélait le 16 décembre dernier, au cours d'une interview télévisée, M. Jean-Louis Gagnon, co-président de la Commission.

M. Gagnon a écarté une suggestion qu'en assurant son concours financier à l'éducation, le gouvernement fédéral indiquerait qu'il a trop d'argent.

"Le gouvernement fédéral, a affirmé M. Gagnon, a, par la constitution actuelle, la garde des minorités du point de vue de la religion. Une extension de ce principe du point de vue des langues officielles pose l'obligation au gouvernement fédéral d'assurer les frais de l'enseignement de la langue officielle seconde dans les districts bilingues à travers le pays".

Deuxième tome

Le co-président de la commission d'enquête qui a publié le deuxième tome de son rapport final, portant sur l'enseignement des langues officielles, a noté que l'enseignement dans la deuxième langue officielle à travers le pays pourrait représenter environ 10 pour cent des budgets d'éducation des gouvernements provinciaux, et que cette part du budget d'éducation des provinces devrait être versée directement par Ottawa aux gouvernements provinciaux.

"Il ne s'agit pas qu'Ottawa envahisse une compétence provinciale, a insisté le commissaire. Nous disons simplement que le gouvernement fédéral assure dix pour cent environ des budgets d'éducation des provinces. Ce sont les provinces qui dépenseront l'argent et qui à ce titre seront responsables devant les électeurs".

M. Gagnon a souligné que déjà, à travers le pays, les écoles secondaires dispensent un enseignement de la langue seconde, l'anglais dans les écoles françaises du Québec et le français dans les écoles anglaises des provinces anglophones.

"Les dix pour cent dont nous parlons, a-t-il dit, vont simplement permettre d'améliorer cet enseignement".

L'entreprise

Le co-président de la Commission B-B a déclaré par ailleurs que ce n'est pas au niveau des écoles, mais à celui de l'entreprise que peut être garanti au Québec le maintien de la langue de la majorité, le français.

"Ce ne sont pas les écoles anglaises au Québec qui menacent la langue française", a insisté le commissaire, c'est au niveau du travail, de l'entreprise que ce problème peut se régler".

Il a noté que le troisième tome du rapport final de la commission devant être publié avant le printemps, abordera précisément cette question, formulant des recommandations sur les langues officielles canadiennes comme langues d'usage dans la société canadienne. M. Gagnon a dit qu'il fallait écarter toute suggestion d'instituer au Canada deux unilinguismes, l'unilinguisme français au Québec et anglais dans les autres provinces, "qui se choqueraient constamment et prépareraient la voie aux deux nations politiques canadiennes", soit la fin de la Confédération.

M. Gagnon a souligné encore que la mise en vigueur des recommandations va freiner le taux d'assimilation au groupe majoritaire des minorités de langues officielles, notant à ce sujet que dans ses recherches la commission a établi que le taux d'assimilation au Québec des Canadiens anglais par les Canadiens français est exactement le même que celui de l'assimilation des Canadiens français par les Canadiens d'expression anglaise dans les provinces anglophones.

L'horlogerie suisse — Le summum de la précision

La montre suisse que vous portez est l'un des meilleurs instruments de précision qui soient faits aujourd'hui. Tous les jours cependant, elle reçoit toutes sortes de chocs, résiste à l'humidité et empêche la poussière ordinaire et les particules de saleté d'entrer. Au poignet de Madame, elle va du réfrigérateur glacé au four chaud. Monsieur la porte pendant qu'il passe la tondeuse à gazon ou joue au golf. Malgré tout, ce minuscule instrument continue à compter les secondes à votre entière satisfaction.

La raison en est bien simple! La montre suisse d'aujourd'hui est au nombre des mécanismes de précision les mieux vérifiés et les plus strictement contrôlés qui soient dans le monde entier. Cette montre à pierres, de haute qualité, subit des douzaines d'épreuves avant d'être exportée. Tout d'abord, toutes les matières premières qui doivent servir à sa fabrication subissent un examen minutieux, puis chacune des nombreuses pièces fait l'objet d'inspections périodiques et d'un dernier examen. Le montage terminé, on procède à d'autres épreuves en portant une attention particulière sur la précision du mouvement dans une grande variété de positions. Une montre n'est mise sur le marché que si elle satisfait toutes les hautes normes de fonctionnement — et pas avant!

Les miracles modernes que produit l'art de la mécanique, la mise au point de nouvelles matières premières et de méthodes d'affinage des métaux qui servent à la fabrication des pièces, l'adoption d'un système sévère de contrôle des normes de qualité ainsi que la production en série ont donné aux peuples du monde entier une montre de très haute précision dans un grand choix de prix.

Il faut bien l'avouer... les montres d'autrefois ne peuvent tolérer les mauvais traitements que subit la montre moderne car les modèles d'aujourd'hui, grâce à l'art consommé des horlogers suisses, possèdent des caractéristiques de protection, absolument inconnues il y a à peine quelques années.

Traitez bien votre montre. C'est un accessoire élégant et nécessaire qui a été spécialement conçu en vue des efforts et de la tension de la vie moderne. Toutefois, si votre montre ne fonctionne pas parfaitement, portez-la chez votre bijoutier et faites-la régler.

☆ ☆ ☆



Les horlogers suisses ont créé cet élégant modèle en or blanc, à deux cadrans, spécialement pour la femme qui aime voyager. Les deux mouvements, tout à fait indépendants l'un de l'autre, indiquent l'heure précise et différente de deux parties du monde. Le verre dépoli entre les deux cadrans dissimule une minuscule ampoule électrique qui les éclaire. (enicar)

Pas d'eau? Pas de mariage

BOMBAY — Des milliers de mariages ruraux ont été remis à cause de la sécheresse persistante en Inde. Plusieurs ont été tout simplement annulés. Un récent rapport publié dans ce pays affirme que près de 3,000 mariages ont été annulés. Quand seront-ils célébrés? Cela dépend de la volonté de Varuna ,dieu des pluies, qu'on invoque lors des innombrables réunions.

La plupart des puits se sont asséchés. La quantité d'eau potable est employée à boire et à irriguer les champs. Des trains spéciaux ont été organisés afin d'apporter dans certaines régions du pays un surplus d'eau potable.

Les mariages non célébrés font partie des catastrophes attribuables à la sécheresse. Car selon un vieux proverbe hindou, "Un mari en santé, une jolie mariée et un puits bien rempli sont nécessaires à la réussite d'un mariage".

Souvent quand un mariage doit être célébré en Inde, tout le village est nettoyé avec l'eau d'un puits ou celle d'une rivière. En plus de la dot habituelle que la jeune mariée apporte lors de son mariage, il s'y trouve presque toujours un lopin de terre avec un puits bien profond. Aucun fiancé d'aujourd'hui n'est préparé à recevoir un puits desséché!

Un rapport en provenance d'Andhra dit que les paysans ont de la difficulté à trouver un conjoint à leurs filles dans de telles conditions, même s'ils ajoutent de nombreux autres cadeaux en compensation du manque d'eau. Un fermier a même offert $1,500 de plus à la dot de la fiancée, mais les parents du garçon lui ont répondu: "Il est inutile d'avoir une bru qui ne peut même pas donner à son mari un bol d'eau fraîche".

Les paysans ont prié le gouvernement de venir creuser des puits d'urgence.

Courrier de Louise

Q. — J'ai toujours souffert de migraines. Depuis quelque temps, cependant, elles sont plus fréquentes et plus douloureuses. Connaissez-vous un remède?

Pauvre tête.

R. — Malheureusement, je ne suis pas médecin, et même si je l'étais, je n'oserais jamais prescrire un remède sans un examen complet. Ces migraines peuvent avoir différentes causes et vous ne devriez pas tarder à vous faire soigner.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous recevrons deux des patrons de mon mari à dîner prochainement. Croyez-vous qu'il serait préférable de servir un vin ou un "cocktail"? Chez mes parents, on a toujours servi du vin. Nous voulons bien faire les choses. Merci. — **Nouveaux mariés.**

R. — Un bon vin de bourgogne blanc est préférable aux "cocktails" comme apéritif. Les connaisseurs disent que ces derniers affectent le sens du goût au point d'empêcher la détection de la fine saveur des mets. On sert aussi beaucoup le vin rosé mousseux et évidemment le champagne.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon fiancé et moi sommes allés choisir les cadeaux que nous offrirons aux garçons et demoiselles d'honneur lors de notre mariage, qui aura lieu bientôt. Les garçons d'honneur recevront des boutons de manchettes, les demoiselles de jolis bracelets. Une de mes cousines, qui m'a vue les envelopper, me dit que ce ne sont pas des cadeaux convenables, qu'on n'offre que des bijoux de grande valeur. Qu'en pensez-vous? Il nous semblait bien que notre choix était très bon. Merci. — **Fiancée.**

R. — Vous avez fait un excellent choix et j'imagine que vous avez acheté selon vos moyens. Ce n'est pas la grande valeur d'un souvenir qui compte, mais le sentiment qu'il représente. Votre cousine a eu tort de vous faire ces remarques désobligeantes.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai reçu une invitation à un mariage récemment. Elle m'est parvenue deux jours avant la cérémonie et portait, sur l'enveloppe, la date du jour précédant sa réception. Ne trouvez-vous pas qu'on ait gravement manqué de politesse envers moi? Je n'avais même pas le temps de répondre à cette invitation. Il me semble que cette maladresse frise l'insulte, qu'en pensez-vous? — **Fâchée.**

R. — Les invitations à un mariage doivent être envoyées au moins deux ou trois semaines à l'avance. Vous avez parfaitement raison d'être froissée d'avoir reçu la vôtre à une pareille date, et la personne qui vous l'a adressée a certainement manqué de savoir-vivre.

☆ ☆ ☆

Q. — Existe-t-il, à votre connaissance, des crèmes épilatoires vraiment efficaces? J'en ai essayé plusieurs fois mais j'ai dû recommencer l'opération à peu près une fois par mois. Merci. — **Lectrice.**

R. — Il n'existe pas, que je sache, de crème qui enlèverait les poils pour de bon. La meilleure méthode d'épilation est l'électrolyse. Elle donne généralement d'excellents résultats, mais elle n'est pas parfaite non plus.

☆ ☆ ☆

Q. — Une dame âgée a été très bonne pour moi et j'aimerais lui offrir du parfum pour son anniversaire. Croyez-vous que ce cadeau serait convenable? Merci.

Pierrot.

R. — Oui, un bon parfum serait accepté avec grand plaisir, je crois, mais assurez-vous du nom de celui que préfère votre vieille amie. Les dames se servent assez souvent d'un parfum particulier qu'elles choisissent avec soin et l'utilisent exclusivement.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et j'adore patiner. En fin de semaine, je suis gardienne pour certaines dames du voisinage et elles me paient bien. J'ai quelques économies et voudrais m'acheter de nouveaux patins. Ma mère s'y oppose complètement, prétendant que je n'en ai pas besoin et que c'est de l'extravagance. Franchement, ce n'en est pas, les bottes sont trop petites et me font souffrir. Votre opinion. — **Découragée.**

R. — Il vous faudra prouver à votre mère que vos patins sont bel et bien trop petits et que vous risquez de vous faire du mal aux pieds. Elle comprendra sûrement.

LOUISE

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'examen médical régulier devient de plus en plus important, à mesure que vous vieillissez. Il contribue à déceler tôt la maladie, de même qu'à prévenir ou à retarder l'apparition des infirmités. En vieillissant, on ressent davantage la fatigue et on guérit moins vite. Il ne faut pas s'en décourager. L'immense énergie de la jeunesse est souvent gaspillée. Mais l'énergie comme l'argent: on l'emploie avec plus de sagesse, quand on en a moins. Par exemple, les courts repos préviennent la fatigue et vous dispensent de perdre plusieurs jours à vous remettre du "surmenage". Des lunettes appropriées, des chaussures confortables ou un audiphone vous épargneront de l'énergie et vous procureront en même temps un plus grand confort.

✦ ✵ ✦

Que ce soit la grippe de Hong-Kong ou la grippe Ping-Pong, elle a eu sur ceux qu'elle choisit, une influence pour le moins horizontale. Elle couche.

✦ ✵ ✦

Saupoudrer des pommes de terre pilées de fromage râpé et braiser doucement quelques minutes pour une touche de fantaisie.

✦ ✵ ✦

Si vous placez un petit carré de papier buvard au fond des contenants de sel et de sucre — que vous renouvelez deux fois par mois — il absorbera l'excès d'humidité et évitera ainsi les grumeaux.

✦ ✵ ✦

Ne jetez pas vos tasses ébréchées. Lorsque vous entreprendrez des travaux de peinture, déposez la petite boîte dans la tasse. Ainsi, les coulisses de peinture se ramasseront au fond de la tasse. L'anse de la tasse vous permettra également de transporter plus facilement le récipient de peinture.

✦ ✵ ✦

— Mon vieux, quelle tête! Tu as eu un accident?

— Figure-toi que, hier, j'avais beaucoup bu. J'ai foncé dans le garage sans ralentir et démoli la porte.

— Ciel! et ta voiture?

— Heureusement, je ne l'avais pas prise.

Essence de vanille toujours? Pourquoi donc? Avez-vous essayé de la remplacer par l'essence de citron dans le gâteau au chocolat? Cela lui communique une fraîcheur nouvelle. L'essence d'érable est aussi très savoureuse dans le glaçage au chocolat.

✦ ✵ ✦

Si vous avez de la difficulté à réussir vos gâteaux, veuillez bien à utiliser des ingrédients à la température de la pièce. Ne graissez pas les parois des moules, cela empêche la pâte de lever convenablement.

✦ ✵ ✦

Les êtres les plus hargneux que j'aie rencontrés étaient des gens parfaitement conscients d'avoir tort.

✦ ✵ ✦

Vous êtes les maîtres d'un chiot ou d'un chaton. Les deux premières nuits, l'animal séparé de sa mère, s'ennuie. Pour l'empêcher de gémir, placez près de lui, la radio qui jouera en sourdine, ou un cadran, dont le tic tac lui tiendra compagnie, ainsi il se sentira moins seul, et s'endormira à son tour.

✦ ✵ ✦

Mme X, devant qui quelqu'un prétendait que les hommes étaient moins polis qu'autrefois, répondit: Vous exagérez. Hier encore, j'ai vu un locataire de ma maison qui a offert le bras à sa femme pendant qu'elle descendait la poubelle...

L'homme qui n'a pas peur des mauvaises langues!

M. Georges Schmidt est traducteur-interprète aux Nations unies. Un métier difficile mais loin d'être exceptionnel. Pourtant, quand vous saurez que M. Schmidt parle couramment soixante-six langues, comprend quelque vingt dialectes, et étudie le fang, langue de la Nouvelle-Guinée équatoriale...

Mais non! Cela n'a rien d'un canular. M. Schmidt, authentique Alsacien, est le champion du monde des polyglottes. On est doué ou on ne l'est pas...

Georges Schmidt l'était. Il a aujourd'hui cinquante-trois ans et depuis son enfance se passionne pour l'étude des langues.

En classe déjà, dans son Alsace natale, il fait des prouesses. Il apprend l'allemand, sa première langue, à une vitesse déconcertante. Il le parle couramment lorsqu'il se met à l'anglais, sa deuxième langue. Naturellement, il demande aussi à étudier le latin et le grec. Quatre langues ce n'est pas encore suffisant: il a envie de s'initier à l'italien!

Tout cela est bien vite assimilé et, aussitôt ses études secondaires terminées, M. Schmidt débarque à Paris et s'inscrit à l'Institut des Langues orientales. Là il apprend le russe, le tchèque, le malais, l'arabe, le turc, le chinois, le perse, et le polonais, le japonais et le hongrois. Il est bien évident que dans ses moments perdus Georges Schmidt ne peut s'empêcher de s'essayer à l'espagnol!

"L'homme à tout faire"

Apprendre ne lui suffit plus. Il faut voyager. Ce qu'il fait: il parcourt vingt-cinq pays sans oublier d'apprendre chaque fois la langue ou le dialecte du cru... Et finit son périple à New York où il s'installe et devient interprète à l'O.N.U.

Il va sans dire qu'il est là-bas l'"homme à tout faire". On ne peut se passer de lui car il est certains dialectes arabes, africains, orientaux qu'il est le seul homme au monde à pouvoir traduire.

Mais comme M. G. Schmidt n'est pas du genre à rester sans rien faire, il passe ses heures de liberté dans son impressionnante bibliothèque, au milieu de trois mille livres, écrits dans toutes les langues possibles et imaginables. Là, il continue d'apprendre de nouveaux dialectes. Sa dernière lubie: le fang, langue parlée en Nouvelle-Guinée équatoriale. Et si l'on demande à M. Schmidt si ce n'est pas trop difficile, il répond que lorsqu'on a appris le japonais toutes les autres langues sont un jeu d'enfant!

Top (1er décembre 1968)

Augmentation de poids pendant la grossesse

Une augmentation de poids rapide et très accentuée ne doit pas survenir pendant la grossesse. Tous sont d'avis qu'une femme dont le poids est normal pour son âge et sa taille au début de la grossesse ne doit pas prendre plus de 25 livres; certains médecins préfèrent que l'augmentation de poids soit inférieure à 20 livres. Voici quelques moyens de combattre une augmentation de poids excessive, lesquels sont proposés par la publication du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social intitulée "La mère canadienne et son enfant":

1. Prenez des portions moyennes ou petites.
2. La consommation totale quotidienne d'aliments aux repas et aux goûters ne doit pas dépasser ce qui est nécessaire pour maintenir le poids suggéré par votre médecin.
3. Réduisez au strict minimum les "suppléments" qui augmentent l'attrait des aliments mais aussi le nombre de calories. Quelques-uns de ces "suppléments" sont les sauces, les préparations à salades, les pâtisseries, les croustilles, la bière, le sirop épais sur les fruits en conserve.
4. Donnez aux goûters une valeur nutritive en les composant de lait, fruits, jus de fruits, fromage. Evitez les féculents et les sucreries, aliments riches en calories inutiles.
5. Remplacez le lait entier par du lait écrémé; compensez la perte en vitamine A qui en résulte, en consommant des légumes verts et des fruits et légumes jaunes.

L'horloger suisse coupe les cheveux en ... 40

En effet, il travaille généralement au 1/25 millième de pouce (environ la quarantième partie de l'épaisseur d'un cheveu). Sur les quelque 150 pièces d'une montre, certaines sont à peine visibles à l'oeil nu.

En plus d'une main-d'oeuvre extraordinairement habile, il faut des machines d'une extrême précision. La plupart d'entre elles sont créées en Suisse.

Pourquoi on ne vit pas jusqu'à 150 ans ...

Il est peut-être difficile de voir un rapport bien défini entre la conduite automobile et la gloutonnerie, mais il y a un homme, sans doute bien au fait, qui en a trouvé un.

C'est le Dr Pierre Grondin, spécialiste de la greffe cardiaque de Montréal, qui affirme que l'homme meurt trop tôt comparativement à d'autres animaux. Ces derniers vivent six fois aussi longtemps que dure leur croissance. Ainsi, selon le Dr Grondin, en devrait-il être de l'homme.

Dans le cas de l'homme, ce serait 150 ans.

Il en est peu qui atteignent ce chiffre. Le Dr Grondin cite trois raisons à cela. Contrairement aux animaux, l'homme:

— mange quand il n'a pas faim;

— boit quand il n'a pas soif;

— conduit une automobile.

Le saviez-vous?

— L'horloge à eau, ou clepsydre, était connue en 1580 **avant** notre ère. La première horloge à balancier fut inventée au Xe siècle par un moine, Gerbert d'Aurillac, qui allait devenir le pape Sylvestre II.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

sur elle-même, s'enroulant autour des éperons, se tordant par près de cent cinquante virages. Virginie découvrit qu'elle n'était pas peureuse et contempla sans l'ombre de crainte, les yeux grands ouverts, les précipices qui se creusaient presque au ras des roues. Elle admirait le splendide paysage étendu à ses pieds, la mer d'aigue-marine qui ourlait d'une frange d'écume le pied des roches violettes; la petite ville grimpant à flanc de montagne; les rocs déchiquetés où s'accrochaient des arbres à demi déracinés. Le col passé, elle vit la vallée longue, creusée entre deux chaînes, où coulait une rivière torrentueuse, le Guairo et où s'étalait la capitale aux toits plats, dominée par la cathédrale San Francisco.

Ils entrèrent dans Caracas par Catia, où vivaient les nègres libres, faubourg grouillant, malodorant, pittoresque et crasseux. Loin d'être choquée, Virginie s'amusa beaucoup des embouteillages et des incidents de la rue. Puis la calèche s'engagea dans les rues larges et droites de quartiers plus riches, mais dégradés par le violent tremblement de terre de l'année précédente et, à cause de la guerre, incomplètement relevés de leurs ruines. Ils arrivèrent sur une grande place carrée pavée de mosaïque. Les oiseaux chantaient la fin du jour dans les arbres où fleurissaient les orchidées parasites de teintes pastel. Ils s'arrêtèrent là, devant une belle maison point trop abîmée par le séisme.

Comme Virginie se dressait pour descendre, un cavalier qui arrivait au trot s'immobilisa auprès d'eux.

Subitement, l'air s'assombrit, comme si l'on avait baissé un rideau devant le soleil. Les contours se noyèrent dans la grisaille sous les grands arbres au feuillage épais. Virginie distingua mal le visage du cavalier qui s'approcha de la portière. Le regard de l'homme s'attarda sur elle, mais il ne devait pas mieux la voir.

— Mlle de Saint-Clair? demanda-t-il d'une voix grave et prenante qui ne manquait pas de charme.

— Oui, c'est notre chère exilée, répondit le marquis.

Virginie, se levant à demi, tendit le bras devant son père. Le cavalier lui prit la main, s'inclina très bas et la baisa. Cela se faisait alors pour les jeunes filles de haut rang.

— Soyez la bienvenue sur cette terre étrangère, mademoiselle, dit-il.

Surprise, elle tenta de l'examiner, en vain car la nuit tombait très vite. De quelle nationalité, de quelle race pouvait-il être avec un tel accent? Elle n'avait jamais rien entendu de semblable. Plus expérimentée, elle aurait reconnu à cette façon de glisser sur les r le créole antillais. Cela donnait à ses paroles une intonation étrange, nonchalante et douce.

— Eh bien! Germain? demanda le marquis, qui semblait impatienté par ce geste galant et cette phrase gentille.

— Plaît-il? répondit le cavalier avec une nuance moqueuse.

— Je vous dis: eh bien! Avez-vous le sauf-conduit?

— J'arrive du quartier général de Bolivar. J'y ai passé la journée: on m'a renvoyé de l'un à l'autre. J'ai demandé à voir Cristobal de Cerrar, mais il a été envoyé en mission Dieu sait où.

Virginie entendait ce nom pour la seconde fois et elle ressentit une étrange sensation: elle était en état de voyance et il lui semblait qu'elle pouvait percer l'avenir. Cela ne dura qu'un instant, et avant qu'elle eût pu formuler une question, cette impression disparut.

— Alors, avez-vous le sauf-conduit? demanda le marquis, s'oubliant jusqu'à taper du tranchant de la main sur la portière.

— Eh non! répondit tranquillement l'autre. Bolivar m'a dit qu'il n'en donnait pas.

— Qu'allons-nous faire? s'écria M. de Saint-Clair, atterré.

— Mais, a-t-il ajouté, comme nous étions étrangers, eu égard, de plus, à notre empereur qu'il admire passionnément...

— Notre empereur! Germain! s'écria le marquis indigné.

— Le moment était mal choisi pour protester, d'autant plus que si Napoléon n'est pas votre empereur, après tout rien ne l'empêche d'être le mien.

Virginie comprit que le créole prenait plaisir à taquiner son père. Ce devait être un familier. L'amusement la gagnait, après que cette conversation lui eut paru bien ennuyeuse. La question du sauf-conduit ne l'intéressait pas, car elle ignorait tout de la guerre civile qui divisait royalistes, fidèles à l'Espagne, et républicains, partisans de Bolivar.

— Donc, pour m'être agréable, le général, à défaut de sauf-conduit, m'a donné un ange gardien qui nous fera passer les lignes.

— Que ne le disiez-vous? Je respire, s'écria le marquis en se levant.

Le cavalier sauta prestement à terre, fit le tour de la calèche, ouvrit la portière et tendit la main à la jeune fille. Elle n'était pas fâchée de descendre: elle avait passé la journée en des attentes interminables alors qu'elle brûlait d'aller de l'avant. Elle se précipita tellement qu'elle manqua le marche-pied. Elle plongea en avant et sa tête vint s'appuyer sur l'épaule de l'Antillais qui la retint et amortit sa descente en chute libre.

— Je n'ai jamais vu quelqu'un mettre tant de hâte à se jeter dans les bras d'un garçon, chuchota-t-il à son oreille, avec un parfait sérieux.

Elle rougit, ne répondit rien à cause de son père, mais pensa: "Mon petit ami, je te revaudrai cela, et bientôt peut-être". Ayant repris pied, elle voulut le regarder d'un air digne et sévère, bien qu'il eût peu de chance de distinguer son expression dans l'obscurité. Elle eut un petit mouvement de surprise en voyant combien il lui fallait lever la tête: il était immense et elle lui arrivait à peine à l'épaule. Il ne mesurait guère moins d'un mètre quatre-vingt-dix. Elle aimait que les hommes fussent grands, mais pas à ce point.

D'un air cérémonieux, il lui offrit son bras et la conduisit à l'intérieur de la maison, pendant que le marquis s'attardait dans le vestibule. Germain la fit entrer dans un grand salon aux murs blancs, pavé d'un carrelage noir et blanc et éclairé par deux grands lustres de cristal taillé qui pendaient bas. Elle crut tenir sa vengeance.

— Attention au lustre, dit-elle d'un ton suave, en regardant vers le plafond.

— Et vous, attention au tapis, riposta-t-il en la retenant juste au moment où elle se prenait les pieds dans une frange retroussée.

Elle lui lança de biais un regard furieux. Il la prit par une épaule et la fit pivoter, l'obligeant à lui faire face.

— Regardez-moi: je ne vous ai pas encore vue.

Elle le détailla de la tête aux pieds au mépris de toutes les règles de la bienséance. Il était encore jeune, apprécia-t-elle, ce qui impliquait une restriction. Il n'était pas beau; il était presque laid — non, entre les deux. Il était très mince, osseux et dégingandé; sa démarche nonchalante accentuait encore son type physique. Il portait l'habit cavalier avec élégance mais ses cheveux bruns étaient coiffés en dépit de toute mode et à la diable. Ses grandes mains aux longs doigts maigres et souples, dont les mouvements accompagnaient sans cesse ses paroles, attirèrent l'attention de Virginie, car elle les trouva belles. Il ne manquait pas de distinction, quoiqu'il parût très simple et incapable d'affectation. D'ailleurs, il était sympathique. La laideur de son visage long, irrégulier, aux pommettes fortes, à la bouche mince et railleuse, au menton carré, était intéressante et n'inspirait nulle répulsion. Ses yeux marron clair étaient bons et exprimaient une intelligence malicieuse. Virginie décida qu'il serait son ami.

— Etes-vous satisfaite de votre examen? demanda-t-il.

— Et vous, êtes-vous satisfait du vôtre? questionna-t-elle avec coquetterie, attendant un compliment.

(à suivre)

Vol. 56—No 38

VEUVE DESIRE RENCONTRER VEUF, âgé de 50 à 54 ans. Catholique, canadien-français. S'adresser à Boîte 597, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-597-38C.

On demande homme âgé de plus de 40 ans dans district de St-Boniface pour courtes randonnées afin d'entrer en contact avec clients

$14,000 plus boni régulier en argent

Ecrire par poste aérienne à: Y. G. Dickerson, Prés., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Texas 76101.

A LOUER — Boul. Provencher. Appartement: 3 pièces. Entièrement meublé. Libre: 1er février. Composer: 233-4727. 38-615-T.F.

A LOUER — Salle de réception pouvant accommoder 185 personnes. $30.00. Composer 247-8343. 37-600-39C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres, 1 grande, 1 petite. Stationnement si désiré. **AUSSI A VENDRE** Brûleur à l'huile et éventail pour fournaise. Bon état. Après 5 h., composer: 247-7384. 38-608-T.F.

A LOUER — Boul. Provencher. Logis complètement privé: 3 pièces. Au 3e étage. Réfrigérateur et poêle. Près autobus et écoles. Composer: 233-1323. 38-611-T.F.

A LOUER — Norwood. Pour homme. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Composer 233-1311. 37-605-39C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F

A VENDRE
STE-AGATHE
Bungalow de 9 ans, avec garage: 24' — 25' x 34'. 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Lot: 100' x 150'. Offre raisonnable. Appeler les jours de travail: 247-4851; le soir: 882-2392. 38-610-40C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758. 38-613-46P.

A VENDRE — Un quart de section situé à 1 mille au sud et ½ mille à l'ouest de St-Joseph. Bon terrain. 60 acres en "timothy"; 100 acres prêtes à semer. Ce terrain au complet a passé deux fois en foin. S'adresser à E. Brais, St-Joseph, Man. Téléphone 737-2279. 37-599-38P.

A VENDRE
1,000 acres (2 terres de 500 acres chacune). Terrain de choix situé à l'ouest de Winnipeg à proximité du chemin Trans Canada. Peut être acheté en bloc ou séparé. Ecrire à Boîte 612, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 38-612-38C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près église, écoles et collège. Grand duplexe, 11 ans: 4 chambres à coucher en haut, 3 en bas; grands salons, cuisines, 3 salles de bain. Garage double. Bon revenu. Composer CH 7-6436. 37-602-39C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.

St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulement $6,500.

Sur chemin Nevin — Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Non complétés. Situés sur terrain de 9 acres. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaires.

PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-38C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

Décès de l'ex-juge . . .

(Suite de la première page)

chewan et au système coopératif d'élévateurs à grain.

En 1920, il quittait la politique pour devenir juge à la Cour suprême. Il a été juge en chef de la Saskatchewan de 1938 à 1941, alors que le gouvernement canadien l'a invité à entrer dans le corps diplomatique.

M. Turgeon fut successivement ambassadeur du Canada en Argentine, au Chili, au Mexique, en Belgique, en Irlande et au Portugal.

M. Turgeon a dirigé sa dernière commission d'enquête à l'âge de 80 ans en 1958 quand il a étudié la commission des accidents du travail du Manitoba.

Il a dirigé des commissions qui portaient sur l'économie canadienne, y compris les industries du grain et des textiles.

NOS PETITES ANNONCES PORTENT ET RAPPORTENT

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A -gros	50.4
A—moyens	47.2
A—petits	38.8

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-.20½
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-
Poules	
Moins de 4½ lb	.8½-.11
4½-5¾ lb	.8½-.11
Plus de 5¾ lb	.10½-.15½
Dindes	
Adules	.25-
Dindons	.22-.22½
Dindes à frire	.25-

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 8 janvier 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,300 bovins, 1,500 veaux, 2,450 porcs, 240 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 2,300 bovins, 360 veaux, 1,000 porcs.)

Bouvillons	
Choix	$26.50—27.00
Bons	$25.50—26.50
Moyens	$23.50—25.50
Communs	$20.00—23.00
Génisses	
Choix	$25.00—25.50
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	$21.00—23.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$19.00—20.00
Moyennes	$17.50—18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—17.50
Taureaux	
Bons	$22.00—23.00
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—45.00
Moyens	$30.00—35.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs

Les porcs de $30.85—32.60 — $31.40 à la fermeture. Les truies de $20.35—20.50.

Agneaux et moutons	
Agneaux de bons poids	$28.25—29.25
Agneaux légers	$32.00—34.00

A SAINT-BONIFACE

Une résidence pour internes projetée à l'hôpital général

Le Conseil de Ville de Saint-Boniface a étudié lundi dernier un projet selon lequel l'hôpital général Saint-Boniface se propose de construire près de la rivière Rouge une résidence pour internes. Cette construction entraînerait l'enlèvement d'une partie de la digue qui, depuis 1950, protège une partie de la ville contre la crue des eaux de la Rouge.

Selon les architectes Greene, Blankstein, Russell et Associés, à qui l'hôpital a confié ce projet, cette brèche dans la digue serait facile à boucher en cas d'inondation.

Si la Commission provinciale de contrôle des inondations approuve le projet, la construction de la résidence serait terminée vers le début d'août de cette année.

Le Conseil municipal a remis l'étude de cette affaire à la Commission des propriétés.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

34-469-38P.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 6 au 10 janvier 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	89.2	89.2	89.2	89.2	89.4
C.W. No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.6
Fourrage No 1	84	84	84	84	84.2
Fourrage No 2	81	81	81	81	81.2
Fourrage No 3	78	78	78	78	78.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122.2	122.2	122.2	122.2	122.2
C.W. No 3 6 rangs	120.2	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage No 1	107.2	107.2	107.2	107.2	107.2
Fourrage No 2	105.6	105.6	105.6	105.6	105.6
Fourrage No 3	102.6	102.6	102.6	102.6	102.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	122⅛	121⅝	123	123.4	123.2
C.W. No 3	117⅛	116⅝	118	118.4	118.2
C.W. 2 rej.	118⅛	117⅝	119	119.4	119.2
C.W. No 4	106	105.4	106.6	107.2	106.6
Ergot	95.4	95	96.2	96.6	96.2
Sur voie net	122⅛	121⅝	123	123.4	123.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	230⅝	231⅞	236	238	236⅞
Mars	230.6	232	234	237.2	236.2
Mai	232.2	232.6	235	237.2	236⅛
AVOINE —					
Mai	87⅝	87⅝	87⅝	87.6	87⅞
Juillet	86.4	86⅝	86⅝	87⅛	87
Octobre	87.2	87.2	87⅛	87⅛	87⅛
ORGE —					
Mai	110.2	110.2	110.2	110.2	110.2
Juillet	109⅞	110	110	110	110
Octobre	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
LIN —					
Mai	325	325⅞	327⅝	329	328.4
Juillet	319	319⅛	319⅜	320.6	319.6
Octobre	315	315.6	314.2	315	313.4
SEIGLE —					
Mai	128	127.4	128.6	129.2	128.6
Juillet	126.6	126.2	127⅝	127⅝	127
Octobre	129	129	129.4	129.4	129.4

La Chambre de Commerce du Canada . . .

(Suite de la première page)

encore dans ce mémoire le voeu que les travaux de la commission permettent de réduire le nombre inquiétant et de plus en plus considérable des demandes irréalisables du public, demandes qui ajoutent aux pressions déterminant les dépenses du gouvernement.

M. Kent a précisé que la Chambre fera tout ce qui sera en son pouvoir pour mieux informer le public sur ces questions. Elle envisage actuellement de venir s'associer aux efforts accomplis par le gouvernement dans ce domaine.

Le mémoire faisait également allusion à la question de la rentrée accélérée des impôts dus par les sociétés soulignant qu'un tel avantage n'avait pas un caractère permanent. Il est évident, poursuivait-on, que des solutions à long terme pour adapter les dépenses aux recettes et inversement doivent être recherchées car s'en remettre à de tels expédients laisse prévoir d'autres augmentations d'impôts.

Au fédéral de réduire les dépenses

M. Kent a exprimé l'inquiétude de la Chambre devant les prévisions d'accroissement des dépenses fédérales de l'année financière 1969-70 (de 8.2%, soit $890 millions) alors que l'on ne prévoit qu'une augmentation de 8% du produit national brut.

Si ces prévisions sont l'une et l'autre suffisamment précises, déclara-t-il, il est à prévoir que les dépenses du gouvernement à ce niveau renforceront les tendances inflationnistes. Dans un milieu favorable à l'inflation une augmentation des dépenses du gouvernement au-delà de ce que peut autoriser l'expansion réelle n'engendrera certainement pas une confiance illimitée dans l'administration des finances publiques et n'incitera pas d'autres secteurs d'activité à réduire leurs exigences.

Le président du Conseil exécutif de la Chambre a déclaré que si l'augmentation des dépenses du gouvernement devait être maintenue au niveau de la croissance du PNB, de nombreux postes de dépenses, si attrayants soient-ils, devront être éliminés ou différés.

Le mémoire de la Chambre précisait que le gouvernement fédéral a exercé une énorme pression sur les gouvernements des provinces en dépit de leurs protestations pour qu'ils prennent en charge des dépenses qui s'ajoutent sensiblement au total du fardeau fiscal.

M. Kent s'est inquiété de ce que les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces n'aient pas été menées dans un esprit de plus grande coopération. L'assurance-maladie, ajouta-t-il, en est un exemple classique. Il proposa au nom de la Chambre d'investir les autorités fédérales des pouvoirs qu'ils leur permettront de donner l'exemple de façon concrète.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

L'assemblée qui devait avoir lieu le 19 janvier a été contremandée à cause de circonstance hors de notre contrôle.

Alors, la première assemblée de l'année se tiendra le 16 février, à 2 h. 30 de l'après-midi, dans notre local. A cette réunion, les officiers de la Société pour l'année courante seront élus.

Remerciements

La famille Loiselle désire exprimer ses remerciements à tous ceux qui lui ont offert leur sympathie et qui ont aidé de quelque façon à l'occasion de son récent deuil.

Persévérez

Vous ferez chaque pas avec toute la sagesse dont vous êtes capable, sagesse faite d'attention aux circonstances, des données recueillies auprès des autres et dans votre expérience personnelle, le tout examiné avec soin à la lumière de vos désirs et de votre milieu. A chaque étape, vous devez mériter le droit non seulement de progresser, mais de rester où vous êtes. Napoléon résume ainsi la question des aptitudes: "Les outils à celui qui sait s'en servir."

Toute progression exige une certaine adaptation à des situations nouvelles. Si vous voulez accomplir quelque chose de grand et de durable, il est important de rester ouvert aux changements. Peut-être même devrez-vous étudier soigneusement les possibilités de changer d'orientation. C'est là une question à bien examiner, compte tenu de votre but initial dans la vie, de l'évolution des circonstances et des faits nouveaux que vous avez appris. Changez de direction après avoir mûrement réfléchi n'est pas un recul, mais un progrès fondé sur l'expérience et des connaissances plus vastes.

Vous devrez vous appliquer à persévérer dans tout ce que vous entreprenez. La réussite exige que vous poursuiviez sans cesse votre but. Les gens qui ont du succès dans votre entourage n'ont pas atteint leur but en butinant de fleur en fleur à la recherche de la nouveauté et à la poursuite du plaisir, mais en persistant dans la voie qu'ils ont choisie.

C'est une erreur capitale que de confondre le manque de fermeté et la souplesse. L'esprit qui pèse des motifs et des plans différents modifie sa direction suivant l'attrait des buts antagonistes. Vous devez vous appliquer avec une certaine ténacité à bien accomplir votre tâche quotidienne, mais cette application pourra se transformer en une agréable persévérance grâce à votre imagination.

Tout cela exige de la patience. La patience n'est pas une vertu passive. Elle est le fruit du désir intelligent d'obtenir quelque chose de bon à la longue et de la volonté qui sait attendre tout en s'efforçant d'y atteindre. Dans les montagnes, dit un philosophe allemand, le plus court chemin est d'aller de pic en pic, mais il faut pour le suivre avoir les jambes longues.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'au 25 janvier pour l'achat d'un presbytère de onze pièces, d'un grand lot et d'un garage. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. l'abbé Ubald Paquette, St-Eustache, Manitoba. Les soumissions devront être adressées à

Georges-E. Bergeron, St-Eustache, Manitoba.

La Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20

sollicite des demandes de la part d'enseignants pour les sujets suivants à l'Institut Collégial St-Paul (Elie): Français 7 et 8, Ecouter et Parler 9, Language Arts 9.

Fonction vacante en ce moment.

S'adresser à: G.-A. Beauregard,
Surintendant,
C.P. 147, Elie.
Téléphoner: Elie 94

OFFRE D'EMPLOI

On demande homme compétent ou couple pour exploiter un magasin général à St-Léon, Manitoba. Excellent logis disponible à prix raisonnable.

S'adresser par écrit en donnant emplois et expérience passés ainsi que le salaire désiré.

Federated Co-operatives Ltd.,
Box 1004, Winnipeg 1, Man.